

Héritier de tous ces anonymes qui ont essayé de comprendre ce qu'avait été la « petite histoire » de leur commune, je suis heureux aujourd'hui de me faire la porte-parole, à sa demande posthume,¹ de Pierre-Philippe-Jacques HUTEREAU, curé de campagne en cette deuxième moitié du XIXe siècle.

Merci au chanoine Eugène NORMAND qui voici un peu plus de 25 ans, m'a prêté le manuscrit HUTEREAU ; merci également à Marie-Pierre ma femme pour la relecture attentive, rendue particulièrement difficile dans la mesure où elle s'est trouvée confrontée à des difficultés rédactionnelles de l'Abbé HUTEREAU que j'évoque dans l'introduction.

Michel LOPEZ

¹ « En entreprenant cette tâche, je ne me propose pas d'autre but que celui de vous fournir quelques matériaux pour vous faciliter à composer, dans la suite des temps, l'histoire entière de Crannes. Si mes recherches peuvent être utiles, ainsi que je me le propose, je me déclare d'avance satisfait et content ». Abbé HUTEREAU

Introduction

Ce manuscrit intitulé « *Registre des chroniques de la paroisse de Crannes-en-Champagne* »² nous a été prêté il y a plusieurs années par le chanoine Eugène Normand. A cette occasion, nous l'avons photocopié ; c'est à partir de cette photocopie que nous avons entrepris la transcription de ce document. Nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe du texte, les fautes d'accord. L'Abbé Hutereau nous fournit lui-même l'explication de ce travail précipité. Il est lié à un évènement considérable pour la paroisse, la venue en 1851 de Monseigneur Bouvier évêque du Mans. C'est la première fois qu'un évêque vient à Crannes³. La cérémonie est grandiose, 247 confirmands, 517 paroissiens, dont 217 de Crannes, 200 de Vallon et 100 de Maigné. Ce déplacement survient alors que les recherches de l'Abbé Hutereau commencées depuis deux ans sont en cours de finalisation. Pressé par le temps, l'Abbé Hutereau est conscient des limites et des imperfections de son travail qu'il veut à tout prix remettre à l'évêque. C'est ainsi qu'il nous livre son mea culpa :

« On ne trouvera, ainsi que je l'ai dit dans mon avant-propos, ni style correct, ni rédaction soignée, ni même écriture convenable, dans tout ce que je viens d'écrire et que je termine ici. Pour éviter les défauts que je signale et donner à mon travail quelque mérite littéraire, outre les talents requis et que je n'ai pas, il m'eût fallu plus de temps que je n'ai mis. Je n'ai jamais élevé la prétention de plaire sous le rapport du style trop heureux de pouvoir intéresser un peu en tirant de l'oubli les particularités les plus remarquables de ma paroisse et fournir par-là, un jour, matière d'écrire à une main plus exercée que la mienne. Ce que j'ai désiré, avant

² Selon toute vraisemblance ce manuscrit est présent dans les archives de l'évêché du Mans- le tome 2 se trouve aux archives départementales de la Sarthe : 3 J 11*« **Chroniques de la paroisse de Crannes** » : notes manuscrites par Hutereau, prêtre curé. T. 2 seul, ouvert en 1853, folioté 1-307

³ La démarche de l'Abbé Hutereau s'inscrit également dans un contexte plus général d'un clergé qui dès 1828, à l'initiative de l'évêque de Rennes Claude-Louis de Lesquen publie une ordonnance de 260 pages consacrée à la rédaction d'un registre de paroisse, registre que chaque curé devra transmettre à son successeur : « *Le volume donne le détail de toutes les questions à considérer en commençant par tout ce qui touche aux origines anciennes de l'église et de la paroisse en général : chaque curé, bien ou mal disposé, doit se faire historien local et traquer les événements constitutifs de sa paroisse.* ». Dans son ordonnance du 1^{er} avril 1835, l'évêque du Mans, demande aux curés des paroisses de rédiger ces chroniques locales.

tout, c'était de terminer ce travail avant la visite épiscopale de Monseigneur l'évêque du Mans qui se propose de venir faire la cérémonie du sacrement de confirmation dans mon église. Afin de ne pas me trouver en retard pour la rédaction de mes chroniques, et d'être en règles sous ces rapports, je me suis empressé de jeter mes idées sur ce cahier, de la manière et dans l'ordre qu'elles se sont présentées à mon imagination, sans avoir eu le temps d'en faire aucune épreuve préliminaire, ainsi qu'il se pratique ordinairement. Ecrire de cette manière, c'est donc s'exposer à ce qui m'est arrivé, à employer un style fort en désordre, quelquefois en désaccord avec les règles grammaticales, à user d'expressions surannées peu françaises et pas assez châtiées, en un mot à toutes les fautes de rédaction et même d'orthographe qu'on remarquera en me lisant ».

La transcription scrupuleuse du manuscrit nous permet également de suivre l'évolution de certains noms ou de verbes tels, par exemple, « **loix** », « **évènements** », « **bleds** » ou les conjugaisons : l'Abbé Hutereau alterne l'imparfait **-ait** quand il s'agit du singulier avec **-oient** pour **-aient** quand il s'agit d'un pluriel.

Ce manuscrit inédit a cependant fait l'objet d'emprunts par l'Abbé J. VAVASSEUR dans sa monographie sur Crannes-en-Champagne⁴ qui admet, en évoquant le travail de l'Abbé Hutereau « *qu'il a rassemblé sous ce titre : Chroniques de Crannes, des notes nombreuses qui, pour être parfois légèrement fantaisistes et presque toujours comme noyées dans des considérations diffuses, nous ont cependant rendu un très réel service* ».

Ces « **Chroniques historiques** » telles que nous les propose l'Abbé Hutereau constituent un témoignage très intéressant à plus d'un titre. Sur un plan méthodologique la démarche de l'Abbé s'inscrit dans ce mouvement du XIXe siècle à vouloir traiter l'histoire autrement que sous son aspect évènementiel ou chronologique ; l'histoire, pour l'Abbé Hutereau, c'est celle du terroir, celle du quotidien : « *Les annales d'une nation ne renferment généralement que le récit de ses guerres, de ses triomphes, de ses revers, de ses vices et quelque fois de ses vertus. On rapporte toutes les mauvaises ; on fait connaître le nom de quelques*

⁴ Abbé Joseph VAVASSEUR, Monographie de Crannes-en-Champagne, I La Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, Le Mans, 1923, 31 p.

hommes plus ou moins distingués ; mais la religion et tous les objets qui servent au culte et aux cérémonies, mais l'administration civile, mais toute la vie intime, si l'on peut s'exprimer ainsi, du pauvre peuple de nos paroisses de campagne et tous les objets qui s'y rapportent, il en est dit à peine quelques mots ».

Sa démarche se situe dans l'essor des sociétés savantes où les érudits investissent le terrain local. Hutereau y fait allusion : *« Delà, ces recherches si minutieuses, si empressées de la part de ces antiquaires qui sillonnent la France en tous sens pour mettre à découvert quelques vestiges d'antiquités à consigner dans les écrits qu'ils nous laissent pour en porter la connaissance jusqu'aux générations les plus reculées. Delà, encore, les encouragements que les sociétés savantes donnent chaque jour à leurs entreprises, ses congrès scientifiques où sont lus de si admirables rapports en ce genre, les soins, enfin, du gouvernement et les sommes qu'il alloue annuellement sur son budget pour soutenir & encourager leur zèle. »... « Nous avons voulu contribuer pour notre faible part à ce mouvement qui entraîne aujourd'hui les esprits vers l'étude et la rédaction des chroniques de chaque paroisse. »*

Dans l'esprit de l'Abbé Hutereau, ces Chroniques constituent un matériau qu'il offre à tous ceux qui, après lui, voudront bien se pencher sur l'histoire de Crannes : *« En entreprenant cette tâche, je ne me propose pas d'autre but que celui de vous fournir quelques matériaux pour vous faciliter à composer, dans la suite des temps, l'histoire entière de Crannes. Si mes recherches peuvent être utiles, ainsi que je me le propose, je me déclare d'avance satisfait et content ».*

L'Abbé Hutereau va très vite déplorer l'absence de sources crédibles, de documents anciens. La révolution de 1789 est passée par là, les archives de Crannes ont été brûlées : *« ...au commencement de la tourmente révolutionnaire de 89 tous les papiers saisis au presbytère ou à l'église furent brûlés avec beaucoup de livres à l'entrée et près du porche de la maison presbytérale, sur le lieu appelé encore de nos jours le Pressoir St Cyr... ».* L'Abbé pour autant ne baisse pas les bras et fait appel aux familles, mais se heurte parfois à la suspicion locale : *« Nous aurions désiré, comme moyen de réussir plus sûrement, pouvoir nous procurer tous les anciens papiers, ou titres sur parchemins, de chaque maison de la paroisse. Nous n'avons même pas craint d'adresser cette*

demande du haut de la chaire évangélique à nos paroissiens. Quelques-uns ont bien voulu répondre à notre appel, mais le plus grand nombre n'a pu nous en fournir ou n'a pas voulu nous donner l'occasion de nous initier ainsi aux mystères de leur famille ou regardé au moins comme suspect le but qui nous guidait dans cette démarche ».

Les registres de l'état-civil sont sollicités, les registres du conseil de fabrique également, la bibliothèque du Mans, les archives du Mans, toutes ces démarches pour des résultats qui sont jugés parfois décevants : *« L'histoire d'une paroisse de campagne pour présenter à un lecteur judicieux, et grave tous les degrés d'authenticité convenables, demande beaucoup de travail, de recherches et de patience, et devient une entreprise plus difficile qu'on ne le pense assez ordinairement. En effet, les recherches sans nombre qu'il faut faire sur les lieux & ailleurs ne conduisent pas souvent à des résultats bien intéressants, et n'amènent pas toujours des découvertes précieuses parce que le plus grand nombre n'est pas à l'abri d'une critique non pas sévère mais seulement raisonnable ».*

Quelles considérations générales pouvons-nous porter sur ce document ?

Toute la partie histoire générale est à regarder comme appartenant à une vision archaïque et dogmatique d'une histoire ancrée dans la religion catholique et qui fait apparaître l'avènement de l'homme sur la terre à la naissance d'Adam, 4000 ans avant la naissance du Christ.

En cette première moitié du XIXe siècle, l'étude de la préhistoire est embryonnaire ; c'est la raison pour laquelle l'Abbé Hutereau n'évoque en aucune façon un quelconque mobilier préhistorique que de récentes découvertes mettent en évidence, attestant de l'occupation humaine sur le territoire de la commune dès le paléolithique et le néolithique⁵.

Les habitants des gaules sont considérés comme des sauvages sanguinaires, les romains comme des « sauveurs » : *« L'invasion des romains contribua beaucoup à leur procurer le premier avantage, et la*

⁵ Voir dans la rubrique documents annexes les photos des différents outils taillés ou polis trouvés sur la commune.

religion de J.C. en le perfectionnant lui-même, leur apprendre le second par ses dogmes sacrés et ses sublimes enseignements. »

Pour argumenter ses propos, l'Abbé Hutereau emprunte largement à Louis-Pierre Anquetil - *Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie*.

A défaut de pouvoir étayer ses affirmations, l'Abbé Hutereau va beaucoup conjecturer pour démontrer.

Cependant, pour la partie romaine, son témoignage sur la mise à jour de vestiges gallo-romains à Crannes-en-Champagne constitue une information inédite et de toute première importance qu'il conviendra d'approfondir.

De la même façon, sa description détaillée et précise de l'église et de la chapelle de Crannes constitue une remarquable source d'informations qui nous permet de comprendre à la fois la chronologie des travaux mais surtout la symbolique religieuse du mobilier que l'Abbé Hutereau maîtrise parfaitement bien. A ce propos, on pourra noter que **l'antependium**⁶ qui fait l'orgueil de Crannes et de sa Chapelle était initialement installé à l'autel de la Vierge en l'église de Crannes⁷. A noter également, à travers la description de l'Abbé Hutereau, qu'il existait un second antependium⁸ qui ornait le maître autel, représentant le martyr de Sainte Julitte et de Saint Cyr (F°132, F°133), antependium qui de nos jours a disparu.

Les statues de terre cuite polychrome de la deuxième moitié du XVIIe siècle ne trouvent pas grâce à ses yeux, leur style local est trop frustré ; il n'hésite pas à les exiler. C'est ainsi qu'il se propose, dès que possible, de les enlever : *« Deux statues affreusement laides et ridicules occupent les deux niches, savoir à droite, Saint Jean, le Divin précurseur du messie, et à gauche la Ste Vierge ; c'est à dessein que j'omets d'en donner la description et pour n'avoir pas à signaler ici leur forme grossière et repoussante. Je regarde toutefois la statue de la Ste Vierge comme très ancienne. Si Dieu me prête vie, j'espère, un jour descendre*

⁶ Magnifique peinture sur cuir de Cordoue du XVIIe siècle qui vient d'être restaurée

⁷ Voir F°149

⁸ *« ...sa façade est en encadrement en bois qui se lève à volonté et présente sur un cuir point deux pots de fleurs de forme gothique, composés de roses et d'anémones, avec une guirlande en même fleurs ; sur le milieu se dessine un assez joli médaillon représentant l'interrogatoire qu'Alexandre, gouverneur de Séleucie, fit subir à Ste Julitte accompagnée de son enfant, St Cyr, âgé de trois ans... »*

cette statue et la remplacer par une autre plus digne de celle qu'elle représente à son autel ».

De la même façon, la statue de St Sébastien est « évacuée » à la chapelle et est remplacée par un St Sébastien plus « jeune » !

La révolution de 1789 est encore proche dans les esprits, le témoignage que l'Abbé Hutereau en rend est inédit. Il souligne les divisions de la paroisse, ses blessures. La pleutrierie de certains habitants y est soulignée. La mise à mort du chapelain des Ursulines de Coutances dans le cimetière de la chapelle est particulièrement émouvant tout comme celle de l'envoi à la guillotine de François Hunault, jeune crannais de 24 ans dont le seul crime est d'avoir refusé d'embrasser le drapeau rouge qu'on lui présentait.

Véritable ethnologue, l'Abbé Hutereau nous restitue également une image de Crannes unique : métiers, état d'esprit, superstitions, toponymie, la radiographie de la paroisse est complète.

Il est sans concession et le regard qu'il porte sur ses paroissiens est parfois sans appel : *« Il faut établir une grande différence, sous le rapport du caractère de l'habitant du bourg et celui de la campagne. Les habitants du bourg, en général, sont gens avides de nouvelles, curieux, crédules, que le moindre évènement local ou l'arrivée du plus dégoûtant et plus misérable saltimbanque fait sortir de leurs maisons et attrouper par bandes. Les femmes du peuple sont médisantes, se réunissent par groupes et presque chaque jour de la semaine, passent de longues heures en conversations fastidieuses, insipides, curieuses et médisantes et vivent ainsi dans une fainéantise impardonnable, et d'une insouciant oisiveté qu'elles n'interrompent guères que par la nécessité d'aller se présenter sans gêne et sans honte à la porte du riche, réclamer le morceau de pain que beaucoup pourroient se procurer par la voie honorable et chrétienne du travail ».*

L'exploitation des carrières de Crannes avec ses ouvriers qui habitent le haut du bourg est jugée responsable de cet état d'esprit : *« L'exploitation des carrières de pierre blanche contribue beaucoup à entretenir l'indifférence pour ne pas dire l'impiété en matière religieuse. Cette agglomération d'hommes, pour la plupart sans instruction et dont un assez grand nombre sont très grossiers » ;*

Son analyse sur le déclin de Crannes-en-Champagne est très pertinente, le village se situe sur un axe de communication stratégique pour les échanges commerciaux et militaires avec le grand ouest : *« C'était la seule voie de communication établie alors de tous temps entre Le Mans, Laval et la Bretagne, et le dernier relais sur cette route avant d'arriver au Mans »*. Un projet de déviation de la route de Laval au Mans condamnera Crannes au déclin. Fin 1780, la nouvelle route est ouverte. Et c'est un Abbé Hutereau amer qui se désole que les interactions politiques des Pasquier, famille très puissante de Coulans aient pris le pas sur des considérations géographiques, le nouveau tracé étant selon lui plus long de 18 kilomètres : *« Il paraît que l'influence de la famille Pasquier, du château de Coulans, fut la seule raison qui mérita à cette paroisse... »* *« Deux motifs militoient en faveur de notre paroisse, si la puissance et l'arbitraire ne prenoient pas assez souvent la place de la justice, comme il arriva en cette occasion. En passant par Crannes la route de Laval au Mans eut en 16 à 18 kilomètres de moins que par Coulans, et présenté un second avantage, celui d'éviter les longues et ennuyeuses côtes des Chartreux et de Brains. »*

Peu à peu la population décroît, les échanges avec l'extérieur se font plus rares, les conditions de vie deviennent parfois difficiles : *« en l'année 1846-1847, qui datera dans l'histoire au nombre des plus malheureuses après les années de disette et de famine. Pour donner de l'ouvrage et du pain aux malheureux de la localité, l'administration, ainsi que je l'en avais priée, fit dresser et niveler tel qu'il est aujourd'hui les abords et environs de l'église »*⁹.

Son étude onomastique et toponymique présente parfois des fantaisies ou des approximations, mais néanmoins cette collecte des noms qui ont fait la commune s'agrémentent parfois de renseignements très précieux.

On notera également avec intérêt le différend qui va opposer la paroisse de Crannes-en-Champagne à celle de Vallon-sur-Gée à propos du rattachement de l'enclave de Crenon à Crannes. Cette opération menée tout en finesse par l'Abbé Hutereau se heurte à une grande figure religieuse de Vallon, l'Abbé Pineau. Elle illustre la pugnacité et l'habileté politique indiscutable de l'Abbé Hutereau. Après plusieurs années de

⁹ Cf. F°203

procédure, il obtient gain de cause en 1849, l'Abbé Pineau étant mort, la réunification de Crenon à Crannes devient possible. L'évêque du Mans valide enfin ce rattachement.

N'ayant pas forcément le triomphe modeste, l'Abbé Hutereau invite en 1851 Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier à l'occasion d'une grande cérémonie de confirmands, associant les curés alentours dont l'Abbé Parîs, curé de Vallon.

In fine, le travail de l'Abbé Hutereau constitue un témoignage essentiel dans la vie d'une paroisse ; travail obscur, il a nécessité une disponibilité et une capacité de restitution considérable. Malgré le parti pris évident de l'Abbé Hutereau, nous avons, grâce à lui, une photographie de notre paroisse, principalement en ce milieu du XIXe siècle qui demande à être analysée plus en détails et qu'il nous faudra compléter à partir du tome 2 de ses mémoires.

L'histoire de Crannes-en-Champagne n'est pas terminée¹⁰.

Michel LOPEZ

Crannes-en-Champagne

22 avril 2020

¹⁰ La transcription du tome 2 aux archives départementales de la Sarthe, (3 J 11*« **Chroniques de la paroisse de Crannes** » : notes manuscrites par Hutereau, prêtre curé. T. 2 seul, ouvert en 1853, folioté 1-307) fait partie des objectifs que nous nous fixons.

Notice biographique sur l'Abbé HUTEREAU¹¹

« Pierre-Philippe-Jacques HUTEREAU. Cet ecclésiastique éminent dont le séjour à Crannes devait se prolonger durant trente-huit années, naquit le 1^{er} mai 1808 au village de Villenette, en Marolles-les-Braults, du mariage contracté entre Pierre Hutereau et Anne Loudière, et ce fut M. Marquis-Ducastel, son distingué doyen, qui, découvrant en lui les germes d'une vocation soigneusement entretenue au sein d'une famille toute patriarcale, lui donna les premières leçons de latin. Admis à la prêtrise le 16 juin 1832, nommé vicaire in Nogent-le-Bernard le 16 août suivant, et curé de Saint-Thomas-de-Courceriers le 22 décembre 1834, il est désigné comme desservant de Crannes le 1^{er} avril 1841.

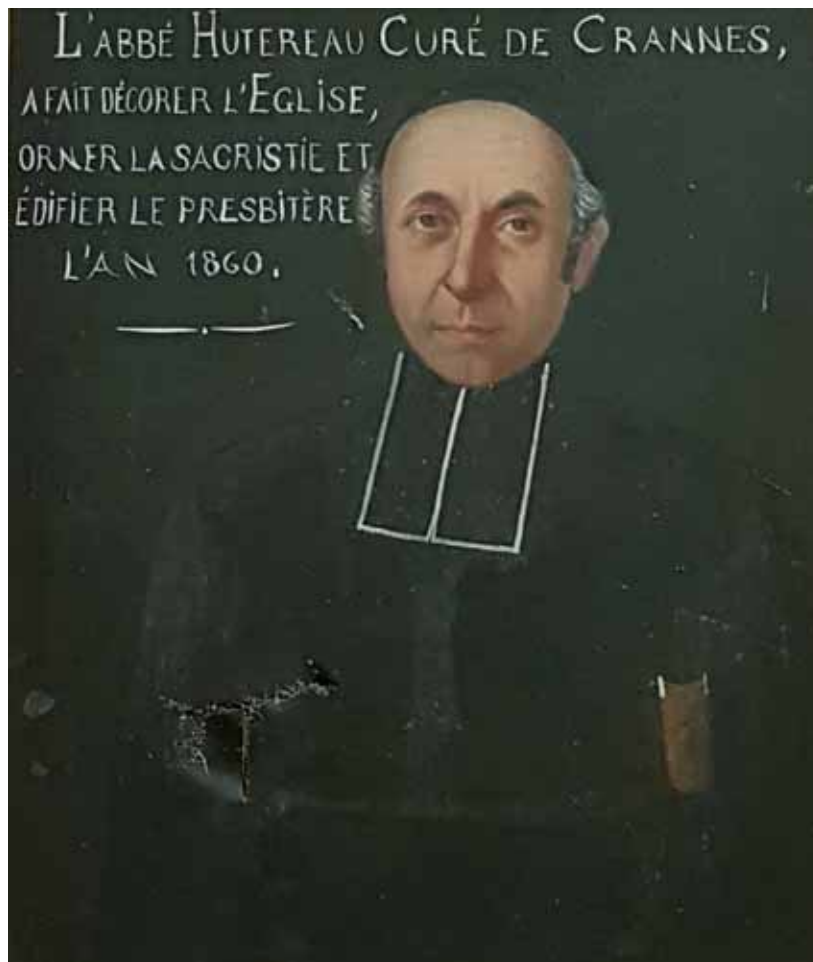


Figure 1 - Portrait de l'Abbé Hutereau accroché dans l'église de Crannes-en-Champagne, chapelle de la Vierge .

¹¹ Extrait, publié par l'Abbé J. Vavasseur dans sa monographie « Crannes-en-Champagne, son passé religieux, op.cit. – voir pages 28-42

A son arrivée dans cette paroisse qui, à, plusieurs reprises et par la faute de ses administrateurs, était restée de longs mois privée de curé et où ses prédécesseurs avaient séjourné trop peu de temps pour s'y dépenser utilement, quantité de travaux de tous genres étaient à entreprendre et nombre d'habitudes à réformer. Sans reculer devant la besogne qui se présentait ardue, il est probable que d'autres, par excès de prudence, n'auraient obtenu que des résultats médiocres.

Mais, se laissant entraîner par son caractère impulsif que faisaient deviner sa vigueur physique et son allure décidée, M. Hutereau se mit immédiatement à l'œuvre et ne cessa d'agir que lorsque les forces lui manquèrent. Son indépendance parfois exagérée, son choix de moyens donnant prise à des critiques parfois justifiées, ne manquèrent point de lui susciter des ennuis et même de lui attirer certaines inimitiés. Il n'est pas moins vrai que, possédant des aptitudes remarquables pour tout ce qui concerne l'administration paroissiale, admirablement servi par une intelligence supérieure et soutenu par une volonté qu'aucun obstacle n'était capable de chuter, toujours prêt mettre au service de la religion et de ceux qui réclamaient son appui un dévouement absolu, il réussit à rendre son ministère exceptionnellement fécond et ainsi mérita d'être placé aux premiers rangs parmi les pasteurs dont Crannes a le droit de s'enorgueillir.

Doué d'un esprit fin et observateur, il a laissé des registres de catholicité, d'une calligraphie soignée, agrémentés de détails aussi variés que pittoresques. Dans un volume énorme, soustrait à sa mort par des héritiers sans scrupules et qui vient, par hasard, de nous être gracieusement restitué, il a de plus consigné fidèlement les faits les plus importants dont il fut l'auteur ou le témoin de 1854 à 1870¹² et qui, un jour, nous aiderons à mieux le faire connaître. Enfin, chercheur infatigable, mais que de rares instruments à sa disposition, il a rassemblé sous ce titre : « Chroniques de Crannes »¹³, des notes nombreuses qui, pour être parfois légèrement fantaisistes et presque toujours comme noyées dans des considérations diffuses, nous ont cependant rendu un très réel service.

¹² Le **Tome 2** se trouve aux archives départementales de la Sarthe : 3 J 11*« **Chroniques de la paroisse de Crannes** » : notes manuscrites par Hutereau, prêtre curé. T. 2 seul, ouvert en 1853, folioté 1-307

¹³ Il s'agit du manuscrit que nous transcrivons

Il y avait dix ans déjà qu'il était dans sa charge lorsque Mgr Bouvier consentit, sur sa demande, à venir le 28 avril 1851 confirmer deux cent cinquante-sept de ses paroissiens. Non seulement de mémoire d'homme on n'avait vu d'évêque officier dans l'église de Crannes, mais les plus vieux eux-mêmes n'avaient jamais entendu dire qu'un prélat y eût fait son entrée. Une telle visite était donc un événement sensationnel et elle donna lieu à une réception enthousiaste et grandiose.

Semblable cérémonie se renouvelle, le 13 mai 1864, à la suite d'une fructueuse mission prêchée par M. Persigan, chanoine du Mans. Il est à signaler que, cette fois, sur cent treize confirmands, neuf étaient âgés de 20 à 40 ans, onze de 41 à 60, et six de 61 à 83 ans.

Plus tard, aux heures sombres de la défaite, après avoir retracé longuement dans ses Chroniques l'affreux spectacle qu'offrent nos malheureux soldats, tombant le long des chemins à demi-morts de faim, de fatigue et de froid, le curé nous fait assister à l'arrivée de l'ennemi lancé à leur poursuite, au lendemain de la prise du Mans, et terrorisant sa paroisse du 13 janvier au 6 mars 1871.

*Choisi comme otage, insulté, menacé dans son existence, odieusement cravaché par un officier pendant que ses hommes se livraient à un pillage en règle du presbytère, il garda de tous ces sévices un souvenir si douloureux qu'à la nouvelle du décès de l'empereur il ne peut s'empêcher de tracer en marge de ses notes cette phrase vengeresse : « **Mort de Napoléon III, de triste mémoire, sous le double rapport religieux et politique, souverain fourbe, hypocrite et impie, cause de nos malheurs, aventurier immoral que j'ai toujours détesté...** »*

Nous pourrions ajouter qu'il ne se montrera guère plus tendre à l'égard du nouveau régime, car lorsque à la fin de 1875 il annoncera à ses ouailles qu'il a reçu l'ordre de faire chanter le Domine, salve fac Rempubicam, il déclarera ouvertement ce qu'il en coûte à son légitimisme outré de se conformer à cette prescription.

En mai suivant, un refroidissement dont il était loin de soupçonner les conséquences, dès lors, affirme-t-il, que sa robuste constitution n'avait jamais subi la moindre atteinte, dégénère, pour avoir été négligé, en pneumonie qui le conduit à deux doigts de la mort. Retrouvant une santé relative, durant quelque temps et sans trop de fatigue, il continue

*d'exercer son ministère. Mais bientôt il commence à ressentir les premières attaques de l'hydrophysie qui devait l'emporter. Alors, sa belle ardeur d'autrefois s'évanouit. A mesure que le mal s'accroît, ses notes deviennent plus rares. Réduit à l'inaction, il reçoit comme auxiliaire, le 9 mars 1878, l'Abbé René Chesnier que M. Jean-Gilles Brosset remplace le 20 octobre, et, découragé, il écrit : « **Pour moi, pauvre et indigne curé de cette paroisse depuis plus de trente-sept ans, ainsi déchargé du fardeau pastoral et qui ne traîne plus sur la terre qu'une vie inutile et de souffrance, il ne me reste plus qu'à m'occuper de mon éternité** ». D'une main tremblante il ajoute, au soir du premier jour de l'an : « **L'année qui commence va être bien probablement, ô mon Dieu, la dernière de ma vie ... Pitié, miséricorde et pardon. . . O vous, qui m'avez accordé tant de grâces ; ne me refusez pas la plus grande de toutes que j'ose espérer de vos, bontés, celle d'être associé après ma mort à votre gloire éternelle : « *Reposita est haec Spes mea in sinu meo*¹⁴ ! »***

C'est par ces mots qu'il achève ses Chroniques et ce fut le 29 janvier que ses yeux se fermèrent à tout jamais.

*Sitôt après la mort du vénérable vieillard, son corps, revêtu comme à l'autel, fut exposé sur un fauteuil dans la grande salle de sa demeure où, jusqu'à sa mise en bière, les paroissiens furent admis à le visiter. Selon le désir qu'il avait exprimé, il reçut la sépulture à l'endroit où reposait le plus glorieux de ses prédécesseurs, et c'est de là qu'il prêche toujours, « *adhuc defunctus loquitur* ¹⁵», puisque, d'après ses ordres, on grava cette inscription sur sa fosse :*

ICI

REPOSE DANS LA TOMBE

DE MONSIEUR PASQUER, CONFESSEUR

DE LA FOI, LE CORPS DE MAITRE

PIERRE-PHILIPPE HUTEREAU, PRETRE, CURE

DE CETTE PAROISSE PENDANT 38 ANS.

¹⁴ JOB, 19 :27 : « Je le verrai, et il me sera favorable ; Mes yeux le verront, et non ceux d'un autre ; Mon âme languit d'attente au dedans de moi ».

¹⁵ Mort il parle encore.

NÉ A MAROLLES-LES-BRAULTS LE 1er MAI 1808,

IL DÉCÉDA A CRANNES LE 29 JANVIER 1879

A L'AGE DE 70 ANS.

PRIEZ DIEU POUR LUI.

CHRETIENS,

AIMEZ DIEU PAR DESSUS TOUTES CHOSES

ET VOTRE PROCHAIN COMME VOUS-MEMES.

GARDEZ ET SANCTIFIEZ LE ST JOUR DU

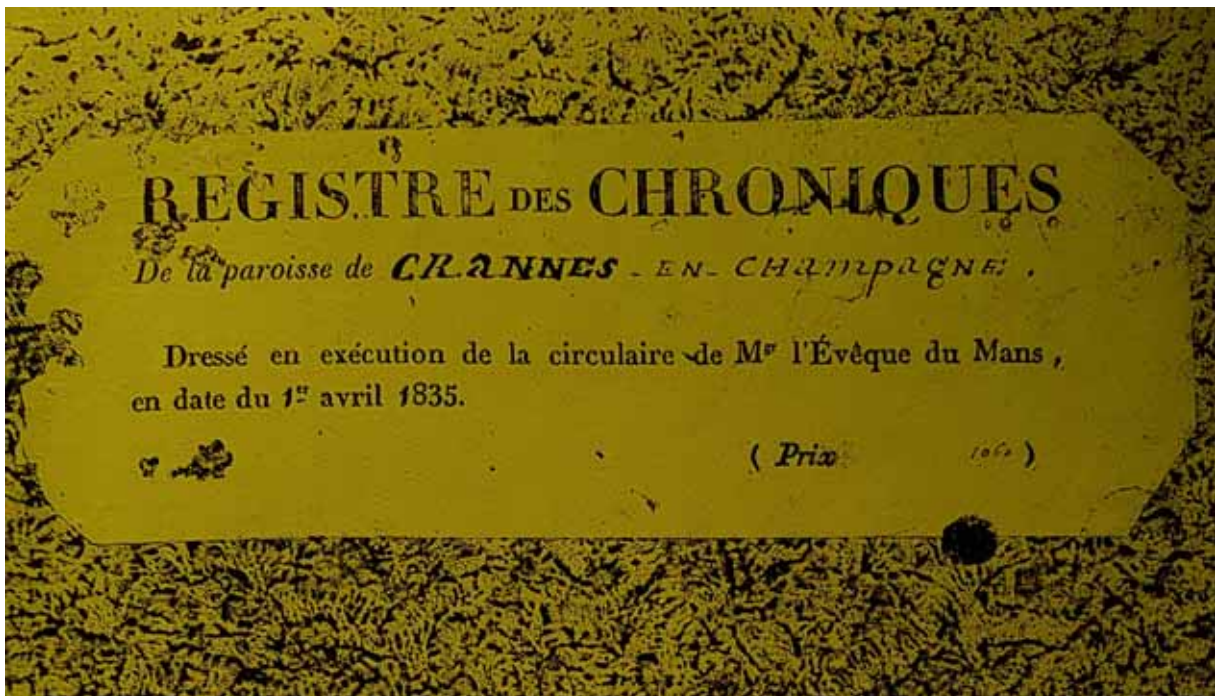
DIMANCHE, ET APPRENEZ A BIEN VIVRE POUR MOURIR SAINTEMENT, CAR SI C'EST AUJOURD'HUI
MON TOUR, DEMAIN CE SERA LE VÔTRE.

MON DIEU ! BENISSEZ CETTE PAROISSE

ET TOUS SES HABITANTS. »

Registre des chroniques de la paroisse de Crannes-en- Champagne¹⁶

Dressé en exécution de la circulaire de Mgr l'Evêque du Mans
en date du 1^{er} avril 1835



¹⁶ Nous avons travaillé sur une photocopie du **tome 1** à partir de l'original qui nous avait été prêté par Mr le Chanoine Eugène Normand – ce manuscrit a été rédigé par l'Abbé Hutereau en 1849 (cf. F°147) – le **Tome 2** se trouve aux archives départementales de la Sarthe : 3 J 11* « **Chroniques de la paroisse de Crannes** » : notes manuscrites par Hutereau, prêtre curé. T. 2 seul, ouvert en 1853, folioté 1-307

A mes successeurs

Messieurs & vénérés confrères,

Sous le titre de mémoires pour servir à l'histoire de la paroisse de Crannes, je me suis appliqué, depuis quelques années à jeter, à mesure que je pouvais les recueillir, quelques notes sur le papier pour composer plus tard la chronique de cette paroisse. Après des recherches longues et assez minutieuses, je me décide aujourd'hui à mettre la main à l'œuvre et à commencer ce travail. En entreprenant cette tâche, je ne me propose pas d'autre but que celui de vous fournir quelques matériaux pour vous faciliter à composer, dans la suite des temps, l'histoire entière de Crannes. Si mes recherches peuvent être utiles, ainsi que je me le propose, je me déclare d'avance satisfait et content. La pensée de vous avoir été agréable dans ces Mémoires

me dédommagera des démarches que j'ai faites et de la bonne volonté que je vous ... à prendre l'initiative d'un œuvre qu'il vous est réservé de compléter par plus d'application, de soins et de talent que votre pauvre prédécesseur ne peut y donner.

C'est ainsi avec empressement et p... que j'en entrevois le besoin que je réclame Messieurs et vénérés confrères, le suffrage de vos prières. « *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare* ¹⁷ ».

En inscrivant ici cette demande pour être lue dans la suite des âges, votre indigne prédécesseur, avec toute confiance, votre piété ce dernier gage de souvenir et d'affection sacerdotale.

J'ai l'honneur d'être in oeternum

Messieurs,

votre confrère in Xto

HUTEREAU

Ptre Curé

¹⁷ "C'est une pensée sainte de prier pour les morts " 2. Mach.12

Mémoires Pour servir à l'histoire de Crannes



Figure 2 – Extrait de la carte générale de la France. 064, [Le Mans]. N°64. File 76e / Gravé par N. Chalmandrier en 1765 ; établie sous la direction de César-François Cassini de Thury] – BNF_GALLICA

F°1*En marge : Avant-propos*

L'histoire d'une paroisse de campagne pour présenter à un lecteur judicieux, et grave tous les degrés d'authenticité convenables, demande beaucoup de travail, de recherches et de patience, et devient une entreprise plus difficile qu'on ne le pense assez ordinairement. En effet, les recherches sans nombre qu'il faut faire sur les lieux & ailleurs ne conduisent pas souvent à des résultats bien intéressants, et n'amènent pas toujours des découvertes précieuses parce que le plus grand nombre n'est pas à l'abri d'une critique non pas sévère mais seulement raisonnable. Ajoutez à cela qu'il est très difficile, surtout pour ce qui concerne les temps reculés, de pouvoir étayer de preuves satisfaisantes des faits diversement ou imparfaitement rapportés, conservés & parvenus jusqu'à nous par le témoignage purement oral d'hommes ignorants ou superstitieux.

Rarement leur récit pourra vous satisfaire quand même leur mémoire serait d'accord avec les notions que vous auriez déjà eu le bonheur de penser à des sources certaines. Que sera-ce et à quelle erreur vous trouverez-vous exposés si, comme il arrive cependant presque toujours au moins dans une petite

F°2

localité au sein de nos campagnes, il ne vous reste pas d'autres moyens pour amener quelque résultat dans nos recherches ? La conséquence d'un effet purement naturel sera presque toujours à leurs yeux un fait qui tiendra du prodige s'ils ne peuvent l'expliquer autrement ou s'il leur a été rapporté de cette manière. Ils l'envelopperont au moins de récits fabuleux que vous ne pourrez jamais relater consciencieusement dans des notes qui doivent rester comme monument d'authenticité et non une preuve déshonorante d'une facilité simple et crédule à consigner des faits qui ne pourront jamais soutenir le travail d'un examen sérieux.

D'après cet exposé, c'est bien ici le lieu de déplorer et de comprendre combien il est malheureux qu'on soit venu jusqu'à ce jour sans sentir le besoin & l'importance de laisser au moins quelques notes de tout ce qui

a pu, dans les siècles passés, intéresser chaque paroisse. Que de faits remarquables, si dignes de fixer l'attention, intéressant au plus haut point chaque localité, quelques fois même un département tout entier, ont été soustraits ainsi à la connaissance comme à l'admiration des siècles futurs par une si coupable négligence ! C'est un reproche malheureusement mérité sous ce rapport à adresser à la mémoire de nos

F°3

ancêtres, & que je veux pour ma propre part, tout en payant mon tribut de vénération à leurs vertus. Il n'y a pas eu de paroisse, tant petite que vous la supposiez, qui n'eût pu fournir pour cela, au moins dans le cours d'un siècle, quelques hommes capables à la tête desquels j'aimerais à voir le clergé. Ils ont pu, en effet, s'y placer sans présomption, et y paraître toujours avec honneur parce que lui seul, à quelques exceptions près, a possédé la clé de l'instruction dans ces temps reculés et d'ignorance. Il eut acquis un degré de plus à notre reconnaissance en nous transmettant les faits les plus remarquables de ces époques dont le plus grand nombre se trouve perdus pour l'histoire, et d'autres environnés de ténèbres épaisses qu'on ne peut percer que difficilement et ne laissent, même après un travail long & pénible, que le doute et l'incertitude pour résultat. Il est vrai que ces anciens dans le sacerdoce s'attachaient bien moins, même dans les œuvres les plus importantes entreprises presque toutes à leur instigation, à satisfaire la curiosité des générations futures au dépens de leur profonde humilité, qu'à procurer tacitement et sans ostentation

F°4

la gloire de Dieu, unique but, dans ces siècles de foi, de toutes leurs entreprises. *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam*¹⁸...*Et pater tuus tua da gloriam...et pater tuus qui videt ..asbcondito reddet tibi...*

¹⁸ « Non pas à nous, ô Eternel, non pas à nous la gloire, mais à toi seul, pour ton amour et ta fidélité » - Ps. 115,1

Admirables maximes qui les guidaient en tout mais qui n'ont jamais défendu, dans l'intérêt de la science, de venir en aide à l'histoire sur des faits simplement locaux et qui ne pouvoient être transmis autrement que par une relation fidèle et écrite sur les lieux.

Il faut pourtant convenir, pour être juste, qu'il se trouve, au moins depuis plusieurs siècles, d'honorables exceptions que vous rencontrerez rarement dans les paroisses de campagne, mais qui ne vous feront pas défaut dans les villes & les grandes localités. Là, vous pourrez trouver des monuments certains, positifs avérés, quelques fois même, quoiqu'assez rares, de précieux manuscrits bien conservés qui font plaisir au lecteur parce qu'il sait puiser à des sources certaines où l'ordre chronologique se trouve établi d'une manière nette et précise.

F°5

Honneur et reconnaissance à ces hommes qui ont rendu de si importants services à la science et su conquérir l'estime de leurs neveux. Que leur mémoire soit bénie & vive à jamais parmi nous ! C'est à leurs soins éclairés que nous sommes redevables de ces connaissances précieuses sur ces âges reculés, qui sont maintenant autant de faits acquis pour l'histoire qu'elle transmettra d'une manière impérissable à la postérité. De là, encore, ces vieilles légendes, ces antiques manuscrits, ces cryptes souterraines, ces monuments gotiques, ces ex-voto qu'on remarque dans quelques-uns de nos temples, ces inscriptions séculaires gravées sur le marbre de nos autels, ces verrières du 5^e et 6^e siècle, fruits précieux de longues veilles, de travaux fatigants, de connaissance aussi profonde que variée dans les arts de la part de ces hommes de foi qui, désirant nous être utiles, se sont immortalisés par leurs œuvres. Heureuses les paroisses où la main du temps, les secousses politiques, la barbarie ou de maladroites réparations n'ont pas

F°6

encore détruit en totalité les travaux admirables dus à la piété de nos pères. Tant qu'ils vivront, ils seront des témoignages authentiques pour confirmer les récits de l'histoire sur ces localités si quelqu'un essayait de

l'entreprendre, ou pour rectifier des pages écrites sous l'influence de la prévention ou de la partialité. Un autre avantage que nous pourrions encore puiser dans les notes ou les travaux de ces hommes supérieurs et qui nous ont devancés dans la carrière de la vie, c'est que nous pourrions nous instruire sur une partie de la vie des peuples qui malheureusement, jusqu'à nos jours, n'a trouvé qu'une place fort étroite dans leur histoire. Les annales d'une nation ne renferment généralement que le récit de ses guerres, de ses triomphes, de ses revers, de ses vices et quelque fois de ses vertus. On rapporte toutes les mauvaises ; on fait connaître le nom de quelques hommes plus ou moins distingués ; mais la religion

F°7

et tous les objets qui servent au culte et aux cérémonies, mais l'administration civile, mais toute la vie intime, si l'on peut s'exprimer ainsi, du pauvre peuple de nos paroisses de campagne et tous les objets qui s'y rapportent, il en est dit à peine quelques mots. Les notes ou manuscrits laissés ont eu pour but de remplir cette lacune immense et si générale, de nous faire apprécier la religion, par les monuments élevés à sa gloire, les croyances par les objets qui les représentent, les usages et les mœurs privés de chaque localité par une foule de détails d'intérieur qu'on ne puise bien qu'à ses sources.

J'avoue que j'ai eu longtemps la prétention de croire que Crannes eut mérité d'être du nombre de ces rares et précieuses exceptions que j'ai eu à signaler ici. L'importance incontestables dont cette paroisse a joui autrefois, ses relations tri-hebdomadaires de la Sarthe & de la Mayenne & surtout de la Bretagne, relations si fréquentes

F°8

soutenues pendant tant de siècles avec Laval et Le Mans par sa position sur l'ancienne route de ces deux villes, d'anciens manoirs, portant écusson pour la plupart qu'on voit encore aujourd'hui (18..) en plusieurs endroits de son bourg, plusieurs curés de distinction mis autrefois à sa tête, auroient du, ce me semble, appuyer mes prétentions & justifier mes

espérances. De là des recherches minutieuses que j'ai fait plusieurs années de suite tant sur les anciens manuscrits de l'église & l'état civil que par la lecture de vieux parchemins que j'ai demandé & obtenu de diverses familles de la paroisse, sans que ces recherches aient jamais pu avoir le résultat que je m'étais promis d'abord. Aussi ce n'est pas sans avoir mon amour-propre blessé au vif que je suis obligé de consigner ici pour exprimer la vérité que jamais aucun manuscrit n'a été fait, ni aucune note entreprise pour tirer Crannes de l'oubli des siècles passés. On est, en conséquence, forcé de ranger cette paroisse au nombre

F°9

de ces localités ignorées qui ont vieilli sans laisser aucune trace positive de ce qui a pu les intéresser autrefois. Son antiquité, ses arts, son industrie, ses développements, l'époque précise de la construction de sa belle église, de sa chapelle du cimetière, les causes de sa décroissance au moins depuis un siècle & les traits historiques corrélatifs & particuliers à ces différents âges, tout nous laisse dans une incertitude qui déplaît souverainement, trompe l'espérance de l'investigateur du passé sans satisfaire sous aucun rapport sa louable & juste curiosité. D'où peut venir une lacune aussi déplorable et que nous entreprenons de combler aujourd'hui ? Si vous me laissez la liberté du choix, entre toutes les causes que je pourrais en donner, je tâcherai d'assigner la moins flétrissante à la mémoire des hommes instruits qui ont foulé cette terre avant nous. Cette lacune je l'attribuerai donc à la perte de

F°10

titres authentiques, peut-être même d'anciens manuscrits ou autres monuments de ce genre, brouillés ou détruits pendant les troubles à jamais déplorables de notre révolution de 1789. D'autres trouveroient peut-être plus vraisemblable & surtout plus court d'avouer ingénument que Crannes n'a jamais fourni d'hommes qui aient pensé à le tirer de son oubli. Mais ne serait-ce pas une indiscretion de le dire & un secret peu honorable pour nous à dévoiler ? Disons, encore, que ce goût si

prononcé de nos jours à courir à la découverte de ce qui a trait à son passé ne s'est bien développé que depuis un demi-siècle. Il n'y a pas maintenant de si petit marquis qui ne vous précise à merveille tous ses titres de noblesse, leur cause & leur origine, sans oublier en son récit qu'il a une connaissance parfaite du blason. Si vous ne voyez pas son écusson à la porte de son antique manoir, c'est qu'il a été rongé par le temps, s'il n'est plus

F°11

empreint sur le fond de l'âtre brûlant de son foyer, c'est que le feu la détruit, le temps ainsi que les éléments ne savent rien respecter. En revanche soyez-en sûr, il se trouvera tout entier gravé dans sa mémoire, & ses titres de noblesse couchés sur d'antiques parchemins avec les plus minutieux détails. Admirez surtout son humilité sur le chapitre de ses ancêtres dont l'un portait le plus haut titre de noblesse en son écusson « *de sable freté d'argent de six pièces au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules, armé lempassé & couronné d'or* »¹⁹ ; & l'autre portant des armes « *d'azur à la bande d'argent, accompagné de*

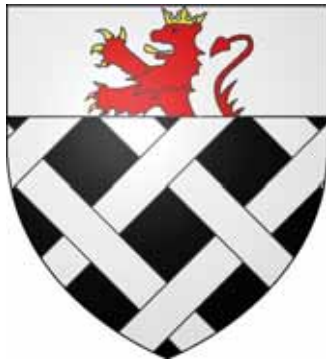


Figure 3 - « *de sable freté d'argent de six pièces au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules, armé lempassé & couronné d'or* »



Figure 4 - « *d'azur à la bande d'argent, accompagné de deux cotices, potencées & contrepotencées d'or* »

deux cotices, potencées & contrepotencées d'or »²⁰ ;

belle tirade vraiment capable tout au plus d'intéresser un maître passé en la connaissance du blason, mais qui ne fera qu'exciter l'ennui de quiconque n'en possède pas la moindre teinture. Et ces longues veillées

¹⁹ Armoiries des Champagne de Villaines

²⁰ Armoiries des comtes de la province de Champagne

d'hiver ne vous ont-elles jamais fourni l'occasion de partager au coin du feu de ce vieillard décrépît qui, dans son jeune âge, a appris tout

F°12

justement ce qu'il fallait pour être le docteur du village quand il n'en a pas été le philosophe en sabbots.

Voyez comme il vous débite à merveille tout ce qui a rapport à son existence, à sa famille, à ses possessions, sans oublier le plus petit point historique capable de piquer votre curiosité. Voilà que pourtant où nous en sommes venu aujourd'hui. Rien de si obscur, rien de si reulé dans la nuit du passé qu'on ne veuille faire revivre. On fouille, on cherche tout ce qui peut intéresser sous ce rapport. Il n'y a pas jusqu'à ces meubles antiques, restes des vers, ameublement rustique de nos ménages de campagne, qui ne tiennent la place d'honneur au salon des citadins de nos villes. Il est de bon goût de les mettre en évidence. Les reléguer dans un coin obscur comme était le lieu d'où ils ont été tiré, serait un crime que notre siècle ne pardonnerait pas, & un énorme anachronisme avec les idées de notre époque. Delà, ces

F°13

recherches si minutieuses, si empressées de la part de ces antiquaires qui sillonnent la France en tous sens pour mettre à découvert quelques vestiges d'antiquités à consigner dans les écrits qu'ils nous laissent pour en porter la connaissance jusqu'aux générations les plus reculées. Delà, encore, les encouragements que les sociétés savantes donnent chaque jour à leurs entreprises, ces congrès scientifiques ou sont lu de si admirables rapports en ce genre, les soins, enfin, du gouvernement et les sommes qu'il alloue annuellement sur son budget pour soutenir & encourager leur zèle.

Nous avons voulu contribuer pour notre faible part à ce mouvement qui entraîne aujourd'hui les esprits vers l'étude et la rédaction des chroniques de chaque paroisse. Le but que nous nous proposons n'est

pas, on le sent bien, de tirer au net un travail parfait et achevé en ce genre sous le double rapport du style et de la diction. Nos

F°14

talents ne peuvent permettre une telle prétention. La simple lecture de cet opuscule et de ces notes suffirait pour vous en convaincre. Nous n'espérons pas, non plus, malgré le désir que nous en aurions, intéresser beaucoup & surtout longtemps dans les récits que nous fournirons et les matières que nous traiterons. Les chroniques d'une petite paroisse de campagne ne pourront jamais offrir ces précieux avantages au lecteur. Nous aurions voulu, en prenant ces notes, avoir tous les matériaux nécessaires pour éveiller sa curiosité. Mais nous ne pouvons consigner sur ce point que notre bonne volonté, malheureusement la chose est impossible. Nous aurions désiré, comme moyen de réussir plus sûrement, pouvoir nous procurer tous les anciens papiers, ou titres sur parchemins, de chaque maison de la paroisse. Nous n'avons même pas craint d'adresser cette demande du haut de la chaire évangélique à nos paroissiens. Quelques-uns ont bien voulu répondre à notre appel, mais

F°15

le plus grand nombre n'a pu nous en fournir ou n'a pas voulu nous donner l'occasion de nous initier ainsi aux mystères de leur famille ou regardé au moins comme suspect le but qui nous guidait dans cette démarche. D'ailleurs l'avantage que nous en aurions retiré aurait-il été bien grand ? Aurions-nous trouvé ce que nous y aurions cherché ? Assez rarement, à en juger par les pièces que nous nous sommes procurées et dans lesquelles nous n'avons guères remarqués que des titres de biens de familles, nullement en rapport, par conséquent, avec le but de nos recherches. Les registres de l'état-civil de la commune (pour user du style de messieurs les maires) qu'on a bien voulu me confier pendant plusieurs jours, sont venu un peu à mon aide, dans ce sens, au moins, que j'ai pu avec leurs secours, préciser les dattes d'une manière

sûre selon l'ordre chronologique. Je me flattais de pouvoir remonter jusqu'au 13^e ou 14^e siècle. Mais le

F°16

registre le plus ancien ne se trouve pas antérieur à l'année 1674²¹. C'est un malheur que nous avons déploré de tout notre cœur et qui a excité notre surprise. Qu'ont pu devenir les registres du 14^e, 15^e et même 13^e et 12^e siècle qu'on rencontre assez souvent dans plusieurs localités. Les vieillards de la paroisse que j'ai consulté sur ce point attestent tous et dans les mêmes circonstances qu'au commencement de la tourmente révolutionnaire de 89 tous les papiers saisis au presbytère ou à l'église furent brûlés avec beaucoup de livres à l'entrée et près du porche de la maison presbytérale, sur le lieu appelé encore de nos jours le Pressoir St Cyr pour la raison que nous donnons à l'article étymologie. Parmi ces monceaux de papiers, soustraits à jamais à notre connaissance par un moyen aussi inique, que de richesses précieuses pour nos notes chronologiques auront été détruites ! Quel incalculable malheur ! Que ne m'a-t-il été donné de pouvoir

F°17

découvrir le nom de l'auteur d'un acte aussi criminellement coupable pour le vouer à jamais à la malédiction qu'il mérite ! Toutefois ce fâcheux contretemps ne sera pas de nature à nous décourager et nous ferons en sorte de n'en être pas moins vrais et sincères dans les détails que nous donnerons. Nous ne voulons relater que des faits certains, véridiques & positifs qui pourront aider un jour une main plus habile que la nôtre à compter et coordonner une histoire complète sur la paroisse de Crannes. C'est par anticipation que nous voulons unir nos faibles efforts à des efforts devenus plus puissants un jour, mêler notre voix timide à des voix plus éloquentes, persuadé que l'avenir nous tiendra compte de notre bonne volonté, s'il ne peut enregistrer nos succès, ni remarquer nos

²¹ L'abbé Hutereau n'a pas eu connaissance de registres antérieurs – le registre le plus ancien date de 1613 – Archives départementales de la Sarthe, fonds numérisé : Crannes-en-Champagne 1 MI1166 R1 BMS **1613-1683**

talents. Ceux qui chercheroient autre chose dans ces notes que nous allons prendre, seroient trompés dans leur attente.

F°18

Crannes - Etymologie de ce mot

Le mot Crannes paraît le plus évidemment venir de Kranoas, ce qui signifie lieu stérile, escarpé. Cette dénomination convient admirablement bien à la nature de son terrain en particulier et en général à toute la champagne du Maine. On peut encore peut-être tirer ce nom du mot celtique Crau qui exprime un terrain de gravier, de cailloux roulés. Cette dernière étymologie, cependant, me paraît moins convenable & moins naturelle que la première. Ne pourrait-on pas encore, ainsi qu'on l'a prétendu, tirer ce nom du latin Caput ? En le prenant dans toute l'acceptation du mot, cela signifierait chef, tête, lieu principal ou le plus important de la contrée, ce qui me semblerait trop prétentieux pour ne pas dire invraisemblable. Pourquoi, enfin, omettrai-je de dire qu'on a voulu tirer

F°19

Crannes du mot Crâne (racine caput) pour justifier et appuyer la réputation d'entêtement, d'insubordination, d'aspérité sauvage que les habitants de cette paroisse, dit-on, ont mérité de tous temps ? Cette étymologie peut être justifiée par des faits nombreux & par là-même méritée, mais bien éloignée de me paraître la meilleure et la plus sûre.

En champagne

Ce mot vient sûrement du latin campania dérivé lui-même de campus, champagne, champs. Les noms de champagne ou campagne donnés à certaines contrées désignent un pays cultivé, découvert, plan et fertile en céréales. Telles sont la champagne du Maine (notre pays) celle du Berri, ou celle encore d'Alençon ou de Caen. Dans d'autres localités les mots plaine et plaines expriment la même chose. Ainsi, l'on appelle

plaine du saonnois, les environs de Mamers ; plaine de la Beauce ; les vastes & riches campagnes de

F°20

cette province et beaucoup d'autres que nous pourrions nommer.

C'est ici le lieu d'établir, autant que nous pourrons le faire à la suite de longues et difficiles recherches, les limites que l'on peut assigner à la Champagne du Maine d'abord & ensuite à la Charnie. Comme ces deux contrées sont limitrophes et que les bornes en ont été assez mal connues jusqu'ici, il est difficile de déterminer bien positivement l'emplacement de chacunes.

Les ouvrages que nous avons consultés sur cette matière sont presque tous d'opinion contraire, au moins pour certaines paroisses qu'ils ne savent trop en quelle catégorie classer. Si la Champagne du Maine ne renfermait que les paroisses dont le nom renfermait de ces mots « en-Champagne », la circonscription ne présenterait pas de difficulté, mais elle en compte bien davantage. Le ressort des anciennes juridictions ne peut servir, non plus, à fixer les limites. Les justices seigneuriales reportoient, les unes au présidial du Mans, les autres à celui de la Flèche,

F°21

celles-ci au présidial de Château-Gontier, celles-là au siège royal de Ste Suzanne. Nous ne pouvons donc préciser de bases certaines, & la circonscription de ce pays devient tout à fait arbitraire. Les motifs que nous venons d'exposer devraient dispenser de fournir le tableau dont il est formé si, en général, à défaut d'un état exact, on ne demandait pas au moins quelque chose d'approximatif.

Chapitre 2

Description topographique de la Champagne du Maine

La Champagne du Maine est située à l'est de la Charnie, entre les villes du Mans et de Sillé-le-Guillaume. Elle est arrosée par la Vègre, la Gée, le Trulon & autres petits ruisseaux. Elle appartient, en général au terrain de seconde formation où domine le calcaire compacté commun & le calcaire oolithe. Quoique le sol ait généralement peu de profondeur &

F°22

Soit fréquemment couvert de cailloux. Les moissons y sont fort abondantes, et le bled, de qualité supérieure, est préféré par les boulangers à celui de toutes les autres contrées du département pour la blancheur qu'il communique au pain.

La Champagne du Maine doit s'étendre de Rouessé-Vassé à Tassé c'est-à-dire du Nord au Sud, entre Conlie Vallon & au-delà, sur une longueur de 33 kilom. Sa largeur moyenne est de 18 kilomètres.

Elle comprend 39 anciennes paroisses des élections du Mans & de la Flèche. Toutes, à l'exception de Cossé appartiennent au département de la Sarthe & se divisent de la manière suivante :

Canton de Sablé	Canton de Sillé	Canton de Meslay
Juigné, Verdelle	Crissé	Cossé-en-Champagne
	Rouessé-Vassé	
	Rouez-en-Champagne	

F°23

Canton de Brulon	Canton de Conlie	Canton de Loué
Brulon	Conlie	Loué
A vessé	Bernay	Amné
Chantenay	Cures	Auvers-sous-Montfaucon
Chevillé	Domfront-en-Champ.	Epineu-le-Chevreuil
Fontenay	Mezières	Crannes-en-Champ.
Mareil-en-Champ.	Neuvy-en-Champ.	Brains
Poillé	Neuville-Lalais	Chassillé
St Symphorien	Ruillé-en-Champ.	Longne
St Ouen-en Champ.	St Julien-en-Champ.	Montreuil-en-Champ.
Tassé	Tennie	Tassillé
Ville-Dieu	Verniette	Vallon
Viré		

La Champagne ne possède point de ville ; Conlie par sa position entre le Mans & Sillé, sur la route d'Orléans à St Malo, semble en être le chef-lieu.

Loué, Conlie, Vallon & Brulon ont des foires & marchés où se vendent les produits de son sol.

Les routes du Mans à Mayenne, du Mans à Laval, traversent le territoire

F°24

de la Champagne du Mans & facilitent les communications.

Cette partie de notre diocèse que nous décrivons ici porte encore assez souvent dans les anciens titres et depuis le 10^e siècle les noms de

Champagne Hommet & de Champagne d'Anjou ou de Parcé. En voici, je crois, les raisons :

Guillaume le Bâtard, seigneur de Champagne, donna à Tanerède Hommet, qui était un seigneur de Normandie dont il voulait récompenser les services, sa terre de Champagne qui était une châtelainie annexée au château de Verdelles, dans la paroisse de Poillé. Il est probable que cet homme, par principe de vanité, aura voulu imposer son nom à cette châtelainie et à ses dépendances. Cette terre passa dans la maison de Laval, au mois de septembre 1239. Emme de Laval, comtesse d'Alençon & Jean de Tocy, son troisième époux, la cédèrent, pour être tenue du seigneur de Laval, suivant les us &

F°25

coutumes du Maine (petit livre imprimé au Mans par Pierre Lasne en 1529) à Jacques seigneur de Château Gontier, en faveur de son mariage avec Avoise de Montmorency, fille de Matthieu & de la dite Emme. Guy VII, frère d'Avoise, approuva la donation (nous avons extrait cet article de l'Histoire de Montmorency, 1149, preuve 108, à la bibliothèque du Mans).

La Champagne d'Anjou ou de Parcé, tire son nom de la famille de Champagne, l'une de plus illustres de l'Anjou, dont la seigneurie qu'elle posséda pendant plusieurs siècles était située dans la paroisse de ce nom. Ce n'est cependant pas de la Champagne du Maine proprement dite que cette famille tire son nom. Etrangère à la province du Maine, elle ne joue aucun rôle dans son histoire. Elle n'y a formé aucun établissement religieux. On ne voit même pas ses membres intervenir comme témoins des nombreuses fondations qui eurent lieu au XIe, XIIe et XIIIe siècles.

F°26

Elle n'y est connue que par ses alliances, des acquisitions ou les dons qu'elle y a reçus. Cette famille se subdivisait en plusieurs branches :

1°) Champagne de Parcé ou de Peschereul, c'est la Champagne d'Anjou

2°) Champagne de la Suze ou du Maine

3°) Champagne de Villaine.

Ses armoiries. Elle portait « de sable frété d'argent de six pièces, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ».

Telles sont les raisons que l'on peut donner de ces dénominations de Champagne Hommet & Champagne d'Anjou données à la Champagne du Maine.

Féodalité de la Champagne du Maine

D'après les recherches que nous avons faites à la bibliothèque ainsi qu'aux archives du département, la féodalité de la Champagne du Maine ne nous

F°27

paraît pas avoir été le partage exclusif d'une famille. Il est certain, au contraire qu'elle était partagée entre plusieurs familles et divers établissements religieux.

Ces principales familles étaient, dans les derniers temps, celles de Tessé, Vassé, Dubouchet etc..

Armes des comtes de la province de Champagne

Ces armes sont « *D'azur à la bande d'argent accompagnée de deux cotices potencées & contrepotencées d'or* ». Ces comtes les écartelèrent de celles de leur maison.

Les premiers évêques du Mans visitèrent fréquemment la Champagne. On leur attribue la consécration des églises de Brulon, Chevillé, Neuvy, & Poillé (Annal.241, 242, 243 et Le Corvaisier 69-79-96)

F°28

Il se forma, aussi, dans cette partie du diocèse plusieurs établissements religieux dus à la piété des seigneurs du pays. Le plus important de tous fut sans contredit l'abbaye cistercienne de Champagne qui fut fondée en 1188, sur la paroisse de Rouez, par le très haut et très puissant seigneur Foulques Riboul, seigneur d'Assé, Lavardin, & autres lieux.

La population des 39 paroisses que nous avons assignées à la Champagne du Maine s'élève à 40000 habitants d'après le dernier recensement (1847).

Voilà, au moins pour le moment, ce que nous avons à dire sur la Champagne du Maine. Si d'autres renseignements dignes d'attention parvenaient encore à notre connaissance sur cette province, nous les consignerions à la fin de ce cahier (article additions).

J'ai promis, page 21, de déterminer aussi les limites de la Charnie. Je vais le faire ici quand ce ne serait que pour justifier

F°29

celles que nous avons données à la Champagne et déterminer d'une manière nette et précise en deux contrées limitrophes.

Chapitre 3

Description topographique de la Charnie

Charnie, Silva Carnida, Silva Carneta, Silva de Carneta, ou bien encore Nemus Carniense, Vicaria Carniensis, ou enfin simplement Carneta, Carnia, Charnia, Charncia.

La Charnie est située à l'Ouest de la Champagne, fut autrefois une forêt immense. Ce pays couvert de bois, hérissé de rochers en différents lieux, offrait, il y a un demi-siècle encore, de vastes landes dont une partie a été défrichée.

L'Erve, la Vaige, la Jouanne, le Trulon et autres petits cours d'eau arrosent son territoire et y formoient autrefois un assez grand nombre d'étangs rendus pour la plupart à l'agriculture ou convertis en prairies. C'est le sort qu'ont subi, dans notre voisinage, les magnifiques étangs de la Chartreuse de St Denis d'Orques.

F°30

Les historiens & les géographes éprouvent pour déterminer les limites de la Charnie le même embarras que celui qu'ils ont rencontré pour fixer les bornes de la Champagne. Guillaume Delisle dans sa carte des provinces du Maine et du Perche marque vaguement la Charnie²². Un autre avant lui avait fait de même. Davity, *Description de l'Europe*, écrit qu'elle peut avoir huit lieues de long. Suivant la Martinière, on ne connaît pas ses bornes fort au juste ; l'auteur du mémoire sur la Charnie, inséré dans les nouvelles recherches sur la France, ne donne point de détails à cet égard.

Le ressort de la juridiction du chef-lieu comprenait des paroisses dépendantes de la Champagne. Et parmi celles désignées dans la circonscription de son territoire, les unes appartenaient à la sénéchaussée du Mans, les autres à diverses juridictions. La circonscription de ce pays est donc aussi en quelque sorte, arbitraire.

F°31

Nous croyons cependant, dit l'annuaire du département (1830) que la Charnie doit s'étendre de Sainte Jame-le-Robert à Saulge. Ainsi, elle aurait 34 kilom. Du Nord au Sud sur 28 de l'O. à l'E.

Après avoir fait partie des élections du Mans, de Laval, Mayenne et La Flèche, des archidiaconnés de Sablé et de Laval, la Charnie se trouve aujourd'hui, partagée entre les départements de la Sarthe & de la Mayenne. Ses paroisses sont au nombre de 27 savoir :

²² La Carte des provinces du Maine et du Perche par Guillaume De l'Isle dont s'est servi l'Abbé Hutereau est consultable sur le site de la BNF : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77110502> ; Auteur : Delisle, Guillaume (1675-1726).

Canton d'Evron	Canton de Ste Suzanne	Canton de Loué
Assez-le-Bérenger	Ste Suzanne	Chemiré-en-Charnie
Evron	Blandouet	Etival-en-Charnie
Châtres	Chames	Joué-en-Charnie
Livet-en-Charnie	St Jean-sur-Erve	St Denis d'Orques
Mezanger	St Léger-en-Charnie	
Ste James-le-Robert	St Pierre d'Erve	
St Georges-sur-Erve	Thorigné-en-Charnie	
Voutré	Torcé-en-Charnie	
	Vaiges	
	Viviers	

F°32

Canton de Meslay	Canton de Sillé	Canton de Conlie
Bannes	Neuvilette	St Symphorien
Saulge	Parennes	

Parmi les nombreux massifs de bois, on distingue les forêts de la grande et de la Petite Charnie, la première au N. de St Denis d'Orques, et la seconde à l'O.N.O. de St Symphorien. Suivant l'état dressé par l'administration, la Grande Charnie renferme 2107 hectares et avoisine la forêt de la Chartreuse de 200 hectares en belle futaie. Bornée au N. par une chaîne de rochers dont le plus élevé se nomme le Groin de Cochon, elle s'étend de l'E. à l'O., et nourrit cerfs, chevreuils, sangliers etc. On y voit beaucoup de hérons, bécasses et quelque fois des cygnes.

Avant la révolution de 89, la Charnie appartenait aux terres de Ste Suzanne, de Bouillé & de Sourches. Depuis, Madame de Montbason, héritière de la maison de

F°33

Bouillé, en a vendu une partie achetée par le fameux Buon, simple maréchal ferrand de St Symphorien qui a étonné le département par son immense et rapide fortune à la suite de ses nombreux et importants achats de bien foncier.

La prodigieuse quantité de bois dont le pays est couvert y fit établir plusieurs grosses forges qui tiroient du sol même leur minerai. Les usines de Chemiré, et de Montcor continuent seules leurs travaux. A quelque distance à l'O. du petit clocher d'Etival, est construite la maison de la Meute, rendez-vous de chasse des seigneurs de Bouillé.

Les routes du Mans à Laval, de Sablé à Sillé-le-Guillaume, traversent le territoire de la Charnie dans des directions opposées.

La grande Charnie renferme deux villes : Ste Suzanne et Evron avec

F°34

l'ancienne cité des Arviens, Vagoritum²³, au sud et peu loin de St Pierre d'Erve, à l'endroit appelé encore la cité. La Petite Charnie, arrosée par le ruisseau de Palais, se compose seulement des paroisses de Saint Symphorien, Parennes & Neuvilette.

La Charnie, ainsi que la Champagne, possédait plusieurs établissements religieux : les abbayes d'Evron & d'Etival, la Chartreuse

²³ Les Arvii, ou Arviens sont un peuple gaulois, établi dans la province romaine de la Gaule lyonnaise plus précisément dans la troisième lyonnaise ; ils sont cités seulement par Ptolémée ; leur existence et leur localisation sont l'objet d'un débat qui a animé les géographes et historiens du XIXe siècle ; leur capitale serait Vagoritum. Danville les situe entre les Diablintes et les Cénomans, aujourd'hui dans le Maine (départements de la Sarthe et de la Mayenne) avec Vagoritum à Thorigné-en-Charnie et à Saulges^{1,2}. Cette hypothèse même si elle a été reprise, ne résiste pas aux critiques de l'époque et à l'archéologie. (Source wikipédia)

du Parc, un couvent de bénédictines : les prieurés de St Symphorien, Saulges, Torcé, Thorigné et Vaige.

Ce pays convenait très bien aux druides. Aussi ils y portèrent leur culte et leurs institutions. Des monuments qu'ils ont élevés, il reste deux dolmens, établis au milieu d'un carrefour près le moulin des Erves, à 2 kil. N.N.E. de Ste Suzanne et peu loin de là, sur le bord

F°35

de la rivière, un peulven de 8 pouces de hauteur. Ces dolmens sont fort endommagés. (Nous avons puisés ces renseignements dans le mémoire de la société des antiquaires de France, Vol. VIII, page 367).

L'histoire des seigneurs et des familles de la Charnie demanderait trop de développement pour l'entreprendre ici. Nous ferons seulement observer, en terminant cet article, qu'il n'est pas question de la Charnie avant le IXe siècle.

Chapitre 4

Notions générales sur l'état primitif des Gaules²⁴

Pour nous aider à classer les faits que nous allons établir, il est bon de jeter un coup d'œil sur l'état primitif des gaulois, leur origine, leurs mœurs, leurs

F°36

culte et leurs coutumes, leur gouvernement et leur langue.

Territoire des Gaules – Origine

²⁴ L'Abbé Hutereau pour rédiger les pages généralistes qui suivent s'est largement inspiré du livre de Louis-Pierre Anquetil - *Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie (14 volumes, 1805)*

On nomme les Gaules le pays compris entre l'océan britannique, au nord ; le Rhin, la grande Germanie, une partie des Alpes avec l'Italie, à l'Orient, la mer méditerranée, les Pyrénées & l'Espagne, au midi, le grand océan à l'Occident. Les francs qui s'incorporèrent aux gaulois, ont occupé plus ou moins d'espace dans cette étendue, selon les temps et les circonstances. De là le nom de France donné plus tard aux gaulois et l'origine de cette dénomination.

Mœurs des gaulois

En marge : Les gaulois descendants de Gomer

Les gaulois, ainsi que l'atteste l'histoire vinrent de la Germanie, peuplée elle-même par les Celtes, enfants d'un petit-fils de Noé nommé Gomer²⁵ qui de l'Orient étendit sa postérité dans le Nord. Si de quelques traits particuliers, on pouvait détruire le

F°37

En Marge : Polythéisme – Religion primitive des gaulois

Caractère particulier d'une nation, dit Anquetil, nous dirions que les Gaulois étoient vifs, emportés, audacieux, colères, toujours prêts à frapper, surtout en présence de leurs femmes qui se mêlaient volontiers de leurs querelles et qui ne redoutoient pas plus le combat que leurs maris. Ils se piquaient de franchise et de générosité. Ils étoient fort avides de nouvelles ; mais aussi leur excessive curiosité les rendait très crédules.

Culte des Gaulois

Leur religion primitive, au sein de leurs immenses forêts, fut le polythéisme accompagné de pratiques superstitieuses et barbares dont les druides, leurs prêtres étoient dépositaires et les propagateurs, s'ils

²⁵ Gomer, premier des petits-fils de Noé, fils de Japhet – On notera que l'origine des Gaulois, telle qu'elle est proposée par l'abbé Hutereau, s'inscrit dans une inspiration chrétienne. Au regard des connaissances et des recherches contemporaines que nous avons du peuplement de la Gaule, cette description reste très anecdotique mais se situe bien dans l'esprit de ce milieu de XIXe siècle très enclin à la celtitude.

n'en étoient pas les inventeurs intéressés. Au-dessus des Dieux qu'ils faisaient adorer, les druides plaçoient un esprit souverain qui se répandait par tout l'univers : mais ils

F°38

En marge : Ils croyoient à l'immortalité de l'âme – leur principale fête religieuse

ne mettoient pas cette doctrine par écrit de peur qu'on ne la profanât . Ils croyoient aussi à l'immortalité de l'âme et à la métempsychose. Ils étoient très persuadés de l'existence d'une autre vie, et il leur arrivait quelque fois de prêter à un modique intérêt à condition qu'on leur rendrait, après leur résurrection la somme qu'ils eussent pu exiger légitimement dès cette vie.

La recherche du gui, plante parasite qui croît sur les arbres, étoit une fête nationale. Prêtre & peuple se répandoient dans leurs forêts pour le chercher. Quant on l'avoit trouvé, on éclatait en cris d'une joie sauvage. Le chef des druides approchoit avec une serpette d'or et le laissoit tomber sur une nappe neuve, de fin lin, qui ne servait plus à aucun autre usage. On faisoit dessécher la plante qu'on réduisoit en poudre dont on se servait comme antidote contre les maladies ou les maléfices. La

F°39

En marge : Victimes humaines offertes pour leurs sacrifices

cérémonie étoit annoncée par cette formule encore de nos jours : « *Au gui l'an neuf* » qui étoit criée solennellement. On conjecture delà que cette fête étoit destinée à annoncer le commencement de l'année.

La religion des druides ne se bornait pas là. La barbarie de ces premiers âges leur prescrivait de verser le sang de l'homme dont ils faisoient une victime qui croyait elle-même mériter en se faisant égorger lentement. De son sang, reçu dans les coupes, on arrosoit les branches des arbres et on en rougissait le tronc. Peut-on, de nos jours, se figurer

ces ténébreux bocages où l'affreux silence de ces sanctuaires de barbarie n'était interrompu que par les gémissements des victimes et les cris sauvages des bêtes fauves qui devoient s'en dispenser les restes !

César, dans ses commentaires, dit qu'il n'y avait pas longtemps que cette

F°40

en marge : Virginité un honneur – Durée approximative du druidisme

horrible barbarie avait cessé, quand il vint dans les Gaules.

Les druidesses, société de femmes qui se vouaient à la virginité, élevaient les filles. Elles se prétendoient fées et par là-même douées du talent de devineresse et prédire l'avenir.

On pense que la religion des druides a pu durer huit cents ans. Il est certain que leur puissance commença à être ébranlée par la conquête des Romains et attaquée par les ordonnances mêmes de quelques-uns de leurs empereurs tel que Auguste, Claude etc...

Coutumes des gaulois

Les deux sexes, chez les gaulois, se paroiennent de chaînes, colliers, bracelets, bagues et ceintures d'or. Ils fabriquent eux-mêmes ces ornements ainsi que les étoffes de lin et

F°41

En marge : Les jeunes filles choisissent leurs maris – Droit barbare de l'homme sur sa femme – tout enfant mâle était soldat.

de laine qui leur servoient de vêtements. Les hommes les portoient courts. Ceux des femmes étoient longs. Les filles choisissent librement leur mari dans un repas auquel les pères convioient les jeunes gens qui pouvoient espérer leur alliance. Les hommes avoient droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfants. Ces derniers accompagnoient leurs pères en public que lorsqu'ils étoient en état de porter les armes. La chasse étoit leur principal amusement. C'est de cette manière qu'ils

apprirent à forger des armes et à se livrer des combats. Leurs armes étoient la hache, la flèche et surtout l'arc dont ils se servoient avec une rare habileté. Le gaulois naissait soldat. Il combattait à pied ; excellait surtout à cheval et sur des chariots armés de faux. Leur ordre de bataille était très confus et sans aucune tactique. Le courage suppléait à tout. A son entrée dans les Gaules, César fut surtout surpris de l'amitié qui existait parmi

F°42

ces cohortes sauvages de combattants. Il dit qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un ami ait voulu survivre à celui dont une mort glorieuse, serait séparé.

« *Neque adhuc hominum memoriam repertus quisquam, qui, eo infecto cujus se amicitiae, mori recusaret* ». de b.11 Gall. Lib.11²⁶.

Leurs premières excursions se firent dans les pays méridionaux plus avancés dans les arts et par là-même plus enrichis, et le butin que les gaulois en rapportait chez eux fit naître & perpétua le goût des expéditions militaires.

Comme je ne me propose que de jeter ici sur le papier quelques notions très abrégées sur les gaulois, qui les premiers ont foulé le sol de notre belle France, je renvoie à l'histoire pour leurs excursions, leurs victoires, leurs défaites, l'arrivée des Phocéens dans les Gaules et surtout l'invasion des romains, ses causes, ses conséquences etc... pour passer de suite à leur gouvernement.

Gouvernement primitif des Gaulois

Il est bien entendu que, sur cet article,

F°43

²⁶ Citation empruntée p. 5 du livre d'Anquetil, *Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie* (14 volumes, 1805)

En marge : Gouvernement fédératif – Leur chef ou général était élu par eux

nous prenons les gaulois, non à leur origine, car l'histoire n'a que des conjectures à nous offrir, mais à une époque assez avancée de leur existence.

Le gouvernement des habitants des Gaules était fédératif. Une foule de petits états, d'abord très indépendants, se formèrent à mesure que ces peuplades sentirent le besoin de se protéger et surtout de se défendre contre leurs ennemis et quelques fois entr'eux et contre leurs voisins même. L'aristocratie dut bientôt prévaloir. On se réunit, à l'époque donnée, pour élire un magistrat suprême et un général ou chef pour les conduire à la guerre. Le même personnage put bien d'abord remplir cette double fonction. Delà, une agglomération plus ou moins grande de population pour se ranger sous la protection du plus brave, du plus sage ou du plus fort ; delà, le commencement et le perfectionnement des arts parmi nos pères, delà, enfin, leurs petits états avec la circonscription que le temps ou eux-mêmes donnèrent, et les bourgades d'abord, puis les cités qu'ils bâtirent. C'est de ces lieux, ordinairement

F°44

En marge : Vie de leur chef – Peines militaires

escarpés, d'un abord difficiles, défendus par des rochers posés par la main de la nature, que prirent plus tard leur nom ces cohortes guerrières qui firent trembler les romains eux-mêmes avec leurs forces et l'incontestable supériorité qu'ils tiroient de leurs tactique militaire. On compte entre elles, les Séquanais, les Beauvoisins, les Rémois, les Tolosains, les Artésiens, les Parisiens, les Berruyers et une foule d'autres.

Le magistrat élu de ces cités ne pouvait sortir de l'enceinte de la ville, pendant le temps de sa charge, que pour les affaires de l'état. Les hommes, appelés à délibérer, venoient au conseil tout armés prêts au combat. Les femmes y étoient admises et donnoient leur avis. Le président ou chef faisait couper un morceau du manteau de celui qui arrivait trop tard. Ils juroient sur leurs étendards. Les peines militaires

étoient très sévères. J. César rapporte que Vercingétorix, chef des Aubergnats et proclamé roi ou gouverneur de toutes les Gaules, faisait couper une oreille ou crever un œil pour les moindres fautes, et punissait les plus graves par le feu. (*Caesar, de Bell. Gall. Lib. VII*)²⁷

F°45

Langue des Gaulois

La langue des anciens gaulois, conservée dit-on, dans le pays de Galles et dans la Basse-Bretagne, était la celtique qui passe pour la mère de celles qui se sont parlées. Elle se parle encore en Europe.

(nota) Ces courtes notions mises en avant, vont nous servir pour établir ce que nous avons à dire sur l'histoire de Crannes que nous allons commencer ici.

Chapitre 5^{ième}

Description topographique de la paroisse de Crannes

Crannes a pour bornes au N. Auvers-sous-Montfaucon et brains ; à l'E. Coulans & Souigné. Au S. Vallon à l'O. Vallon et Tassillé ; à 2 L. E. de Loué,

F°46

44, 5 O. du Mans (distances légales 2L. $\frac{1}{4}$ - 5 L. $\frac{1}{4}$). Cette paroisse a Loué pour canton et le Mans pour chef-lieu d'arrondissement.

²⁷ Description empruntée au livre d'Anquetil (op.cit.)

Par qui, comment et à quelle époque la paroisse de Crannes a-t-elle été formée ?

Ce serait ici, sans contredit l'endroit le plus curieux et le plus important de mes chroniques si je pouvais répondre, l'histoire à la main, par conséquent avec assurance et certitude, à chacune des questions que je m'apprête à traiter et à résoudre sur ce point. On sait d'avance que l'histoire ni même le grand nombre d'ouvrages qui ont parlé de notre département n'ont jamais abordé ces questions. C'est inutilement que nous avons compulsé de nombreux opuscules à la bibliothèque du Mans ; nous n'avons trouvé ni pour Crannes, ni pour aucune paroisse les renseignements que nous

F°47

En marge : L'emplacement du bourg de Crannes fut longtemps inculte.

recherchions sur ces matières. On ne pourra en être surpris quand on saura qu'à peine pourrait-on résoudre ces questions de manière à satisfaire, en ce qui concerne le plus grand nombre des villes importantes de France, sur l'établissement desquelles on n'a souvent que des conjectures à formuler.

En partant ici de l'origine de Crannes j'aborde donc une question qui bien certainement n'a jamais été traitée par personne, ce qui doit me dispenser de prévenir que je ne puis exprimer sur cette difficulté que mon sentiment personnel et ma manière de voir. Malgré l'embarras que j'éprouve, si je n'ai point de certitude historique pour motiver mon opinion, je vais au moins chercher à l'appuyer par des conjectures raisonnables.

La première pensée que je consigne ici comme probable, c'est que l'emplacement où le bourg de Crannes est établi aujourd'hui dut être assez longtemps inculte et par conséquent

F°48

inhabité. En effet la difficulté que le sol calcaire et aride devait présenter pour la culture, dura bien certainement et pendant assez longtemps laissé cette contrée sans habitants, si l'on considère surtout la vaste étendue de terre vierge, d'une qualité native bien supérieure à la nôtre, bien moins fatigante pour le cultivateur, dont les populations nomades des gaulois durent s'emparer dans le principe.

Les gals ou gaulois s'associaient volontiers en grandes hardes, et campoient en de grandes plaines ou de vastes clairières. Chasseurs et bergers, avant tout, les lieux les plus en rapport à leurs goûts et à leurs besoins durent être les forêts et les vastes prairies ; or, sous ce double rapport plusieurs autres contrées, même sans sortir des limites données à notre département, durent beaucoup mieux que Crannes leur présenter ces avantages qu'ils cherchoient. Quand je dis que l'emplacement du bourg de Crannes resta assez longtemps inhabité je ne prétends parler, bien entendu, que

F°49

des quelques premiers siècles qui s'écoulèrent depuis l'envahissement des Gaules par ces immenses populations nomades de la haute Asie, désignées par les anciens dans le nom effectif de Scythes. Car à mesure que leur nombre augmenta, ce qui arriva surtout à la suite de diverses émigrations qui eurent lieu encore peu de temps après, ces hommes sentirent le besoin de se partager l'immense étendue de terrain privé jusque là d'habitants. Trop resserrés bientôt dans les premiers endroits où ces Scythes et les Cimbres avoient porté leurs pas, ils tournèrent leurs vues sur d'autres contrées. L'an 587 avant J.C., les habitants des Gaules étoient déjà devenu si nombreux qu'ils préparèrent deux grandes émigrations, sous les ordres de deux frères jumeaux, Sigorèse & Bellovèse que l'histoire qualifie neveux d'Ambigat roi des Biturges (Bourges). La première traversa le Rhin et vint se fixer sur la rive droite du Danube, et l'autre se dirigea

F°50

En marge : Les femmes et les enfants suivoient les hommes en temps de guerre.

vers l'Italie. Ces deux colonnes montoient ensemble à trois cent mille personnes, y compris les femmes et les enfants dont les gaulois ne se séparaient jamais, selon la coutume des peuples pasteurs. Ce serait ici le lieu de parler des combats qu'ils eurent à livrer en cette circonstance, mais je m'écarterais de mon sujet.

Ces deux premières émigrations donnèrent l'idée à quelques-uns de leurs frères de quitter aussi les lieux qu'ils avoient occupés jusque-là dans les Gaules. Ce qui les poussa surtout à cette détermination paroit être l'abondance des pâturages sous le doux ciel de l'Italie, la richesse de ces fertiles contrées et probablement aussi le désir de la connaissance des arts qui commençait à s'emparer des esprits. De ce nombre furent les Aulerces, les Carnutes et les Cénomans. Crannes était trop voisin de ces derniers, pour croire qu'à cette époque où ils étoient déjà si nombreux, il n'ait été habité au moins par quelques

F°51

En marge : Origine de premiers habitants de Crannes

familles de ces Cénomans dont nous aperçons dès cette époque les premiers vestiges dans l'histoire. J'estime donc pour répondre aux questions que je me suis adressées en commençant ce chapitre (Par qui, comment et à quelle époque Crannes a été fondé) que les premiers habitants de cette paroisse furent inévitablement des Suindini²⁸, appelés plus tard Cenomani, ou des Vugoriti. On sait que Suindinum, ville des premiers, était située au lieu même où a été établie la petite paroisse d'Allonnes, près le Mans, et que Vagoritum, était la ville principale et fort importante des Arviens, qu'elle était bâtie dans la Charnie, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer au chapitre 3 page 34, et peu loin où se trouve actuellement Saint Pierre sur Erve. Crannes se trouvait à quatre lieues de Suindinum et à 7 lieues de Vagoritum (il serait plus logique de compter ici par la lieue gauloise qui est la moitié de la lieue

²⁸ Sundini, habitants de Sundinum = Vindunum, nom de la ville du Mans

F°52

commune de France de 2,282 toises et de 25 au degré). Ou bien encore par le mille romain qui se compose de mille pieds romains et vaut 761 toises – 1 kilomètre 487. Aussi rapproché de ces deux villes, Crannes doit inévitablement son origine au séjour sur ce lieu de ces populations. C'est au moins ce qui paraît assez probable. Comment se forma, dans le principe, cette localité. Ce ne fut certainement point par toute autre considération que par l'avantage que ce lieu parut fournir à ces hommes encore barbares et sauvages et surtout à leurs troupeaux. Je ne doute pas que ces contrées encore vierges, cette vallée délicieuse, arrosée par son petit ruisseau quel qu'imparfaitement établi qu'en fut alors le cours, n'aient contribué puissamment à fixer ici au moins quelques familles de ces populations vagabondes. De là est venu, avec une longue suite de temps sans doute, l'établissement d'abord,

F°53

ensuite l'augmentation successive de ces premiers habitants qui commencèrent ainsi à se réunir en société. Plus tard le besoin d'habitation leur firent construire quelques misérables cabannes, d'abord très défectueuses, pour se mettre à l'abri, eux et leurs troupeaux, des injures des saisons et surtout de la rigueur des hyvers. Le temps et les arts leur apprirent le reste pour la construction plus solide, plus convenable de leurs demeures, et tout ce qui put contribuer à rendre leur séjour dans ce lieu plus agréable et plus avantageux. Aussi rapprochés qu'ils se trouvoient des deux principales villes de la contrée, dont nous venons de parler, ces premiers habitants de Crannes durent en retirer d'immenses avantages sous une infinité de rapports. Suindinum communiquait avec Autricum (Chartres) Caesarodunum (Tours) et autres lieux importants de ces temps reculés ; et Vagoritum communiquait

F°54

avec les Viducasses, Sarii, les Rhedones et les Abrincatui qui ont formé les villes de Bayeux, Sées, Rennes et Avranches. On voyait encore, au

milieu du siècle dernier, des traces assez sensibles des murailles dont cette ville importante avait été entourée. Son enceinte avait environ 300 mètres de long sur 200 mètres de large. Bâtie sur la rive gauche de l'Erve, dans un angle que forme le cours de la rivière, cette cité occupait un terrain fort élevé, accessible seulement au N. E. et défendue sur tout le reste par des rochers coupés à pic, ayant jusqu'à 20 mètres d'élévation du côté de l'Erve. Ses habitants, appelés les Aruvii ou Arvii, les Arviens, avoient pour voisin au S. les Andegavi, Angevins, et à l'O. les Redones, Rennes. Leur oppidum ou cité (Vagoritum) était à 29 kil. S.S.E. de celle des Diablintes qui se nommait

F°55

Noïodunum, et à 45 kil. De Subdinum ou Suindinum, cité des Cénomans ou Manceaux. J'aurais voulu savoir, en définitive, jusqu'où s'étendait le territoire soumis à l'une et à l'autre de ces deux cités remarquables. Cette découverte m'eut amené à conjecturer à laquelle Crannes pouvait alors appartenir et auquel de ces deux peuples notre paroisse devait son origine. Mais les recherches que j'ai fait sur ce point ont été complètement infructueuses. Et vouloir me prononcer là-dessus, serait donc de ma part une témérité. D'Anville qui paraît craindre d'affecter trop de précision, pense qu'on peut assigner aux Arviens le territoire qui composait autrefois les doyennés de Brulon, de Sablé et de Laval. Si cette assertion était hors de doute, la difficulté qui m'arrête ne pourrait être sérieuse, car Loué et ses environs se trouvait renfermé dans le doyenné de Brulon. En effet ces trois

F°56

doyennés renfermoient environ 120 paroisses qui composent actuellement un grande partie des cantons de Sablé, Brulon et Loué dans le département de la Sarthe ; les cantons de Laval, Montsûr, Ste Suzanne, Mayenne, Château Gontier, dans le département de la Mayenne. S'il en était ainsi, le territoire de Crannes, eut appartenu, dans ces temps reculés, aux Arviens qui, bien probablement dans ce cas, auroient fournis les premiers habitants de cette localité.

J'avance pour aborder une question aussi difficile à résoudre que les deux premières que je viens de traiter. A quelle époque la paroisse de Crannes a-t-elle été fondée ?

Nous avons déjà en lieu de remarques que la 1^{ère} émigration des Gals ou Gaulois en Italie eut lieu en l'année 587 avant notre ère chrétienne. Ce trait historique prouve au moins qu'à cette époque les

F°57

habitants de la Gaule étoient assez forts par conséquent assez nombreux pour aller en troupe faire la conquête des pays voisins. On voit, peu de temps après, les Cénomans, les Aulerces et les Carnutes, réunir leurs forces communes sous un chef appelé Ouragan et passer en Italie où ils fondèrent Brixia (Brescia) et Fearann (Véronne). Les cités florissantes des étrusques furent ravagées et détruites pour faire place aux chaumières gauloises. Les champs furent abandonnés pour servir de pacages. Car, à cette époque, les Gals étoient étrangers à l'idée de la cité proprement dite. Leurs villes n'étoient que de grands villages ouverts comme Mediolanum, Milan, qui fut fondée par les premiers émigrants, c'est-à-dire par les Edues, les Arvennes et les Bituriges, habitants de pauvres cabanes, sans meubles, ne se nourrissant que de viandes, ils ne connaissaient de

F°58

de richesses que l'or et les troupeaux. C'est ainsi que, sans vouloir renoncer à leurs mœurs avides et nomades, ils détachèrent fréquemment sur le reste de la péninsule et vers d'autres contrées et jusqu'en Asie, leurs bandes aventurières pour chercher un nouveau butin ou de nouveaux paturages. Tous ces faits qui se trouvent consignés dans l'histoire nous prouvent avec évidence que ces peuples étoient fort nombreux. On peut conjecturer même, sans avancer rien d'improbable, qu'avant de quitter les Gaules ces différents peuples occupoient, habitoient même au moins passagèrement, les contrées voisines de leur oppidum ou cité. Ne devaient-ils pas, en effet, parcourir et occuper souvent et pendant quelques temps les lieux rapprochés et

qui pouvoient offrir d'abondants pacages à leurs nombreux troupeaux ? J'incline à penser que pour ce motif, Crannes et surtout Auvers durent recevoir, et

F°59

En marge : Crannes a du être habité 4 ou 5 siècles avant l'ère chrétienne

avant cette époque, de fréquente visites de la part des Arviens et principalement des Suindini ou Cénomans. On pourrait, en conséquence, faire remonter au moins jusqu'à quatre ou cinq siècles avant J.C. l'habitation de notre contrée par l'un ou l'autre de ces peuples. Ce qu'il y a de sûr c'est que les lieux voisins des forêts durent être fréquentés souvent et de bonne heure par les gaulois qui suivoient les pratiques religieuses du druidisme. Or, le territoire de Crannes dut fournir bientôt un abri quelconque à ces grossiers sectateurs de la religion druidique. Les raisons que je donne ici, à l'appui de mon opinion sur la question que je traite, ne sont pas, je le sais, à l'abri d'une critique sévère. Aussi j'avoue que si j'en eusse connu de meilleures, je les aurais consignées ici. Toutefois si mon sentiment n'a pas le mérite d'une vérité historique, on

F°60

En marge : Culte des Gaulois – Ils croient à

voudra bien être assez juste pour ne pas lui refuser tout caractère de vraisemblance et de probabilité. On sent, du reste, que dans un cas aussi douteux, et quand surtout il faut se prononcer, n'être pas invraisemblable est déjà un titre à la bienveillance du lecteur.

Chapitre 6^e

Etat social de la Gaule jusqu'à la conquête des romains

La religion primitive des Gals était le polythéisme grossier. Dans le principe, les lacs, les fontaines, les pierres, les arbres et les vents étoient l'objet de leur adoration. Le druidisme un peu moins imparfait, leur apprit l'éternité de l'esprit et de la matière. La

F°61

En marge : La métempsychose – Ils admettoient l'éternité des peines – Multipliation des sacrifices humains

métempsychose, c'est-à-dire l'âme quitte le corps pour aller animer un autre corps devint l'objet de leurs croyances. Croira-t-on même que ces hommes grossiers avoient l'idée des peines et des récompenses d'une autre vie, de l'existence d'un autre monde ? L'histoire nous apprend, en effet, que cette foi devint si vive chez les Gaulois qu'aux funérailles on donnait quelques fois des lettres au mort qu'il devait lire ou remettre à d'autres morts. Souvent aussi leurs dettes étoient stipulées remboursables au pays des âmes. Tels furent autrefois les dogmes des premiers habitants de Crannes si rapprochés de la Charnie où ces dogmes étoient enseignés. A côté de dogmes si parfaits, le druidisme enfanta aussi des cérémonies monstrueuses. Cette religion savante, loin d'abolir les sacrifices humains, les avait multipliés affreusement. C'est avec horreur que je me représente des malheureuses victimes sorties peut-être et probablement des lieux

F°62

En marge : Les terres cultivées à Crannes par les femmes et les enfants.

que nous habitons s'offrant en holocauste aux affreuses et coupables exigences de leur culte cruel et grossier. Mais un siècle avant l'ère chrétienne, ces cruautés devinrent de plus en plus rares, et disparurent totalement à la voix de J.C.. Crannes, sous ce rapport, dut être beaucoup plus privilégié que d'autres localités, parce qu'il se trouvait très rapproché du lieu où l'apôtre de notre province, St Julien, vint éclairer nos pères de la lumière de l'évangile dès le commencement du 1^{er} siècle.

Quant au territoire, il ne se morcelait pas en propriétés individuelles. Chaque tribu avait sa part. Ces tribus étoient subordonnées aux druides. Les femmes, les enfants et les vieillards cultivoient le peu de terre consacré à la récolte des grains. J'estime que Crannes n'offrit guères d'avantages sous ce rapport. Ces bleds se conservoient en épis dans des souterrains pratiqués, au milieu des forêts, avec un soin infini. Dès avant l'arrivée des

F°63

En marge : Commencement des maisons proprement dites élevées à Crannes – Décadence du Druidisme à Crannes

romains des maisons rondes un peu plus commodes et plus spatieuses avoient remplacé les cabanes des gaulois. Il est assez probable qu'au temps où les Gaules furent envahies par les romains, Crannes pouvait déjà avoir élevé quelque construction de ce genre sur son territoire, et bien probablement dans l'endroit où le bourg fut bâti plus tard. Tel fut pendant plusieurs siècles l'état de la Gaule et par conséquent de notre pays. Peu à peu les relations qui durent s'établir entre Crannes avec Subdinum et Vagoritum d'abord, et les autres peuples ensuite, ne manquèrent pas de devenir de plus en plus fréquentes, et de détruire dans ces contrées l'influence des druides. C'est ainsi que les habitants de notre paroisse se préparoient de longue main à recevoir les douces influences de la civilisation, et à mériter de devenir plus tard des chrétiens. L'invasion des romains contribua beaucoup à leur procurer le premier avantage, et la religion de J.C.

F°64

en le perfectionnant lui-même, leur apprendre le second par ses dogmes sacrés et ses sublimes enseignements.

Chapitre 7e

Les romains dans les Gaules

Conséquences de cette invasion pour notre pays

Pour plusieurs raisons qu'il n'entre pas dans mon sujet de développer et que l'histoire d'ailleurs nous apprend, les romains, l'an 600 de Rome, franchirent pour la première fois les Alpes et passèrent dans les Gaules. Cette première expédition fut suivie de plusieurs autres qui se répandirent sur divers points des Gaules pendant le dernier siècle qui précéda la naissance de J.C. Je passe de suite à

F°65

l'arrivée de Jules César dans les Gaules. Elle eut lieu dans le cours de l'année 58 avant Jésus-Christ. Les divers peuples de la Gaule mirent sur pied 290.000 combattants valides qui furent bientôt anéantis. César en vendit 50.000 et davantage comme esclaves. A partir de ce moment, cet intrépide guerrier, ne cacha plus le projet qu'il nourrissait de soumettre tout le pays des Gaules. A la tête de ses soldats, il dirigeait lui-même leurs opérations militaires avec autant d'activité que de courage. Il pénétra dans les marécages et les vastes forêts des Gals, traversa leur territoire en entier, livra jusqu'à dix batailles par jour, ouvrait quelque fois ses campagnes en plein hiver, les attaquait en corps de bataille ou séparément et les accablait tous.

L'invasion des Gaules par J. César malgré les guerres désastreuses qui ensanglantèrent le territoire, eut des conséquences avantageuses pour notre pays.

F°66

En marge : Avantages procurés à Crannes par l'invasion des armées romaines.

C'est, en effet, à cette invasion des romains que remontent les différentes constructions qui ont bravé tant de siècles, dont quelques-unes durent encore et qui servirent plus tard soit à défendre nos pères

contre de nouvelles attaques, soit à leur apprendre à eux-mêmes la construction solide de leurs édifices publics et la simple construction de leurs habitations. En jettant leurs ponts sur les rivières et les fleuves, malgré les largeurs ou leur impétuosité, les romains suggérèrent aussi à nos pères l'idée si féconde en heureux résultats de les imiter dans les œuvres hardis de ces constructions. Les victoires de romains anéantirent encore la puissance des druides et préparèrent, par ce moyen et sans s'en douter, la voie à l'établissement du christianisme. A l'exemple du reste des Gaules, les habitants de nos contrées se liguèrent aussi pour repousser l'invasion du peuple romain, qui malgré leurs efforts réunis se rendit maître de Suindinum & de Vagoritum. Trop

F°67

En marge : Les habitants de Crannes se liguent avec leurs voisins pour combattre les armées de César – A mon avis les romains pénétrèrent et séjournèrent à Crannes.

rapproché de ces importantes cités pour ne pas partager leur défaite, Crannes dut aussi se courber sous le joug de Jules César, et par conséquent avoir à se défendre contre cet intrépide guerrier, cinquante et quelques années avant notre ère chrétienne. Je demeure même parfaitement convaincu que les armées romaines en tout ou en partie pénétrèrent sur notre territoire, et qu'elles durent l'occuper plus ou moins longtemps. Je n'ignore pas cependant que mon opinion sur ce fait est en opposition formelle avec l'idée qu'on s'est formée d'une manière plus ou moins juste sur les lieux de notre département qui ont été parcourus et occupés par les légions de J. César. J'ai eu l'occasion de manifester cette opinion en présence de messieurs Drouet et Hucher²⁹ du Mans, qui se sont beaucoup occupés de la recherche des voies romaines dans notre province, et qui ont paru surpris, le dernier surtout, de la prétention que j'osais élever, et surtout

²⁹ M. HUCHET, inspecteur des monuments historiques de la Sarthe

F°68

En marge : preuves à l'appui de mon opinion – Découvertes de médailles et poteries romaines.

particulièrement des preuves que je leur ai fournies à l'appui de mon opinion.

Ces preuves, en effet, de l'invasion du territoire de Crannes par les romains sont plus qu'étonnantes. Elles sont, selon moi, la confirmation évidente et authentique du fait. Les voici donc sans plus de commentaires.

En ouvrant en 1843, la route de moyenne communication qui part du faubourg de la Chapelle pour joindre la route de Vallon au Mans, les ouvriers ont mis à découvert un grand nombre de débris de briques romaines, de fragments de poteries ou vases à l'usage de ce peuple ; enfin une quarantaine de médailles romaines, à l'effigie de différents empereurs ont été recueillies par ces mêmes ouvriers pendant l'exécution de ce travail.

De ces découvertes, voici ce que je conclus, ces briques que j'ai fait voir et dont je possède plusieurs fragments, annoncent

F°69

avec évidence le séjour des romains sur l'endroit et sont les restes de quelques constructions de leur part sur le lieu même ; il ne serait pas raisonnable de supposer qu'elles auroient été apportées d'ailleurs sur l'emplacement qu'elles occupoient quand on les a découvertes. En outre, que signifie ces débris de vases cassés appartenant aux romains, ces médailles assez nombreuses et dont quelques-unes assez bien conservées qu'on a trouvé sur le même endroit ?

Ne sont-ils pas l'indice évident, je ne dis pas seulement de l'occupation, mais du séjour et de l'habitation du peuple romain sur le territoire de Crannes ? Cette conséquence me paraît si évidente et si claire qu'elle doit exclure toute espèce de doute et mettre dans l'impossibilité de soutenir raisonnablement le contraire.

Comme le fait que j'établis ici tient une place importante dans les chroniques de Crannes, je ne dois pas omettre de signaler

F°70

l'endroit où ces découvertes ont été faites de manière à ce que le souvenir en soit bien conservé dans l'avenir. Un jour viendra, je le crois, où de nouvelles découvertes plus importantes que celles dont je viens de parler pourront consolider par des témoignages irrécusables le fait que j'établis ici.

A cent pas au-delà d'un très petit pont de pierres qu'on vient de construire à l'endroit dit mare de la Genevraie, sur le chemin vicinal du bourg de Crannes à Malvoisine, se trouve sur la droite une très petite ruelle qu'on nomme ruelle verte et qui va, au raccourci, par le grand champ dit du Pierreux (puit creux) à la ferme de Crenon. A l'embranchement de cette petite ruelle se trouve, en quittant le chemin vicinal, un carrefour de très étroite dimension et à peu près de quinze mètres carrés.

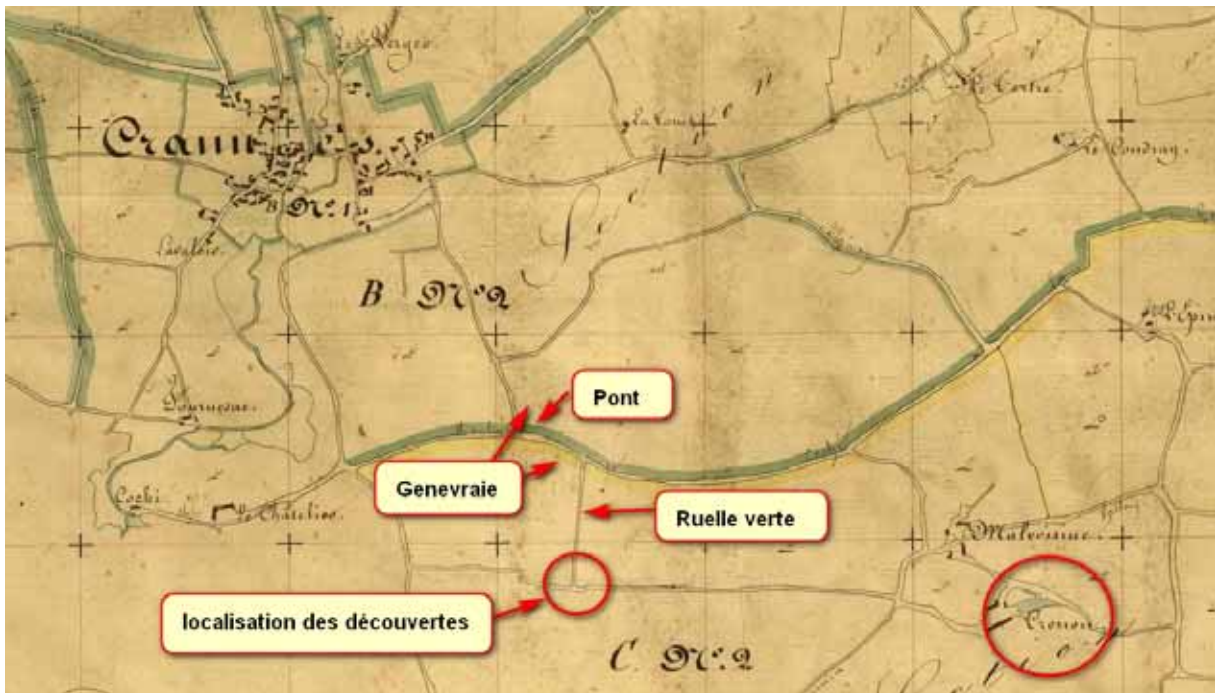


Figure 5 - "A l'embranchement de cette petite ruelle se trouve, en quittant le chemin vicinal, un carrefour de très étroite dimension et à peu près de quinze mètres carrés."

Nous avons eu quelques difficultés à localiser le lieu de cette découverte. Le toponyme Genevraie se trouve présent dans les alentours immédiats du petit pont : La Jeunevraie B421, La Genevraie B422, C151 La Jeunevraie, C159, La Petite Jeunevraie, C154. Le chemin de la ruelle Verte, tout comme le raccourci qui va à la ferme de Crenon, n'existent plus. On notera qu'une prospection de surface à proximité de ce lieu nous a permis de trouver un silex taillé du néolithique et quelques fragments de poteries³⁰

C'est dans cet endroit même qu'en enlevant de la terre nécessaire pour le remblaiement à faire au-dessus du petit pont, les

F°71

ouvriers ont mis à découvert les débris de briques et de poterie romaines, et trouvé éparpillées ici et là, et non réunies, les médailles dont j'ai parlé. Toutes celles que j'ai vues et que j'ai pu me procurer étoient en bronze et de différents modèles. Malheureusement je n'ai eu connaissance de la découverte qui avait été faite qu'assez longtemps, au moins 15 jours après les travaux terminés. La connaissance tardive que j'en ai eu est d'autant plus malheureuse qu'en ayant été instruit de suite, j'aurais pu faire prendre des précautions pour éviter de briser les quelques restes de vases romains trouvés sur le lieu. Je présume aussi, et avec assez de fondement, qu'au moins un des ouvriers a trouvé un plus grand nombre de pièces de monnaie qu'il n'a déclaré à ses compagnons de travail. Je l'ai interrogé à plusieurs reprises et il m'a assuré chaque fois n'en avoir pas découvert d'autres que celles qu'il m'avait fait voir. Cependant je ne suis

F°72

resté convaincu du contraire ; et après comme avant son assertion je continue de penser que je n'ai pas connu toute la vérité. Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques-unes de ces pièces de monnaie ne me sont parvenues qu'après avoir été mises en circulation et qu'on en a vu, à

³⁰ Voir documents annexes

cette époque, livrées dans la commune pour la valeur d'un décime. Quelques-unes même, plus détériorées, ont été déposées dans le vase destiné à recueillir chaque dimanche, à la messe, les offrandes des fidèles pour les âmes du purgatoire. D'où seroient venues ces monnaies romaines s'il n'en eut pas été découvert d'autres que celles dont les ouvriers ont donné connaissance, et qui toutes, sans exception, ont été achetées par Mr Gadois, propriétaire du Mirail, ou par moi³¹. Il est évident qu'on ne peut assigner à celles-ci une autre origine qu'aux premières ; d'où il est raisonnable de

F°73

conclure, en définitive, que quelques-unes peut-être même en assez bon nombre ou même d'une valeur intrinsèque supérieure à celles que j'ai vues, ont été soustraites à ma connaissance.

Il serait à désirer, dans l'intérêt de la science, qu'il fut permis de faire des fouilles sur les terrains voisins du petit carrefour où l'on a fait les découvertes dont je viens de parler. Pratiquées sur la droite ou sur la gauche du chemin vicinal, elles pourroient donner, je le crois, de très heureux et précieux résultats. Je dis sur la droite ou sur la gauche, dans l'indécision où je suis de savoir de quel côté je commencerais si cette latitude m'était accordée.

Cependant je préférerais fouiller le côté droit, en allant du bourg à Malvoisine, sans oser déterminer l'endroit ou le champ, en deçà

F°74

ou au-delà du petit pont de la Genevraie, peut-être même vis-à-vis . Dans ce cas, la grande pièce de terre, dite les Bouillies du Châtelier, serait le théâtre des travaux à exécuter. Ce qu'il y a de fort surprenant, c'est qu'aucune des pièces de terre circonvoisines ne porte un nom dont l'étymologie rappelle l'occupation des romains, ce qu'on retrouve

³¹ Plusieurs de ces monnaies ont fait l'objet d'une publication en 1865 cf. M. DAVOUST, curé - doyen de Brûlon, deuxième notice sur des médailles romaines trouvées dans le département de la Sarthe, Bull. Soc. Agriculture., sciences et arts de la Sarthe, Volume 18, 1865.

souvent pour beaucoup d'autres lieux habités par eux autrefois. J'ai pris les noms de tous les champs qui se trouvent dans le voisinage, et j'ai remarqué, avec surprise, que leur dénomination respective ne rappelle aucunement l'idée des romains sur les lieux. Cependant j'excepterais peut-être une grande pièce de terre, dépendant de la ferme de Malvoisine, nommé le Pierreux. Ce nom, qui est évidemment une corruption des mots puit-creux, signifie une

F°75

une excavation profonde sur l'origine de laquelle je n'ai pas pu obtenir aucun renseignement. Ce qu'il y a de positif, c'est que sans l'esprit de nos bonnes gens, ce champ passe pour être, pendant la nuit, le théâtre de faits inexplicables arrivés autrefois, d'apparitions et de fantômes. Un bon vieillard entr'autres, âgé aujourd'hui de 92 ans, nommé Chesneau (René) qui assurément n'a jamais passé pour un homme timide et peureux, m'a assuré à plusieurs reprises qu'un soir d'hiver, en passant par ce champ pour revenir au bourg, sur les 9 à 10 heures, étant parfaitement sain d'esprit, il s'est trouvé tout à coup en vis-à-vis avec un grand fantôme blanc qui l'a poursuivi depuis l'endroit de l'apparition jusqu'en deçà de la Genevraie. Il a fait, dit-il, une partie du chemin à reculons pour se défendre contre ce fantôme qui semblait vouloir le saisir entre ses bras. Jeune alors et actif, cet homme m'a assuré avoir frappé peut-être plus de 40 coups du bâton dont il

F°76

se trouvait armé sur son miraculeux agresseur sans entendre le son du coup appliqué à chaque fois, quoiqu'il fut certain que ce fantôme qu'il n'a pas perdu des yeux un seul instant, lui apparut véritablement sous la forme d'un homme d'une taille démesurément grande. J'abandonne ce fait et quelques autres semblables apparitions dans la pièce du Pierreux, dont je pourrais encore parler, aux personnes, qui, plus crédules que moi, continuent d'y ajouter foi.

J'ai entendu dire encore à un ancien de la paroisse qu'en refaisant les fossés au champ dit Bouillies du Châtelier et autres pièces de terres

voisines, il avait entendu dire lui-même qu'on avait trouvé autrefois des restes ou pans de mur souterrains. J'ignore jusqu'à quel point, cette assertion peut être véritable parce qu'ayant interrogé les cultivateurs actuels de ces champs sur ce point, tous m'ont assuré n'avoir jamais trouvé aucun indice du fait que je leur parlais. Enfin, la particularité la plus

F°77

significative que j'ai apprise touchant cette partie de la paroisse, si vraiment on pouvait la mettre hors de doute, suffirait seule pour prouver le séjour des romains sur ces lieux. J'ai appris, d'une seule famille, il est vrai, qu'un de ses ancêtres avait entendu dire que dans les environs de la Genevraie existait autrefois un très vieux reste de mur, de forme circulaire. Ces pans de murs antiques de forme ronde, n'auroient-ils pas été les restes de ces tours ou forteresses romaines dont on a trouvé autrefois des vestiges ailleurs ? Et le nom le Châtellier donné à une ferme assez rapprochée de la Genevraie ne pourrait-il pas fournir un indice de l'existence des romains dans cette contrée de la paroisse ? Son étymologie, Castellum, chastel, château, fort, citadelle, ne lui viendrait-elle pas du fait de l'existence d'une forteresse romaine construite sur son emplacement ou dans les environs ? Si je n'ose ici l'affirmer, je me garderai bien en même

F°78

temps de ne pas faire remarquer cette singulière coïncidence de cette dénomination imposée à cette ferme par l'emplacement qu'elle occupe sur les lieux, ou à peu près, où je suppose avoir été l'habitation des romains. Qui comme moi, du moins, ne serait pas frappé de ce rapprochement extraordinaire ?

J'étais sur le point de terminer ici ce chapitre sur les romains, lorsque je me suis rappelé que je n'ai encore rien dit du progrès qu'ils firent faire à nos pères dans toutes les branches de la civilisation et l'économie rustique. Il me paraît certain que les Subdini et leurs voisins leur furent redevables de beaucoup d'amélioration dans ces deux

rapports. En supposant, ainsi que je l'ai établi, que Crannes fut habité avant leur arrivée sur son territoire, nos ancêtres apprirent d'eux à se dépouiller peu à peu de ce qui restait d'âpre et de sauvage dans leurs mœurs, de violent dans leur caractère, d'inhumain dans leurs systèmes

F°79

En marge : Alonnes – ville principal ou cité des romains – Crannes gouvernée par les lois romaines – les habitants de Crannes durent...

religieux, et enfin d'opiniâtreté dans leur vénération pour le chêne et autres objets de leurs cultes. C'est encore du peuple romain que nos pères apprirent à imprimer à leurs ouvrages un caractère de grandeur, de solidité et d'utilité publique qu'ils ne savoient pas leur donner auparavant. Les aqueducs et l'amphithéâtre que ces romains construisirent à Subdinum (Le Mans) prouvent que ce peuple possédait de grandes connaissances hydraulique et en architecture. Entièrement maîtres du territoire des Cénomans et des environs, ils organisèrent leur nouvelle puissance et leurs loix dans le chef-lieu que tout porte à croire avoir été Alonnes, ainsi que je l'ai déjà dit. Crannes, si rapproché de ce lieu, et comme lui soumis aux romains, dut être gouverné comme pays conquis par les loix de ces étrangers. Comme esclaves ou si l'on aime mieux vraimens, les habitants de notre territoire purent même aider les romains, sur la fin du second siècle de l'ère chrétienne,

F°80

En marge : travailler avec les romains à édifier Suindinum aujourd'hui Le Mans

à bâtir sur un lieu qui leur parut plus agréable ou plus commode que celui d'Alonnes, leur cité de Suindinum ou Subdinum, Le Mans. On suppose même avec assez de probabilité que ce fut avec les débris de constructions d'Alonnes qu'on établit les fondements de cette nouvelle cité, du moins, dans la démolition qu'on fit en 1778 de deux tours sur la place des Jacobins on trouva pour assise et pour fondement une quantité prodigieuse de grosses pierres qui paroisoient avoir servi à

une construction antérieure. Plusieurs de ces pierres sculptées, des morceaux considérables de colonnes, de corniches, d'architraves d'un style qui annonçait celui des romains, toutes ces ruines antassées sans liaison dans les fondements ne pouvoient être que celles d'Alonnes. Pour ces travaux lourds et difficiles, beaucoup de bras durent être employés. Ne serait-ce pas une chose curieuse de voir figurer nos ancêtres au nombre des romains et de leurs voisins soumis pour jeter les premiers fondements de Subdinum ? Qui, cependant,

F°81

En marge : Les sciences ont-elles fleuri à Subdinum, du temps des romains ?

oserait voir en cette supposition un fait impossible et improbable, lorsqu'il considérera que les peuples soumis par la force des armes étoient traités comme des esclaves par les romains, et que Crannes se trouvait si rapproché du lieu de leur principale et plus importante habitation ou cité ?

Une question très importante encore qui doit nécessairement trouver place ici, c'est de savoir d'où étoit l'état des sciences dans notre pays à cette époque. Je ne puis malheureusement former que des conjectures sur ce point important ; du moins je n'ai rien trouvé de positif à avancer en cela. Il est à présumer que les romains ne les négligèrent pas, quoi qu'il ne paraisse pas rester aucun monument, aucun témoignage qui puisse justifier cette opinion. On voit dans les auteurs que les sciences étoient cultivées avec soin à Autun, à Lyon, à Limoges etc. et que des écoles célèbres déjà florissoient en ces villes. Est-il à présumer qu'elles

F°82

En marge : Crannes commence à posséder quelques teintures des sciences

seroient restées ignorées ou négligées dans des cités si importantes des Cénomans, des Arviens et des Diablentes ? Une supposition si déshonorante ne me paraît pas probable quand je me rappelle surtout

que la capitale des Cénomans a toujours tenu un des premiers rangs parmi les cités les plus remarquables de ces temps reculés ainsi que le rapporte cet ancien distique :

« Bourges, Autun, Le Mans avec Limoges furent jadis les quatre villes rouges »³²

On sait que cette épithète rouge vient de ce que les murs de construction des villes les plus antiques étoient bâtis en brique rouge ou brique romaine. En liant toujours les destinées de Crannes avec celles des Subdini surtout et même avec des Vagoriti, ses voisins les plus connus et les plus remarquables de ces temps éloignés, je suis porté à croire que ce fut à cette époque que notre localité commença à avoir quelques teintures des sciences les plus communes.

F°83

Je termine ici ce chapitre sur l'invasion des Gaules par les romains, et les conséquences les plus dignes d'attention qu'elle produisit pour Crannes et les environs. Je passe maintenant à un point historique bien autrement important pour nos ancêtres que celui que j'abandonne ici, et qui le survit de si près ; je veux parler de l'établissement du christianisme dans les Gaules.

Chapitre 8^e

Etablissement du Christianisme dans les gaules

Notions préliminaires

Dieu avait tiré le monde du néant depuis quatre mille ans.

F°84

Victimes infortunées de la chute déplorable de leur premier père, les hommes attendoient avec impatience le Sauveur qu'un oracle divin avait

³² On retrouve cette citation dans « A spinster's tour in France, the states of Genoa, &c. during 1827 »

promis à la terre à l'instant même où Adam et Eve avoient perdu leur innocence en violant le pacte sacré qu'ils avoient fait avec leur créateur. Enfin, les temps marqués dans les desseins de la divine providence pour la venue du messie promis étoient accomplis. Ce grand évènement dont les patriarches, les prophètes, les mystères et les oracles de l'ancienne loi avoient été les précurseurs et les préparatifs, arriva l'an 4000 de la création³³. Ce sauveur, ce messie promis, fut le fils de Dieu même, Jésus-Christ, seconde personne de la Ste trinité qui s'incarna dans le sein d'une jeune vierge de la Judée, nommée Marie, remarquable par son inaltérable pureté et sa profonde humilité. Neuf mois après, le 25 décembre, il prit naissance dans une bourgade de la Judée, nommée Bethléem. Dieu & homme tout à la fois, quoiqu'en

F°85

unité de personne, Dieu pour donner une valeur infinie à ses humiliations et à ses souffrances, homme pour souffrir et mourir.

Ce sauveur divin du genre humain passa les trente premières années de sa vie mortelle dans l'obscurité et les travaux d'un pauvre artisan, nommé Joseph auquel il fut constamment soumis et obéissant ainsi qu'à la Sainte Vierge, qui l'avait mise au monde. A l'âge de trente ans, il commença sa mission divine parmi les hommes, se choisit 12 disciples tirés des rangs les plus humbles de la société, sans instruction, sans crédit et sans puissance ; auxquels il donna le nom d'Apôtres. Il confirme son apostolat et sa sublime mission pour toute sortes de prodiges et de miracles pendant la prédication de son évangile. Trois ans après, pris et emmené par une soldatesque insolente, condamné à mort par un injuste et lâche gouverneur appelé Ponce Pilate que les romains, auxquels était soumise la Judée, avoient établi dans ce pays

³³ Voir : *Projets pour un cours complet d'instructions familières à l'usage des ecclésiastiques et des fidèles* ; par feu M. Guillet, directeur du séminaire à Chambéry, Tome 1 - du dogme, Bruxelles, 1836 – livre qui explique la naissance du Christ 4000 ans après la création de l'apparition d'Adam sur la terre.

F°86

pour percevoir le tribut annuel et faire respecter leur loix et leur suprématie ; Jésus Christ, le sauveur des hommes fut conduit sur une montagne, voisine de Jérusalem, nommée le Calvaire, et là attaché à une croix de bois entre deux voleurs qu'on crucifiait aussi le même jour. Suspendu entre le ciel et la terre, J.C. expira trois heures après son crucifiement, le 6^e jour de la semaine, le vendredi, sur les 3 heures du soir (son corps, d'abord déposé dans un sépulcre, ressuscita le 3^e jour, le dimanche). Pendant 40 jours consécutifs, il apparut plusieurs fois à ses disciples, parla, conversa et mangea avec eux et les instruisit. Avant de les quitter pour monter au ciel il leur dit : « *Allez...enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et apprenez-leur à observer ce que je vous ai enseigné moi-même* » « *docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis: et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem saeculi* »³⁴

F°87

Chapitre 9^e

Apparition du christianisme dans les Gaules

Appelés, ainsi que nous venons de le voir, à succéder dans sa mission à J.C. lui-même, les Apôtres se partagèrent le monde entier pour y répandre les lumières de l'évangile. A leurs voix, le monde payen, assis à l'ombre de la mort, sort de son assoupissement, embrasse la doctrine nouvelle et abandonne ses fausses divinités. Du haut de leurs trônes, les empereurs payens, ne voient qu'avec crainte et dépit les progrès aussi surprenants que rapides de cette religion nouvelle qui affranchissait les hommes, jusque-là leurs esclaves, mettait un frein à leur orgueil et à leur ambition, condamnait leurs vices, et anéantissait leur grossières divinités. Il n'en fallait pas tant pour animer leur rage et leur fureur contre ceux qui se faisoient les propagateurs d'une doctrine aussi sainte. Les persécutions ne tardèrent donc pas à paraître ; et les

³⁴ Mt 28 :20

F°88

apôtres devinrent tout à la fois et les premières victimes de la cruauté de ces princes payens et les premiers martyrs de la foi et de la religion divine qu'ils avaient mission d'annoncer aux hommes. Les tourments et la mort violente des Apôtres n'empêchèrent pas à la divine semence de l'évangile de se propager de jour en jour avec des succès incroyables. Le soin de la faire connaître et de l'étendre par toute la terre fut confié à une foule d'autres hommes apostoliques, leurs successeurs, qu'une vocation sublime avait appelé à la même mission. Comme chaque peuple du monde accueillit le christianisme selon son génie, la Gaule le reçut avec avidité et semble le reconnaître et retrouver son bien. Ce n'était pas pour elle chose nouvelle que la croyance à l'immortalité de l'âme puisque les druides les avaient initiés. D'après une pieuse légende, dès la 3^e année après la mort de N.S.J.C., Ste Marthe, St Maximin, l'un des 72 disciples,

F°89

En marge : St Julien arrive à Subdinum

Ste Marie Magdelaine, et plusieurs autres tel que St Lazare le ressuscité, livrés par les juifs à la merci des flots, abordèrent à Marseille et y prêchèrent la foi. Ce qu'il y a de sûr, c'est que St Pothin, disciple de St Polycarpe vint de la Grèce d'Asie, fonder l'église de Lyon qu'il gouverna jusqu'à la 4^e persécution suscitée par Marc Aurèle. Pothin était nonagénaire ; il fallut le porter au supplice. Il avait dans cette ville 48 disciples qui périrent tous avec lui en l'année 177 de J.C. Un homme courageux vint le remplacer dans l'église naissante de Lyon. Ce fut St Irénée qui devint aussi martyr sous Septime Sévère, l'an 202 de J.C.

Un demi-siècle environ s'écoula sans que la foi fit de nouveaux progrès dans les Gaules effrayées. Vers l'année 245, sept missionnaires nommés Martial, Denis, Saturnin, Gatien, Paul, Austremoine & Julien furent envoyés par le pape Fabien, et s'établir d'abord dans la Provence et dans la Gaule Narbonnaise.

F°90

St Martial se fixa à Limoges, St Denis, à l'antique Lutèce (Paris), St Saturnin, à Toulouse, St Gatien, à Tours, St Paul, à Narbonne, St Austremoine, à Clermont dans l'Auvergne, enfin St Julien, au Mans. Comme c'est à ce dernier et illustre apôtre que notre province est redevable du bienfait et de la connaissance de l'évangile, je ne dois m'occuper maintenant que de consigner ici l'époque de l'apparition du christianisme sur le territoire de Crannes, comment il y fut établi, et les heureuses conséquences qu'il eut pour nos pères payens.

Chapitre 10

Commencement du Christianisme à Crannes - Comment il y fut établi – ses heureux résultats pour le bonheur de nos pères

On doit apporter, ainsi que je viens

F°91

de le dire, l'arrivée de St Julien dans notre province vers le milieu du second siècle de notre ère chrétienne ; de 240 à 245, sous le pontificat du pape Fabien et sous l'empire des Gordiens, selon l'opinion la plus commune. Lorsqu'il entra à Suindinum, cité des cénomans, il y trouva un *defensor* que quelques auteurs ont pris pour un nom propre et qui n'était en réalité que la qualification imposée au principal magistrat ou gouverneur des habitants. On dit qu'il le convertit à la foi chrétienne en resuscitant son fils qui venait de mourir, ou en lui rendant tout à coup la vie qu'une maladie grave était sur le point de lui enlever. On dit encore que l'habitation ou citadelle où logeait ce magistrat, fut bientôt convertie par lui-même en oratoire ou église où le nouvel apôtre commença à célébrer les Saints mystères ; et que ce lieu était bien précisément celui où depuis l'église cathédrale, dite de St Julien, a été érigée. Penser ou soutenir que le zèle de St Julien

F°92*En marge : St Julien à Crannes*

se soit borné à évangéliser seulement la cité où il venait de se fixer, serait assurément se tromper beaucoup. Nous savons, au contraire, par l'histoire et des témoignages certains qu'il visita plusieurs endroits de la province dans le but unique de faire connaître J.C. C'est ainsi qu'il se rendit à Pruillé-l'Eguillé, à St Marceau, où l'on dit qu'il mourut, et autres lieux qu'il honora de sa présence et qu'il convertit à la foi par ses miracles et sa prédication. Crannes et ses environs étoient dès cette époque trop peuplés, ainsi que nous l'avons vu, pour supposer que nos ancêtres, si rapprochés de Suindinum, n'aient pas été visités et évangélisés plusieurs fois par cet illustre apôtre pendant le temps de son apostolat qui n'a pas duré moins ...ans. Ce fait me semble si probable que je ne crains pas de l'avancer comme certain. Je me figure donc ce premier et Saint prêtre

F°93

qui ait paru dans notre province payenne au milieu de ses sauvages et grossiers habitants, pour leur parler de J.C. et les instruire de sa loi sainte. Comme il serait curieux de savoir et de citer en quel endroit de notre territoire, par exemple, il évangélisa pour la première fois, en paraissant à Crannes ! Comment nos pauvres ancêtres accueillirent ses premières instructions. Les objections stupides et étranges qu'ils purent adresser à cet inconnu, qui fut le 1^{er} homme du monde à oser leur dire que leurs grossières divinités, qu'ils avoient adorées jusque-là, étoient des dieux sans puissance et indignes de leur culte ! Comme ces peuplades agrestes de Crannes, ayant même déjà les habitudes sédentaires et fixes de la famille, durent trouver étranges ces Stes maximes qui leur apprenoient qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, créateur de toutes choses, eux qui en

F°94

qui vénèrent un si grand nombre et qu'ils regardoient comme si dignes de leurs adorations. Quel singulier spectacle, enfin, de se représenter St Julien, avec son accent étranger, réunir, en passant sur le territoire de Crannes, les habitants qu'il rencontra, cherchant à se faire comprendre de ceux qui l'entouroient et leur annonçant sous la voûte des cieux et en plain air la parole de vie ? Ce tableau présente vraiment à l'imagination une foule de pensées qui se pressent les unes les autres, qui intéressent au plus haut point ; et sur toutes lesquelles on éprouve le désir le plus pressé de s'éclairer, s'édifier, et s'instruire. Malheureusement sur un point, même de cette importance pour Crannes, on ne peut jamais se satisfaire entièrement sur une foule de questions de ce genre. Des nuages épais ont couvert pour toujours d'une obscurité profonde les commencements de la prédication et de la connaissance du christianisme sur

F°95

le territoire de Crannes, et nous déroberont éternellement ce que l'illustre apôtre du Maine dut faire pour nos pères sous ce rapport ; en quel endroit il les aborda ici, les miracles peut-être qu'il opéra en leur présence pour les convaincre, le nom du 1^{er} chrétien qu'il convertit, les progrès que fit l'évangile en ces lieux, les changements, enfin, qu'il opéra dans les mœurs, les usages, la conduite et les loix de nos malheureux pères. Ce qui me paraît toutefois hors de doute, c'est que St Julien ne dut pas être longtemps sans s'adjoindre quelques compagnons dans ses travaux apostoliques parmi les gaulois qu'il évangélisait, à mesure surtout qu'il les convertit. Il est même assez probable que dans chaque lieu où il opérait quelques conversions, ces néophytes dans la foi, résidant sur l'endroit même, devinrent autant de nouveaux apôtres auprès de leurs familles et des habitants de leur contrée.

F°96

On vit alors la première fois, des gaulois convertis prêcher le christianisme à leurs compatriotes, et leurs voix ont encore plus de

puissance que celles des missionnaires étrangers. Mais, aussi, les persécutions continuèrent à s'étendre sur les Gaules et à y faire un grand nombre de martyrs à mesure que les chrétiens s'y multiplièrent. On sait que ce fut une quarantaine d'années après l'établissement du christianisme dans le Maine, en l'année 286, que Maximien Hercule, associé par Dioclétien à l'empire, voulut forcer la légion thébéenne, appelée la fulminante, à jurer sur l'autel des faux dieux qu'elle combattait avec courage. Comme elle s'y refusa avec énergie parce qu'elle était chrétienne, à la voix surtout de ses chefs Maurice Exupère et Candide, l'empereur devint leur bourreau, et la fit massacrer toute entière, au nombre d'environ six mille hommes. La rage atroce de Maximien se porta aussi sur une multitude d'autres victimes ;

F°97

En marge : Le Maine ne me paraît pas avoir fourni aucun martyr à l'église pendant l'orage des premières persécutions – Mort de St Martin

et Dioclétien prolongea pendant 10 années l'ère des martyrs, de 303 à 312. Pendant tout ce temps on ne voit pas que le Maine ait fourni beaucoup de martyrs ; ce qu'il y a de sûr c'est que son premier apôtre ne mourut pas de mort violente. Il en fut de même pour ses successeurs dans ces temps de persécution. Cependant Julien, surnommé l'Apostat, ne laissait pas les chrétiens des Gaules en paix et porta de 360 à 363 à Lutèce (Paris) une rude attaque à la foi chrétienne. Cette nouvelle persécution suivit de près la conversion subite d'un gouverneur des Gaules, nommé Constantin qui avait été chargé d'y persécuter lui-même les nouveaux chrétiens et qui, par le prodige que tout le monde connaît, arbora lui-même le signe de leur croyance et y fit asseoir avec lui le christianisme sur le trône en 324. Moins d'un siècle après mourut en 412 à Condé près de Tours, un St personnage, un illustre évêque, St Martin auquel notre

F°98

province, en grande partie au moins, fut redevable du bienfait de la foi. Il visita, en, effet, dans l'unique but de l'évangéliser la partie du Maine

limitrophe de la Touraine. Il passa même ses courses jusqu'au Mans plusieurs fois. Il me paraîtrait même pas improbable que cet illustre saint, si célèbre par ses miracles, n'eut visité Crannes ou au moins notre contrée. Son compagnon de voyage, le bienheureux Démétrius, mourut à la Fontaine dite depuis St Martin³⁵ à raison d'un grand miracle que St Martin opéra sur le lieu en faisant couler tout à coup une fontaine ou filet d'eau considérable sur un endroit jusque-là sec, sablonneux et aride. On voit encore cette fontaine couler aujourd'hui en bas du presbytère, et assez près de l'église qu'on a élevée, après la mort, sur le corps du bienheureux Démétrius.

On comprendra aisément que, pour ce qui concerne Crannes, il m'est impossible,

F°99

En marge : Conversion et succession de temps des habitants de Crannes

ainsi que je l'ai déjà insinué en cette article de donner sur l'apparition du christianisme ici d'autres renseignements que ceux dont nous venons de faire le détail. Vouloir, dans l'obscurité de ces temps éloignés, exiger que je consigne sur ce point des faits positifs et hors de doute, ce serait être plus qu'exigeant, ce serait demander l'impossible. Disons seulement que la conversion des habitants de Crannes au christianisme dut se faire successivement, de manière à ne devenir générale qu'après beaucoup de temps que je n'ose préciser exactement. Des maximes aussi saintes aussi parfaites, aussi neuves pour prendre la place des idées religieuses aussi grossières que stupide qui faisoient le fond, jusqu'alors, des cultes de nos ancêtres, demandèrent un grand bouleversement dans l'esprit les mœurs et les usages de ces populations. Un aussi grand changement ne dut donc s'opérer que très lentement. Encore doit-on supposer que, parmi les nouveaux convertis, il exista

F°100

³⁵ La Fontaine-Saint-Martin est une commune du canton de Pontvallain, située à 15 km au nord de La Flèche et 30 km au sud du Mans, département de la Sarthe en région Pays de la Loire.

En marge : Promulgation à Crannes des loix portées contre le christianisme

pendant très longtemps, une ignorance qui paraîtrait bien étrange de nos jours. Au reste pour se faire chrétien et surtout pour vivre en chrétien dans ces commencements il fallut à nos ayeux plus que de l'abnégation et du courage il leur fallut au mépris souverain de la vie, une vertu supérieure, car, ainsi que St Paul, nos ayeux ce Crannes, n'en doutons pas, purent dire avec vérité « *ipsi intra nos geminus, mortification christi in corpore nostro circumferences* »³⁶.

Les loix portées par les empereurs romains contre les adorateurs de J.C. et qui donnèrent à l'église naissante, pendant les 3 premiers siècles un si grand nombre de martyrs, durent encore éloigner les habitants de nos contrées de se faire chrétiens, au moins de le paraître, dans la crainte des persécutions. Ajoutons, enfin, que dans ce pays-ci, comme dans le reste des Gaules, les hérésies ne tardèrent pas à jeter le trouble et la zizanie dans chaque localité devenue chrétienne.

F°101

Je ne dois pas manquer surtout de signaler ici celle des Ariens qui enleva à l'église un si grand nombre de chrétiens qu'on parut presque craindre de ne pas trouver en l'occident tout entier et surtout en les Gaules d'autres adorateurs du vrai Dieu que des Ariens, de naissance, qui vivait au siècle, « *negavit christum humanam habuisse animam* »³⁷. Du reste le nombre presque infini d'hérésies qui s'élevèrent pendant les deux ou trois siècles ravagèrent d'une manière bien déplorable l'église de J.C. mais elles contribuèrent en même temps à rendre les pasteurs des nouveaux diocèses, et principalement les souverains pontifes, plus actifs et plus vigilants à conserver pur et intact le dépôt sacré de la foi. « *Nihil innovetur quod non traditum est* ». Tel fut le cri général de ces

³⁶ « Portant toujours dans notre corps la mort de Jésus » - 2 Corinthiens 4.10

³⁷ Le christianisme arien ou arianisme est un courant de pensée théologique des débuts du christianisme, dû à Arius, théologien alexandrin au début du IV^e siècle¹, et dont le point central concerne les positions respectives des concepts de « Dieu le père » et « son fils Jésus ». La pensée de l'arianisme affirme que si Dieu est divin, son Messager (dit le Fils pour les chrétiens trinitaires), lui, est d'abord humain et apporte la parole de Dieu sur terre, mais ne dispose pas d'une part de divinité – source Wikipédia

hommes si remarquables par leur science et leur sainteté qui depuis ont porté si justement le nom des pères de l'église, et de

F°102

En marge : Avantages que le culte du Christianisme procure à Crannes

tous les conciles qui s'assemblèrent de toutes parts pour terrasser ces hérésies naissantes.

Malgré les persécutions d'abord, et les hérésies ensuite qui désolèrent ces premiers temps, l'église de J.C., l'univers entier et notre province par conséquent ne furent pas longtemps sans éprouver les immenses bienfaits que leur procura le christianisme. Dès lors nos ancêtres apprirent à se regarder comme des frères, de là l'union, l'amour, et la paix qui remplacèrent leurs discordes civiles, leur haine réciproque et leurs troubles continuels. En réglant leurs mœurs, la religion leur apprit à s'unir en famille, à régler l'appétit grossier des sens ; de là, le respect et l'honneur porté à la pudeur, l'union chrétienne de l'homme et de la femme qui remplaça la polygamie avec ses dissolutions, de là cet extérieur de décence et de retenue

F°103

de sobriété et de mortification, vertus jusqu'alors inconnue. La connaissance du vrai Dieu bannit de la société de nos pères les erreurs grossières du paganisme, l'idée des sacrifices humains prescrits par le druidisme ; delà, la foi qui anima leurs actes religieux, l'espérance qui leur apprit à supporter avec patience les travaux et les peines de la vie dans l'attente des récompenses futures, la charité qui resserra les liens d'union et de bienveillance entre eux.

En un mot, et pour abréger un tableau auquel je pourrais ajouter beaucoup d'autres considérations, la connaissance et la pratique de notre sainte religion, avec l'empire qu'elle exerça sur eux, fit éclore pour nos ancêtres une ère nouvelle de bonheur et de civilisation inconnue jusqu'alors et qui produisit de jour en jour les plus heureux développements.

F°104

Chapitre 11^e

A quelle époque doit-on faire remonter l'établissement du bourg de Crannes et la construction du premier temple, ou édifice religieux élevé sur ce lieu à la gloire de Dieu.

Cette question que je range au nombre des plus intéressantes pour l'histoire de Crannes, présente, pour la résoudre, les plus grandes difficultés. Cependant, comme ce chapitre doit nécessairement entrer dans les chroniques d'une paroisse, je me garderai de le passer sous silence malgré l'embarras que j'éprouve en l'abordant. Pour cette question comme pour beaucoup d'autres de ce genre que j'ai traitées précédemment, je donnerai mon sentiment et à défaut de certitude historique, je

F°105

vais présenter des considérations raisonnables pour nous fixer sur un point de cette importance.

A mesure que la population de Crannes augmente, elle dut sentir le besoin de se réunir en société. La voix de l'évangile surtout, en retirant les hommes de leur abrutissement et de l'état sauvage où ils avoient vécu jusqu'alors, dut leur inspirer de bonne heure cette idée. J'estime, en conséquence, que si quelques huttes grossièrement travaillées existoient, ainsi que je l'ai établi, sur le territoire de Crannes, avant l'établissement du christianisme, on ne peut guères supposer que le bourg de Crannes ait été régulièrement établi, eût possédé surtout certain nombre d'habitations avant la connaissance et le commencement de la prédication de notre sainte religion. Le christianisme, en effet, n'apprit pas seulement aux hommes à civiliser leurs mœurs, mais encore il développa et perfectionna la teinture informe et grossière qu'ils avoient des arts

F°106

je sais que les druides et les romains surtout qui avoient sous ce rapport une réputation bien méritée, ainsi que nous l'avons vu, apprirent à nos pères l'art de la construction de leur demeure et des édifices ; mais un très petit nombre d'hommes, dans chaque lieu, étoient initiés à cet art. La religion seule leur en montra la nécessité en les réunissant en famille, en mettant un terme à leur vie normale et en les exerçant à la culture des terres sur chaque lieu déjà habité. D'après cet exposé, il me paraît à peu près certain que l'emplacement du bourg de Crannes ne présenta guères au moins quant à l'habitation et le nombre de maisons, l'aspect bien dessiné et bien déterminé de certaine agglomération d'habitants avant le commencement du 3^e siècle. D'où il résulterait que le bourg de Crannes, en tant que bourg, aurait aujourd'hui au moins 16 ou 17 siècles d'existence. Son commencement dût être

F°107

En marge : ...cultiva tard à Crannes le terrain ..plus rapproché ...la maison reste demeure...et indéterminé - ...richesses des habitants de Crannes sont leurs troupeaux

fort insignifiant et présenter, pendant quelques siècles, des résultats assez nuls pour le nombre des habitants comme pour le commerce. Le peu de ressources que présentoient les terres calcaires et arides qui environnoient ce bourg ne durent guères fournir à ses premiers habitants de moyens d'existence et surtout d'aisance. Dans ces temps reculés, on ne dut mettre en culture que le terrain le plus facile et le plus rapproché de la maison. On sait de plus, qu'on ne cultivait alors que ce qu'il fallait de terre bien précisément pour nourrir la famille ; le reste demeurait inculte et indéterminé dans tout son ensemble. La principale richesse de nos ancêtres, dans les premiers siècles de leur civilisation, consista dans le grand nombre de leurs troupeaux qui leurs servoient en même temps de nourriture. Le terrain plat et marécageux en ces temps, qui se trouva entre les buttes dites des Tailles, du Mirail et des Rues-Brault d'une part, et de Montfaucon du Tertre Foucher et de l'Avaloir, de l'autre

F°108

En marge : Motifs qui déterminèrent les premiers habitants de Crannes à jeter les premiers fondements du bourg sur l'emplacement qu'il a toujours occupé depuis

leur fournissait un paccage abondant et sans culture. Le petit ruisseau, qui fut nommé depuis la Gée, devait arroser une largeur assez étendue de ce terrain tant que son cours demeura irrégulier et libre, et avant que la main de l'homme l'eût resserré dans les étroites limites qui composent présentement son lit. En entretenant la fraîcheur et fertilisant ses abords, il favorisait singulièrement cette industrie première de nos ancêtres et dut les disposer tout naturellement à séjourner sur ces lieux. J'insère de la, comme étant mon opinion, que ce motif fut la cause principale qui les porta à fixer leurs premières demeures au bas des buttes qui de tous côtés avoisinent le bourg de Crannes, et à former, sans s'en douter, les commencements de ce bourg sur l'emplacement qu'il occupe depuis avec les accroissements qui lui furent donnés dans la suite des âges. La proximité de l'eau, élément indispensable à l'homme, d'un usage quotidien pour ses troupeaux, en

F°109

présentant à nos ancêtres cet avantage immense qu'ils ne pouvoient rencontrer sur les lieux élevés qui nous environne, les détermina donc, n'en doutons pas, à jeter les fondements du bourg de Crannes à l'endroit qu'il occupe, et à peu près vers l'époque que je viens d'indiquer plus haut. Voilà tout ce que je puis dire de plus probable et de plus raisonnable sur l'établissement du bourg de Crannes, et les motifs qui purent déterminer les premiers habitants à choisir son emplacement sur l'endroit où il se trouve établi. Je passe maintenant au second article que je me suis proposé de traiter dans ce chapitre, je veux parler du premier édifice religieux élevé sur le lieu à la gloire du Dieu des chrétiens.

L'histoire nous apprend que dans les plus grands centres des populations gauloises, les chrétiens furent obligés dans la crainte des persécutions, au moins

F°110

En marge : les premiers chrétiens de Crannes obligés de choisir les souterrains & se soustraire aux yeux des payens pour offrir leurs sacrifices à Dieu

pendant les trois premiers siècles de l'église naissante, de ne pas manifester au grand jour les pratiques extérieures de leur religion. Leurs premiers temples furent des souterrains que l'on voit encore de nos jours en plusieurs grandes villes, ou, du moins, des lieux écartés de toute habitation de payens et assez généralement inconnus d'eux. Ce fut en ces endroits, dans l'ombre et le silence, que nos premiers pères dans la foi se réunissoient à certaines intervalles et dès l'aube du jour pour célébrer leurs agapes, participer aux saints mystères et offrir en commun leurs prières à Dieu. Voilà ce qui participa sinon constamment et tous lieux, au moins généralement dans nos Gaules pendant les premiers siècles du christianisme. Ce que je dis ici était surtout la règle de nouveaux chrétiens habitant les grands centres de population qui n'élevèrent aucun temple à la gloire de Dieu pendant ces temps d'orage et de persécution. Les campagnes ne me

F°111

En marge : les campagnes plus en retard que les villes à élever des temples à Dieu – Pourquoi

paraissent pas avoir joui sous ce rapport d'un privilège plus étendu ni d'une liberté plus grande que les villes. Leurs craintes, en effet, n'étoient-elles pas les mêmes ? La sévérité des loix portées contre les chrétiens par les empereurs romains ou leurs représentants dans les Gaules qu'ils avoient soumises par la force des armes, ne devait-elle pas partout atteindre les nouveaux convertis ? Un fait qui me paraît même certain, c'est que les chrétiens de nos campagnes furent beaucoup plus en retard que les villes à élever des temples à Dieu quand la liberté fut rendue à l'église par la conversion miraculeuse de l'empereur Constantin au christianisme qu'il avait persécuté jusque-là. Pour motiver en cela mon opinion, je donne les deux raisons suivantes : la première, c'est que les campagnes ne reçurent le flambeau de la foi qu'après les villes, où

se rendirent et séjournèrent de préférence les hommes apostoliques envoyés dans les Gaules, et la seconde qui découle

F°112

En marge : 1^{er} temple élevé à la gloire de Dieu sur le territoire de Crannes au commencement du 7^e siècle – Ce temple fut élevé sur l'emplacement...par la nef de l'église actuelle

de la première, c'est que le nombre des nouveaux convertis se trouva pendant assez longtemps beaucoup plus petit dans les campagnes que dans les villes.

D'après cet exposé, voici à quoi je me fixe, relativement à Crannes, sur la question importante de préciser l'époque où ses habitants construisirent leur première église sur la localité. Il me paraît certain que la première construction de ce genre ne peut pas être de beaucoup antérieure au 7^e siècle. Dans le principe, elle fut une œuvre peu importante tant pour la grandeur que pour la forme. Ce qui me paraît encore à peu près certain c'est que le premier temple fut élevé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église paroissiale. Partout, en effet, dans les siècles suivants, on a tenu à reconstruire les édifices religieux sur le lieu même occupé par les premiers, lorsque ceux-ci tombaient de vétusté ou lorsqu'on sentait le besoin d'en élever de plus spacieux et de plus dignes de

F°113

la majesté de Dieu. C'est ce qu'on remarque notamment dans le 10^e, 11^e, 12^e et 13^e siècles époque à laquelle nos plus anciens temples d'aujourd'hui ont à peu près tous pris naissance. Un des plus saints comme des plus illustres successeurs de St Julien, l'évêque du Mans, St Innocent s'occupa avec un soin tout particulier à élever des églises à la gloire de Dieu sur son diocèse. Ce fut sous l'épiscopat de ce saint prélat, de 515 à 560 qu'un des nombreux solitaires qu'il avait attiré dans son diocèse et dont il se servait pour évangéliser les peuples, se dirigea vers nos contrées, choisit pour le lieu de sa solitude un petit monticule à

droite et assez rapproché du bourg de Souligné. Ce saint personnage qui se nommait Rigomer, contribua, je le pense, beaucoup à donner l'impulsion dans toute la contrée à bâtir de petits oratoires qui durent plus tard être convertis en églises ; lui-même en donna l'exemple, en batissant dans le voisinage de sa demeure trois

F°114

En marge : C'est à Saint Rigomer, à mon avis que fut due l'érection de 1^{er} temple sur le territoire de Crannes

ou quatre cellules pour lui et quelques solitaires. C'est un fait bien établi constaté dans l'histoire de notre province. On remarque que je me sers à dessein du mot voisinage c'est, en effet, pour étayer une opinion qui m'est personnelle et que je ne puis me défendre de nourrir depuis que j'habite Crannes ; c'est qu'à mon avis, St Rigomer par lui-même ou par quelques-uns de ses solitaires a bien probablement élevé et construit le 1^{er} oratoire ou église sur le territoire de notre paroisse qu'il dut, pour le moins visiter souvent. Pour celui qui connaît les lieux, cette opinion n'a rien d'improbable. Le monticule que ce St personnage s'était choisi pour demeure ordinaire, tout voisin d'Onglée, est si rapproché de Crannes, qu'il ne pouvait en descendre sans se trouver sur son territoire. Ne fut-il même pas chargé par St Innocent, avec lequel il devait avoir de fréquentes entrevues, d'annoncer l'évangile à la contrée toute entière qu'il habitait ?

F°115

Qui pourrait avec chance de succès contester l'opinion que j'avance ici, qui me semble si raisonnable que je serais tenté de la donner pour certaine, quand on se rappelle surtout que plusieurs autres solitaires, répandus dans d'autres parties de notre province, tels que St Longils, dans les environs de Mamers, St Constantin à Javron, St Fraimbault dans le voisinage de Lassay, St Calais sur le lieu où depuis s'est élevée une petite ville de son nom, reçurent cette même mission du même prélat ? Est-il présumable, en effet, que le St solitaire dont nous parlons, qui vint près d'un demi-siècle dans le voisinage le plus rapproché de

Crannes, fut resté, pendant tant d'années, tellement occupé de la méditation et de la contemplation des choses divines, qu'il n'ait pas quitté, au moins de temps en temps sa cellule ordinaire pour évangéliser les peuplades sauvages et grossières de la contrée ? Ne devait-il pas, au contraire, s'intéresser à eux d'une manière toute particulière ?

F°116

Le salut éternel de ses voisins pouvait-il lui être indifférent ? Ce serait un blasphème de le dire et une horreur de le penser. En définitive, je m'arrête donc à croire que St Rigomer travailla à la conversion des habitants de Crannes et à répandre au milieu d'eux la connaissance du vrai Dieu, et je me plais à consigner ici, sinon comme positivement certain, au moins comme bien probable, et comme le résultat surtout de mon opinion, que se fut par les soins et à la sollicitation de cet illustre serviteur de Dieu que le premier temple chrétien fut élevé sur le territoire de Crannes, que c'est un saint par conséquent, qui, dans mon opinion, fut le premier fondateur de l'église de cette paroisse.

Ce que nous venons de dire dans ce chapitre, en sa dernière partie, nous porte toute naturellement à entreprendre d'abord la description de l'église de Crannes, telle qu'elle existe aujourd'hui. Nous traiterons ensuite du bourg et de ses particularités.

F°117

En marge : ...ure de... architecture de l'église actuelle de Crannes

Chapitre 12

De l'Eglise actuelle de Crannes – âge de sa fondation – description de cet édifice – liste des personnes qui y ont été inhumées



Figure 6 - "L'Eglise de Crannes passe à juste titre pour une des plus belles églises de campagne du diocèse..."

L'Eglise de Crannes passe à juste titre pour une des plus belles églises de campagne du diocèse du Mans. Sa régularité si parfaite, l'élégance de sa construction, le nombre égal des fenestres de vaste dimension qui

communiquent à l'intérieur du temple une lumière étonnante, l'imposante élévation de la nef, la croix latine, parfaitement dessinée, ses trois autels si riches en sculptures élégantes et si bien découpées, tout contribue à rendre cette église la plus majestueuse, la plus jolie de la contrée, et l'une des plus belles et des plus régulières du diocèse. Elle appartient dans tout son ensemble au genre gotique primitif dont on s'est si maladroitement

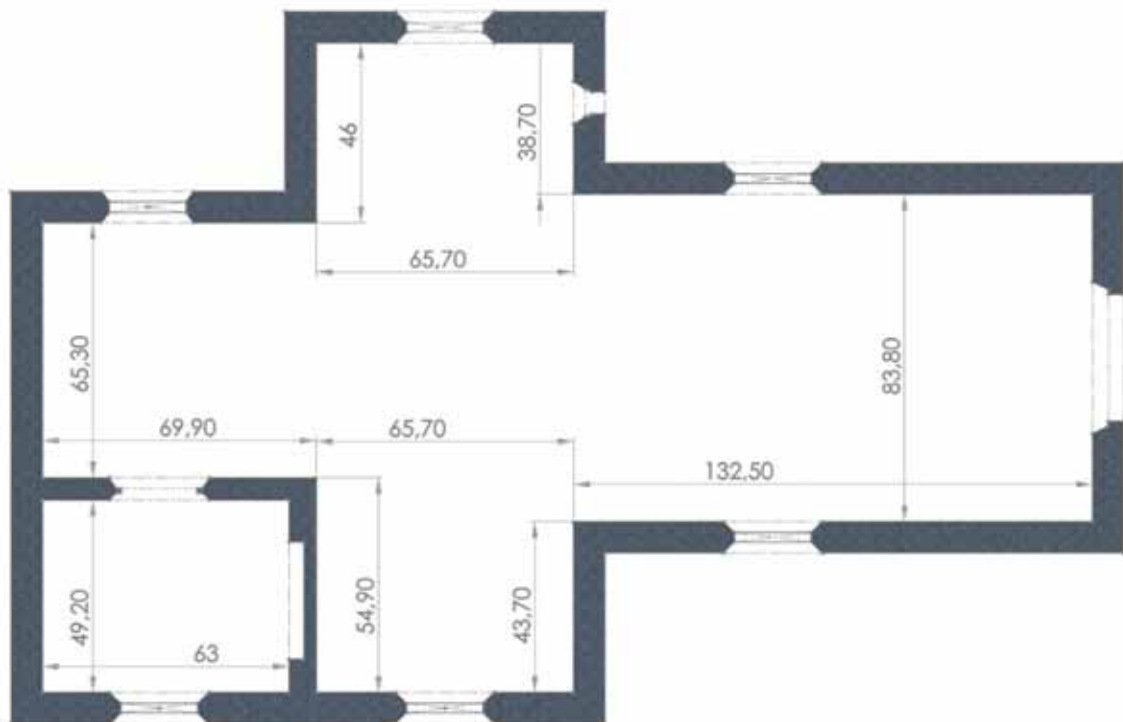


Figure 7- Plan de l'église de Crannes d'après les cotes de J. VAVASSEUR

F°118

En marge : Maladresse choquante quant au style de construction de la grande porte de l'Eglise

La nef partie la plus ancienne de l'église – elle est du onzième siècle

et si malheureusement écarté dans la construction et la décoration extérieure de la grande porte d'entrée. Il est bien déplorable que ce travail, quel qu'élégant et parfait qu'il soit dans son genre, contraste

d'une manière frappante avec le reste de l'édifice. Combien de réparations et de constructions nouvelles dans le siècle dernier sont venues gâter ainsi des édifices fort remarquables par la régularité de leur ensemble et l'uniformité de leur genre.



Figure 8 - ". Il est bien déplorable que ce travail, quel qu'élegant et parfait qu'il soit dans son genre, contraste d'une manière frappante avec le reste de l'édifice."

La partie la plus ancienne de l'église est incontestablement la nef. Cette partie de l'édifice remonte au onzième siècle ou au plus tard, au commencement de 12^e, de 1150 à 1250³⁸, et a conséquemment au moins sept siècles d'existence. Je ne puis malheureusement faire connaître ici le fondateur de cette nef qui fut longtemps tout l'ensemble de l'église paroissiale qui par là-même n'avait pas de chapelles collatérales. C'est un malheur infiniment déplorable, et pour moi-même le sujet d'une désolation profonde toutes les fois

³⁸ Affirmation douteuse.

F°119

que sur un point aussi important pour l'histoire, je me trouve dans l'impossibilité absolue d'intéresser la juste curiosité du lecteur, et de me satisfaire moi-même. Quelle page intéressante et précieuse pour mes chroniques, s'il m'était donné de faire connaître ici le nom d'un homme dont le souvenir aurait dû vivre éternellement dans la mémoire des habitants de Crannes ; qui aurait été béni d'âge en âge et passé ainsi de générations en générations ! Comme il serait curieux de savoir le temps qui fut mis pour cette construction, le prix donné pour le travail, les noms et le zèle que tant d'hommes mirent, les uns dans le but d'effacer leurs péchés, les autres pour gagner un salaire si minime à cette époque pour élever ce temple à l'honneur et à la gloire du Dieu qu'ils servaient tous !

Cependant je ne veux pas rester sans me prononcer sur la difficulté présente : je dirai donc que j'incline à penser que cette partie première de l'église actuelle eut bien

F°120

En marge : La construction de l'église actuelle de Crannes et assez probablement l'œuvre des Abbesses du Pré – Raisons que j'en donne

La famille de Crenon peut être aussi une des bienfaitrices de l'Eglise de Crannes

probablement pour fondatrice une des abbesses de l'abbaye royale de St Julien du Pré du Mans, qui de temps immémorial ont constamment exercé le droit de seigneurie dans la paroisse de Crannes. La raison qui me porte à croire ce que j'avance ici, c'est que jusqu'à l'époque de la révolution de 89, la supérieure générale de cette communauté était, tous les dimanches, recommandée au prône non seulement comme Dame de paroisse, mais encore comme bienfaitrice de l'endroit ; ainsi qu'on le voit écrit à la main dans le plus ancien rituel de l'église de Crannes. Cette raison, je l'avoue, n'a cependant pas assez de force pour faire prévaloir mon opinion. Ne pourrait-on pas encore présumer que cette nef fut élevée et construite par les soins de la famille de Crenon, éteinte dès

longtemps avant le 15^e siècle ? Cette supposition ne me paraîtrait pas encore invraisemblable. Il faut donc rester encore ici dans l'incertitude, et déplacer

F°121

En marge : Pourquoi dans l'église le grand autel, est-il tourné vers l'orient ?

Le clocher en fut redressé en 1833

Avant la construction...clocher...campanille dont voit encore la ...l'intérieur du clocher

...étroites fenêtres du 11^e siècle remplacées par les fenêtres actuelles

le malheur où nous sommes de ne pouvoir écrire sur cette page le nom d'un bienfaiteur si digne de notre reconnaissance. Ainsi que tous les édifices religieux, cette partie de l'église fut construite de manière à présenter le bas vers l'occident et le haut, où devrait être placé l'autel, vers l'orient, pour imiter en cela la coutume des premiers chrétiens qui se tournoient toujours la face vers l'Orient lorsqu'ils se mettoient en prières. Elle est surmontée présentement d'un assez joli petit clocher qui a longtemps menacé ruine et qui a été redressé en 1833, et consolidé de manière à supporter aujourd'hui trois petites cloches d'un fort bel accord. Il me paraît sûr qu'il n'y a jamais eu de tour attenant à l'église, et que les trois fenêtres qui se voient dans cette nef, dont l'une, celle qui est placée au-dessus de la porte d'entrée, est d'une élévation hardie, remplacent présentement les très petites ouvertures qui dans le principe, durent communiquer le jour à l'intérieur et dont on n'apparoit plus aucune trace aujourd'hui.

F°122

En marge : Epoque de la construction de l'abside de l'église de Crannes

Je passe maintenant au reste de l'édifice, je veux dire le chœur et les deux chapelles. Cette dernière partie de l'église de Crannes me semble dater toute entière de la même époque et remonter au commencement du 15^e siècle, en 1400. Il me paraît au moins qu'elle ne peut pas être beaucoup antérieure à cette époque, tout au plus d'un demi-siècle. Adossée à la partie O. de la nef que nous venons de décrire, cette nouvelle construction forme avec elle une église régulière par le moyen qui fut adopté et qui consistait seulement à couper en cintre et former un arc en fer à cheval ainsi qu'on l'aperçoit encore aujourd'hui, le mur de clôture du haut de la nef. De cette manière se trouva parfaitement établie la croix latine formée par l'ensemble actuel de l'église, depuis le moment où s'opéra cette jonction. La forme qu'ont aujourd'hui les trois beaux autels qu'on remarque dans cette nouvelle partie de l'église, n'est pas celle qui fut donnée, dans le principe, aux autels

F°123

En marge : autel actuel de la chapelle du cimetière était primitivement l'autel de la Ste Vierge dans l'église paroissiale

établis primitivement. Les premiers étoient en bois, ornés de sculptures et de guirlandes assez bien découpées, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le seul qui nous reste encore et qui sert aujourd'hui de maître autel à la chapelle du cimetière³⁹. Pour ne mettre aucune confusion dans la description de cette partie de l'église qui nous occupe maintenant, nous allons parler séparément du chœur et de ses particularités d'abord, et des deux chapelles ensuite.

Chœur de l'Eglise de Crannes

Le chœur de l'église de Crannes a cinq mètres 40 cent. de longueur depuis son entrée jusqu'à la Ste table, et six mètres 50 cent. de largeur, l'emplacement des stales y compris ; et est à 15 cm d'élévation au-

³⁹ Ce déménagement de l'autel de la Vierge permet d'expliquer la présence de l'antependium à la chapelle.

dessus du terrain de la nef et des chapelles. Il se trouve renfermé par une porte d'entrée en...que j'y ai fait placer le...

Les deux côtés du chœur sont ornés d'un rang de hautes stalles, onze de chaque côté, avec miséricordes formant un cintre ou fer à cheval d'un

F°124

En marge : Travail et emplacement des stalles actuelles

Difficultés qui se présentent

coup d'œil fort agréable, et surmontées d'une boiserie qui s'étend à la hauteur d'un mètre 25 cent. dans toute la longueur des deux murs collatéraux. Un autre rang de petites stales, dix de chaque côté, à siège fixe, est adossé aux accoudoirs des premières, et forme avec elles une régularité parfaite. Ce travail que j'ai fait faire, avec l'approbation de messieurs Pommier, maire, Lelong, trésorier, Compain, Boutier, Chanteau et Surget, membres de mon conseil de fabrique, présentait d'assez grandes difficultés à l'entrepreneur et voici pourquoi. Une abbesse de l'abbaye du Pré, dont le nom n'est pas connu, avoit fait placer, à une époque fort reculée, deux rangs de bancs en chesne, dans toute la longueur du chœur pour être occupés gratuitement par les principaux habitants de Crannes, qui relevoient tous d'elle, comme Dame de la paroisse. Cet usage, que les anciens nous disent s'être maintenu pendant des siècles, existait encore à peu près dans toute sa vigueur en 1841, époque de ma prise de possession de la cure



Figure 9 - Stalles

F°125

de Crannes. On aura peine à croire qu'un usage semblable se fut ainsi maintenu ici jusqu'après la révolution de 1789. Je ne fus pas longtemps, après mon arrivée en cette paroisse sans sentir la nécessité d'abolir un usage contraire aux intérêts de la fabrique. L'illégalité de possession, d'après l'ordonnance royale de 1826, me paraissait bien claire ; mais les moyens d'en venir au but que je désirais ne me sembloient pas de facile abord : il s'agissait, en effet, de détruire un usage de tous temps établi, de déposséder d'une place qu'on avait toujours occupée, d'éveiller beaucoup de susceptibilités, de froisser les esprits de plusieurs, et surtout de blesser les intérêts. Ces motifs réunis, à mes yeux étoient de nature à faire craindre un orage, et ses mobiles assez puissants pour redouter une défaite. Je savais, de plus, que quelques-uns de mes honorés prédécesseurs avoient échoués dans cette tentative que je nourrissais comme eux. Enfin, résolu de mettre la main à l'œuvre et d'en finir avec

F°126

En marge : au centre du chœur de l'église se trouve

un projet bien arrêté d'enlever ces vieux bancs sans régularité et tombant de vétusté, après avoir pris conseil de Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans, connu un peu l'opinion publique de la paroisse relativement à cette affaire, je pris le parti, en définitive, de réunir mon conseil de fabrique que j'initialai franchement à mon dessein. Le plus grand nombre ayant goûté les raisons que je développai à l'appui de mon projet, se rangea de mon côté. Le travail des stalles actuelles fut donc arrêté et proposé à M. Maxime Jardin, menuisier au bourg de Brains qui se chargea de le faire en entier pour la somme d'environ mille francs. Commencées au mois d'avril 1843, toutes ces stalles furent terminées à la fin du mois de novembre, et louées à l'enchère pour la fête de Noël de cette même année.

C'est, aussi, dans cette partie de l'église que se trouve un caveau, autrefois destiné à servir de sépulture aux seuls curés de Crannes.

F°127

En marge : Un caveau destiné uniquement de sépulture de messieurs les curés de Crannes

Vénérable Mtre Julien Honoré y fut le dernier inhumé

Pierre tombale de M. le Doyen

Placé à l'endroit même où se trouvent le pupitre et les tabourets des chantres ; ce caveau a été rempli de terre une dizaine d'année après la mort du vénérable monsieur Honoré⁴⁰, qui fut le dernier curé de Crannes à recevoir la sépulture en ce lieu (voir l'époque de la mort au cahier de mes biographies). On voyait encore, autrefois, élevée sur cet endroit, un peu à droite de l'ouverture du caveau, une grande tombe, supportée par quatre pieds, le tout en marbre, qui est désignée dans les anciens registres, ainsi que j'ai eu lieu de le remarquer dans les recherches que j'ai faites au greffe du tribunal civil du Mans, sous le nom de tombe de Monsieur le Doyen ou simplement de grande tombe. Ce monument avait été élevé sur les restes mortels de feu vénérable et discret messire Gabriel Lecomte, chanoine honoraire de Saint Julien du Mans, doyen de Vallon, curé de Crannes, décédé en 1638. Assez longtemps avant la révolution, cette tombe qui, dans cet endroit surtout, devait être assez gênante pour les cérémonies du culte, avait

F°128

été détruite et mise au niveau du pavage actuel. Il n'en reste que la pierre de marbre qu'on voit encore sous le pupitre. Mr Hucher, inspecteur de monumens historiques du département de la Sarthe, qui a bien voulu m'honorer de plusieurs visites en passant par Vallon, m'a fait remarquer sur la surface de cette pierre tombale une composition surprenante qui s'y trouve collée et adhérente comme à sa nature. Il m'a assuré n'en avoir pas encore rencontré de ce genre. Cette composition qui n'est plus guère sensible que dans quelques parties, servait autrefois à recevoir la gravure de l'épithaphe, l'ornementation en argent ou en cuivre qui était tout autour, ainsi que la représentation du personnage en

⁴⁰ Il s'agit de Julien Honoré curé de Crannes entre le 14 février 1728 et le 9 février 1770 cf. F°184

marbre blanc de Paros, avec les marques distinctives de sa dignité et le sceau de ses armes. Le temps n'a point su respecter un monument si précieux, et la cupidité qui lui sera venue en aide pour la dépouiller de la richesse de son ornementation ne nous a plus laissé

F°130

aujourd'hui que la pierre, sur laquelle on aperçoit encore, après lavage, le bas de l'aumusse d'un chanoine, l'incision faite tout autour sur sa surface où fut coulé et appliqué l'argent ou le cuivre servant à décorer. On peut, aussi, y remarquer la place de la tête du personnage, qui se trouvait représenté de grandeur naturelle, la position de ses mains, jointes en forme de suppliant, et quelques petites parties d'ornemens sacerdoteaux . Le peu qui nous reste de l'antique beauté de cette pierre tombale⁴¹ est dans un état de dégradation trop avancé aujourd'hui pour mériter d'être enlevée du lieu qu'elle occupe depuis longtemps, et l'honneur d'être mise en évidence dans un endroit apparent de l'église. Mr Hucher, comme moi, a regretté sincèrement la perte d'un objet aussi précieux ; et infligé un blâme trop mérité à l'autorité compétente qui a laissé fouler aux pieds et détériorer ainsi depuis 1 ou 2 siècles un monument aussi remarquable.

F°130

En marge : la Ste table ouvrage d'un ouvrier de Noyen - Epoque où elle fut posée

Sanctuaire de l'Eglise de Crannes

Le sanctuaire de l'Eglise de Crannes a 15 cm au-dessus du niveau du chœur que nous venons de décrire, a 3 m de longueur y compris l'emplacement occupé par les marches de l'autel et 6,40 m de largeur ; il est éclairé par deux fenêtres dont l'une, celle de droite, communique à l'intérieur la lumière du dehors sans obstacle et dans sa plénitude, et l'autre à gauche ne donne qu'une lumière imparfaite qui vient de la

⁴¹ Cette pierre tombale n'existe plus – elle est sans doute sous le carrelage ?

sacristie au-dessus de la porte de laquelle elle se trouve placée ; la première a 2,15m de hauteur et 1,80m de largeur ; la seconde a 2,40m d'élévation et 1,75m de largeur. La Sainte table en fer massif est un travail remarquable, exécuté par un ouvrier de Noyen nommé Paul Ceunot qui la plaça le 16 septembre 1778 ; elle a 6,55m de longueur et 15cm de hauteur et fut vendue 150 livres ; sur la porte d'ouverture de gauche, on voit le

F°131

En marge : ...de l'imagier ou sculpteur du grand autel

monogramme du Sauveur des hommes, surmonté d'une Croix et sur celle de gauche, celui de la Saint Vierge, le reste est un dessin fort élégant et régulier. Le fond du Sanctuaire est rempli en entier par l'emplacement du grand autel qui est l'œuvre le plus parfait et le plus remarquable de toute l'Eglise.



Figure 10 - "Le fond du Sanctuaire est rempli en entier par l'emplacement du grand autel qui est l'œuvre le plus parfait et le plus remarquable de toute l'Eglise."⁴²

Placé sur une longueur de 6,45m cet autel s'élève à une hauteur de 8m et quelques centimètres. Avec une majesté imposante, une grâce et une perfection de travail qui ne présente pas la moindre irrégularité. Quelques-unes de ses parties peuvent être regardées comme des chefs

⁴² Ministère de la culture : Autorisation de construire le nouveau maître-autel donnée en 1692. Retable commandé en 1773 à François Riballier, maître-tailleur de pierre au Mans. Tableau également commandé en 1773. Autel refait en pierre de Caen en 1863 ; son bas-relief (la Cène) est de Cosnard, sculpteur au Mans - Date de protection : 1977/03/22 : classé au titre objet

d'œuvres, particulièrement les deux pots de fleurs qui surmontent les chapiteaux du frontispice, ou le ciseau du sculpteur a si bien réussi à tailler et découper les fleurs avec tant de perfection qu'on serait tenté de les prendre pour naturelles.



Figure 11 - "particulièrement les deux pots de fleurs qui surmontent les chapiteaux du frontispice, ou le ciseau du sculpteur a si bien réussi à tailler et découper les fleurs avec tant de perfection qu'on serait tenté de les prendre pour naturelles".

En général, le côté droit présente un travail plus fini et dénote un talent plus tranché que le côté opposé ; cette différence tient à ce que l'entrepreneur en chef, nommé LE CHESNE du Mans et domicilié

F°132

En marge : Tombeau du grand autel - Motifs de son élévation au-dessus de l'aire du sanctuaire

à Paris, a travaillé le plus souvent cette partie de l'autel. Cet habile ouvrier était adonné au vin et ne commençait guère sa journée que lorsque Mr Pasquer, aux soins duquel sont dus ces travaux, était allé le chercher dans les cabarets du bourg. J'arrive maintenant à la description des différents objets et parties de cet autel.

Le tombeau d'autel est élevé au-dessus de l'aire de la nef à 1,58m. Cette élévation fut toujours pratiquée, dans les temps même les plus reculés, d'abord pour permettre aux assistants de voir aisément l'officiant à l'autel, et ensuite afin de donner un peu de jour aux cryptes destinées

à renfermer les reliques des martyrs. Deux marches, l'une en pierre et l'autre en bois, servent à y monter.

Ce tombeau d'autel est en pierre a 1,30m d'élévation, 2,30m de longueur et 1m de diamètre y compris l'emplacement occupé par les deux gradins qui supportent le tabernacle ; sa façade est un encadrement en bois qui se lève à volonté et présente sur un cuir peint⁴³ deux pots de fleurs, de forme

F°133

En marge : Sujet représenté sur le médaillon du devant de l'autel

gothique, composés de roses et d'anémones avec une guirlande en même fleurs ; sur le milieu se dessine un assez joli médaillon représentant l'interrogatoire qu'Alexandre, gouverneur de Séleucie, fit subir à Sainte Julitte accompagnée de son enfant, Saint Cyr, âgé de trois ans. Le juge est assis sur son tribunal, tenant Saint Cyr entre ses mains qui cherche à lui déchirer la figure au moment où Alexandre vient de l'arracher violemment des bras de sa mère.

Sainte Julitte est représentée la tête couverte d'un voile blanc, rejeté en désordre sur ses épaules, à genoux, les yeux fixement arrêtés sur son enfant et les mains tendues vers lui. On voit encore dans ce médaillon, l'aigle romain, emblème de la puissance de l'empereur Dioclétien, qui gouvernait alors l'empire romain, et au nom duquel agissait Alexandre.

On notera que les trois autels (maître autel, autel de la Vierge, autel Saint Sébastien) ont été refaits en 1865 à l'initiative de Mr Louis André LELONG, maire de Crannes et de sa femme Jeanne Chanteau son épouse. Louis LELONG était également trésorier de la Fabrique de Crannes. La description des autels par l'Abbé Hutereau (en 1841) se rapporte aux anciens autels. Elle nous fournit l'explication de la disparition de l'antependium du maître autel.

Les trois dédicaces se rapportent au maître autel dédié à Dieu, à la Vierge et à Saint Etienne (autel St Sébastien) – voir figure 12.

⁴³ Cette description nous apprend qu'il existait un second antependium qui ornait le maître autel, représentant le martyr de Sainte Julitte et de Saint Cyr. Cet antependium a disparu.



Figure 12 - Dédicaces des trois autels en 1865



Figure 13 - Le médaillon du grand autel représente la Cène⁴⁴

Le tabernacle et les deux gradins dorés sur lesquels il est élevé sont très anciens et d'une forme assez élégante. Celle du tabernacle surtout est remarquable et toute couverte d'or. Sur la porte est représenté un soleil, avec sa gloire, renfermant la Saint Eucharistie, et sur le frontispice

F°134

En marge : Description du tableau – critique

⁴⁴ Autel refait en pierre de Caen en 1863 ; son bas-relief (la Cène) est de Cosnard, sculpteur au Mans – cf. inventaire du ministère de la culture - Date de protection : 1977/03/22 : classé au titre objet

un chérubin à ailes déployées surmonté d'un écusson portant le monogramme du sauveur du monde ; la Croix de tabernacle que j'y ai fait placer provisoirement est trop peu de chose pour en parler ici ; et les 4 chandeliers de cuivre massifs qui depuis la révolution ont pris la place qu'occupait autrefois de superbes chandeliers en argent et qui ont disparu à cette époque, seront eux-mêmes remplacés sous peu de temps par des chandeliers plus riches et plus dignes.

Sur le fond de l'autel, et au-dessus du tabernacle, sont représentés les objets qui suivent.

Le tableau qui n'a aucun mérite artistique offre l'intérieur du temple de Jérusalem et la présentation de notre Seigneur le 2 février. Le peintre, par un goût bizarre et fort mal entendu, a fait intervenir dans le moment de la présence de la Sainte Famille au Temple le divin précurseur du Messie avec Zacharie et Elisabeth à genoux sur un coussin, revêtu d'une tunique, les bras croisés sur sa poitrine, et sous

F°135

la forme d'un enfant ; le divin précurseur du Messie lève les yeux vers lui ; Elisabeth, sa mère, les siens fixés sur Jésus, debout les mains jointes. Les mains enveloppées dans son manteau, dans une attitude pensive ; avec une figure qui ne décèle aucune gloire Zacharie contemple le spectacle.

Au bas du tableau, à deux genoux sur le parvis du temple, les mains jointes et élevées, les regards fixes sur Jésus, le grand prêtre Siméon, les cheveux blancs et la figure d'un vieillard semble occuper toutes les fonctions de son âme à reconnaître et vénérer le messie dans l'enfant qui lui est présenté. Ses épaules sont couvertes d'un manteau sans manches, d'écarlate et fourré d'ermine. En vis-à-vis de ces personnages l'enfant Jésus repose sur les genoux de sa mère, la tête ceinte d'une auréole, les membres nuds et les yeux arrêtés comme par préférence sur Saint Jean. La Sainte Vierge, portant ses regards vers le grand prêtre est revêtue d'un manteau bleu, porte un voile blanc sur la tête et un mouchoir en sautoir lui couvre assez peu décemment la poitrine.

Saint Joseph, debout, appuyé sur un bâton paraît attentif à considérer l'ensemble de la



Figure 14 - "Le tableau qui n'a aucun mérite artistique offre l'intérieur du temple de Jérusalem et la présentation de notre Seigneur le 2 février".

F°136

scène qu'il a devant lui. Au-dessus de sa tête on aperçoit légèrement le voile du temple qui semble rangé de manière à ne pas interrompre quelques jets de lumière partie du ciel et descendant sur la tête de l'enfant Jésus.

Un encadrement en même pierre que le fond de l'autel, revêtu d'or dans tout son ensemble, avec des nervures magnifiques, d'un fini et d'un travail parfait, de 2,50 m d'élévation et 1,55 m en largeur, renferme le tableau que nous venons de décrire.

Entre les colonnes et ce tableau dans toute sa longueur, on aperçoit recouvert d'or un relief à droite et à gauche, dessiné sur la pierre et représentant divers objets servant au culte divin. Ces deux reliefs, surtout celui de gauche sont peut-être ce qu'il y a de plus parfait et de plus remarquable de tous les travaux de ce bel autel. Les amateurs ont la plus haute idée du talent de l'ouvrier qui est parvenu, après tant de travail et de patience, à reproduire sur la pierre et avec un naturel si parfait les divers objets que l'œil contemple.

Ces objets sont, à droite, une lampe avec gland et

F°137

chaines qui entrelacent une branche d'olivier avec deux cierges allumés couchés verticalement ; vient ensuite un chandelier d'autel avec le missel reposant sur une branche de laurier ; enfin le calice et un soleil avec l'hostie Sainte, retenus ensemble par l'étole pastorale ; un séraphin à ailes déployées termine ce côté que j'abandonne pour aborder le relief gauche, infiniment plus parfait encore. A la partie inférieure, est l'encensoir qui laisse échapper par des alvéoles quatre jets de fumée d'encens, d'un effet admirable, au-dessus, un cep de vignes, garni de sept grappes de raisins et huit feuilles si artistement travaillées qu'on pourrait les prendre pour naturelles. Il est impossible, en effet, de porter plus loin l'imitation de la nature. Deux torches d'acolytes enflammées se trouvent immédiatement au-dessous d'un plateau garni de ses deux burettes, le tout reposant sur le cep de vigne dont nous venons de parler. Enfin, un Saint ciboire fermé et une Croix, environnés de cinq petites liasses d'épis de bled terminent la partie supérieure de ce côté,



Figure 15 - "Les amateurs ont la plus haute idée du talent de l'ouvrier qui est parvenu, après tant de travail et de patience, à reproduire sur la pierre et avec un naturel si parfait les divers objets que l'œil contemple."

F°138

Note en marge : Explication des divers objets qu'on voit à droite et à gauche de l'encadrement du tableau du grand autel.

couronné, comme l'autre, d'un chérubin à ailes tendues.

Avant de passer outre, c'est ici le lieu de dénoter le sens mystique et l'idée que nous devons apercevoir dans le choix qui a dicté la réunion des objets que nous venons de considérer.

La lampe réunie à une branche d'olivier, nous annonce le feu perpétuel qui doit être entretenu devant le Saint Sacrement et l'aliment qu'on doit lui donner, l'huile extraite de l'olivier.

Le missel ou livre d'Évangile avec les cierges qui brûlent et éclairent, veulent nous figurer que c'est par la parole de Dieu que le monde a été éclairé ; et la branche de laurier sur laquelle il repose, la victoire ou le triomphe que cette parole Divine a remporté sur l'univers entier ; le calice et le soleil nous rappellent le Saint sacrifice de la messe, la présence de Jésus dans le sacrement de l'eucharistie ; et l'étole pastorale, l'auguste dignité du prêtre et les effets de son Saint ministère. L'encensoir avec ses fumées aromatiques qui s'élèvent dans les airs

F°139

nous invite à répandre le parfum de nos prières dans le temple d'où elles seront portées par les anges jusqu'aux Cieux. Le plateau avec les burettes reposant sur un cep de vigne garni de son fruit, nous figurent le vin qu'on sert au Saint sacrifice ; le ciboire et les épis de blés, le pain sans levain qui doit être changé au corps de notre Seigneur. La Croix, enfin, qui domine tous ces divers objets, rappelle à l'esprit chrétien que c'est du mystère qui s'est opéré sur elle que la religion emprunte ses augustes cérémonies, tire les admirables effets de ses sacrements ; que c'est d'elle et par elle que les hommes ont mérité et obtenu leur réconciliation avec Dieu, qu'elle est, enfin, le motif de leurs espérances, l'occasion de leurs mérites pendant leur vie, le motif de leur consolation à la mort, et de leurs immortelles destinées, dans l'éternité.

Au-dessus du tableau de l'autel, et dans la partie supérieure de l'enfoncement qui se termine en anse de panier, est une gloire dorée au centre de laquelle on aperçoit une colombe, figure mystique

F°140

de l'Esprit Saint, avec ses ailes déployées et dans la direction du ciel vers la terre ; les anges dont on voit huit figurines d'une belle exécution, l'accompagnent, comme un cortège, perdus dans les nuages d'une ressemblance frappante. Le tout, et c'est ce qui en fait son mérite, est en pierre sculptée.



Figure 16 - "on aperçoit une colombe, figure mystique de l'Esprit Saint"

Au-dessus de cette gloire, est un écusson en relief ; au centre, une rose épanouie, avec son feuillage, légèrement inclinée vers le tabernacle, sans doute pour apprendre aux chrétiens la suavité et la douceur que l'on goûte dans la Sainte Eucharistie, et la bonne odeur que doit épandre ensuite celui qui s'est approché de ce divin sacrement. Deux branches d'olivier revêtues d'or, avec leur fruit, servent d'ornementation à droite et à gauche de cet écusson qui est lui-même couvert d'or et sert de marchepied à Sainte Julitte qui est placée au-dessus. La statue est placée dans une niche dont la partie supérieure, au-dessus de sa tête, représente un coquillage. Elle est couverte d'un voile qui tombe avec ordre de sa tête sur les épaules. Sa main gauche porte une palme toute en or, emblème glorieux

F°141

de la victoire qu'elle remporta par son martyre ; et elle tient avec la droite la main gauche de Saint Cyr, son petit enfant, qui porte les yeux élevés vers ceux de sa mère dont la figure se penche légèrement vers lui et paraît absorbée toute entière dans ses pensées, et religieusement occupée du sacrifice qu'elle va faire ; l'une et l'autre sont debout et dans l'attitude de personnes qui marchent. Cette statue est la plus antique de celles qui se voient à l'Eglise ; on la dit en pierre.



Figure 17 - "elle tient avec la droite la main gauche de Saint Cyr, son petit enfant"⁴⁵

Cette partie qui couronne le milieu de l'autel d'une manière élégante et si pleine de grâce et de majesté est un travail aussi régulier qu'admirable dans ses proportions, surmonté d'une Croix, de petite dimension, dont le pied repose sur deux anges et le sommet touche le lambris du temple.

⁴⁵ On notera que cette statue est identifiée dans l'ouvrage collectif - EGLISES DE LA SARTHE - cf. p. 142 - Editions de la Reinette 2006, comme étant la représentation de la Vierge et l'Enfant, statue polychrome en terre cuite deuxième moitié du XVIIe siècle – Il nous paraît plus probable, comme le fait l'Abbé Hutereau, de considérer cette statue comme étant celle de Sainte Julitte, la présence, dans la niche d'une palme, symbole des martyrs, vient conforter cette hypothèse.

Je reprends l'autel à sa base, après la description que je viens de donner du milieu, pour parler de ses deux parties qui se trouvent à droite et à gauche du tombeau d'autel. De chaque côté est une crédence, en marbre gris, d'une belle forme, de 50 centimètres de largeur et de 36 centimètres

F°142

En marge : Statues de Stes Barbe et de Marguerite

de longueur, ayant pour soubassement une petite table en bois, et supportée par trois pieds aussi en bois et taillés en pieds de biche. Six belle colonnes rondes, quatre en marbre noir, et deux en marbre gris, de l'ordre corinthien, s'élèvent de front et très majestueusement pour soutenir les parties saillantes du couronnement de cet autel : elles ont 1 mètre 85 cent. d'élévation et 67 cent. de circonférence à leur base, et couronnées d'un fort joli chapiteau en feuille d'acanthé recourbées en volutes ou petits crochets. Ces colonnes se trouvent placées dans l'ordre suivant : aux deux extrémités de la façade de l'autel, une colonne isolée, en marbre noir ; de chaque côté du tombeau d'autel, un groupe de deux colonnes, l'une en marbre gris et l'autre en marbre noir, celle-ci, la plus rapprochée du tombeau. Entre chaque groupe de colonne et celle qui se trouve isolée est un espace de 80 centim. en largeur occupé par une statue d'un mètr. 5 cent. de hauteur ; savoir à droite : Sainte Barbe, à chevelure longue et flottante sur les épaules, tient à la main droite une plume et une [tour] un livre à la gauche

F°143

En marge : Pourquoi voit-on...des statues de Stes au grand autel

du côté gauche, Sainte Marguerite, portant aussi une chevelure en désordre et flottante, les mains jointes et foulant de ses pieds le démon représenté sous la forme d'un dragon ailé et la gueule béante. Ces deux statues, que je crois en terre cuite, sont placées dans une niche en arc surbaissé et dont le bas est orné de feuilles d'acanthé admirablement découpées. Je pense que le choix qui fut fait de ces deux statues pour occuper ces deux côtés du grand autel a eu pour but de perpétuer le

souvenir de quelques bienfaitrices de l'église, peut-être de quelques abbesses du Pré portant les noms de ces statues.



Figure 18 - Ste Marguerite⁴⁶



Figure 19 - Ste Barbe⁴⁷

Peut-être encore, a-t-on été guidé dans ce choix par la pensée de Saint Julitte, patronne de la paroisse et placée au sommet de l'autel, étant une femme, il était plus convenable de ne voir à cet autel que des personnages du même sexe. Les colonnes dont je viens de parler sont assises sur des bases en pierre fort élégantes de 2 mètres 5 cent. de hauteur et dans lesquelles sont incrustées des plaques de marbres noir et gris ; les plaques en marbre noir

⁴⁶ Statue identifiée comme étant une terre cuite polychrome de la 2^e moitié du XVII^e siècle in Ouvrage collectif - **EGLISES DE LA SARTHE** - cf. p.143 - Editions de la Reinette 2006 - In-4, 350 pages

⁴⁷ L'inventaire du ministère de la culture identifie cette statue comme étant Sainte Marthe

F°144

occupent l'endroit le plus rapproché du parvis du sanctuaire, et celle de marbre gris, la partie supérieure de ces bases. Derrière ces six colonnes dégagées, on voit reposant sur les mêmes bases, autant de colonnettes en pierre, engagées dans la masse de l'autel, placées comme les premières au-dessous du couronnement dont elles ne sont pas le support réel, mais seulement l'accessoire ou, si l'on aime mieux, l'ornement des supports véritables. Les chapiteaux de ces diverses colonnes, représentent ainsi que je l'ai dit, des feuilles fantastiques et ne furent adoptées qu'à l'époque de transition pour remplacer les chapiteaux couverts de figures en bas-relief, qu'on nomme pour cela, historiés. Les corniches supportées par ces colonnes sont surmontées de 6 vases en pierre, dans le même ordre qu'elles, d'où s'exhalent les flammes d'un feu symbolique. Ces vases où semblent renfermés des brasiers ardents qui jettent leurs flammes à l'extérieur et qui se voient dans toutes nos églises signifient, comme tout le monde le sait, l'amour embrasé qui doit se trouver dans

F°145

le cœur du chrétien lorsqu'il est en présence ou en adoration du sacrement adorable de nos autels.

Je termine, enfin, cette longue description que je viens de faire, avec de si minutieux détails, de l'autel majeur de l'église, par les deux magnifiques corbeilles de fleurs qu'on aperçoit reposant sur les chapiteaux de chaque côté des corniches. Chacune de ces corbeilles avec son pied en support et son bouquet de fleurs est d'une seule pierre, et de forme à peu près ronde, en osier entrelacé par groupe de quatre brins. Les fleurs qui dominent dans la composition du bouquet sont la rose et le tournesol ; elles sont découpées à jour et d'un fini de travail si parfait qu'on ne sait lequel admirer davantage ou du talent de l'ouvrier ou de la patience qui présida à cet œuvre. A fixer attentivement les yeux sur ces fleurs, on serait tenté de croire qu'elles sont balancées dans les airs, tant elles semblent légères et délicates. Aussi

F°146

Note en marge : M. Pasquier a fait faire tout cet ouvrage - Noms des trois ouvriers dont s'adjoignit l'entrepreneur - Epoque du commencement

ce n'est pas sans regret profond et véritable que je m'aperçois toucher à la fin du travail que m'a demandé la description de l'autel si majestueux et régulier, si riche en sculptures et en talents que je viens de décrire dans les différentes parties avec tous les soins que j'ai pu y apporter.

Ce serait ici le lieu, si je ne réservais une place à cet article dans mes biographies, de payer un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de mon zélé et illustre prédécesseur, M. Pasquier, qui a fait exécuter ce travail important, remarquable.

Outre l'entrepreneur que j'ai déjà nommé je ne dois pas omettre de consigner encore ici les noms des ouvriers qu'il s'était adjoints et qui sont M.M. Lebreton, Lenoir et M. Riballier⁴⁸. Ce dernier, qui était du Mans, ne le réduit pas, à ce qu'il paraît ; à M. Le Chesne et passe pour avoir fait la moitié du grand autel. Ce travail dura 10 mois, ayant été commencé au mois de janvier et terminé quelques temps avant

F°147

Note en marge : de la durée et de la fin de l'ouvrage – nom du doreur

⁴⁸ Les dépenses liées à la construction du maître-autel semblent avoir mis en difficulté le conseil de fabrique car le curé de Crannes-sous-Vallon, fait mettre en vente deux colonnes de l'ancien autel : Annonces, affiches et avis divers pour la ville du Mans et pour la province, 1776, n°5, p. 18 : « Il y a dans l'église de Crannes-sous-Vallon deux colonnes neuves de marbre jaspé de Montroux, de cinq pieds huit pouces, taillées avec leur juste diminution : elles sont à vendre à bonne composition, parce que actuellement il n'en est plus besoin dans ladite église. Ceux qui voudroient en faire l'acquisition pourront s'adresser à M. Riballier, entrepreneur de bâtiments, rue de la Tannerie ; ou à M. le Curé de Crannes-sous-Vallon » - Cf. **Michèle Ménard** - *Une histoire des mentalités religieuses aux XVIIème et XVIIIème siècles. Mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Edition Beauchesne, 1997, Br. 528 p. : « Le curé de Crannes-sous-Vallon (aujourd'hui Crannes-en-Champagne), nommé **Rousset** (il s'agit d'une erreur dans ce livre, l'abbé Rousset n'a jamais été curé de Crannes, il était curé de Saint-Georges-du-Plain et s'est porté acquéreur de différents éléments de l'église – Abbé Joseph VAVASSEUR, *Crannes-en-Champagne, Prov. Maine, 1930, 2e série, T. X, p. 177 – 189.*), et ses paroissiens avaient des difficultés financières, car ils avaient engagé des travaux de décoration de leur église et avait signé un marché avec François Riballier, maître tailleur de pierre au Mans, le 3 janvier 1773 pour la construction d'un retable au maître-autel (en pierre de Bernay et des Rairies et en marbre de Sablé), moyennant 2100 livres. L'ancien autel était donc à vendre".

la fête de Noël 1774, 4 ans après la mort de M. Honoré. Un doreur fut appelé de Paris au commencement du mois de juillet de l'année suivante. C'était, aussi, un homme de talent, nommé Jules-Antoine Lemer. Son travail fut si parfaitement exécuté, avec une solidité si étonnante et en or si pur qu'aujourd'hui encore c'est-à-dire, après plus de 75 ans, on serait porté à croire que la belle dorure qu'on admire n'a été exécutée que depuis quelques années.

Plusieurs fois des étrangers qui ont visité l'église m'ont exprimé leur surprise à cet égard. C'est qu'en effet cette dorure qui, jusqu'à ce jour cependant n'a jamais été mise à l'abri du contact de l'air et de la poussière du temple par aucun rideau, a si bien conservé son éclat, sa fraîcheur et sa pureté primitives, qu'on a peine à croire qu'elle soit parvenue jusqu'à nous sans aucune altération : cet heureux résultat est dû à

F°148

la qualité supérieure de la matière qui fut employée ainsi qu'à l'état habituel de siccité parfaite dans lequel se conserve la pierre blanche sur laquelle l'or fut appliqué avec solidité et talent.

Toute la pierre qui fut employée pour ce travail ainsi qu'à la construction des deux petits autels fut prise à Bernay, dans les carrières qui sont encore exploitées de nos jours. Il est malheureux qu'on n'eut pas encore découvert à Crannes les belles et nombreuses carrières de pierre blanche qu'on ne soupçonnait pas alors, et qui ont été découvertes depuis, et sont aujourd'hui la source d'aisance et de richesse de la paroisse et principalement du bourg. Outre les dépenses occasionnées par le transport de ces blocs de pierre qui furent taillés ici, et qui auroient été épargnées, on eut trouvé un autre avantage bien précieux, celui d'employer des pierres d'un grain plus

F°149

parfait et beaucoup plus fin et plus délicat et d'une blancheur plus éclatante.

Autel de la Sainte Vierge

L'autel de la Vierge a 4 mètres 35 cent. de hauteur ainsi que l'autel de St Sébastien sur le même degré le chœur de l'église il est à quatorze centim. au-dessus de l'aire de la chapelle. Le tombeau reposant sur un établis en bois présente pour façade un cuir peint⁴⁹, renfermé dans un encadrement de bois de 2 mètres et quelques cent. de longueur et d'un mètre de hauteur et qui se lève à volonté. Un médaillon, au centre, représente la Sainte Vierge avec voile et manteau bleu, tenant l'enfant Jésus entre ses bras ; à droite et à gauche, deux pots de fleurs de forme gothique et une guirlande tout autour. A chaque extrémité du



Figure 20 - "Un médaillon, au centre, représente la Sainte Vierge avec voile et manteau bleu, tenant l'enfant Jésus entre ses bras ; à droite et à gauche, deux pots de fleurs de forme gothique et une guirlande tout autour"

⁴⁹Cet autel a été déplacé dans la chapelle. On peut constater que l'antependium était initialement en l'église paroissiale. Cf. manuscrit Hutereau F°123 et F°213. L'antependium est daté du milieu du XVIIe siècle par le ministère de la culture - Date de protection : 2016/08/09 : inscrit au titre objet



Figure 21 – Bas-relief situé dans la chapelle de la Vierge - La nativité⁵⁰



Figure 22 - Bas-relief situé dans la chapelle Saint Sébastien, représentant la lapidation de Saint Etienne

⁵⁰ Autels refaits en pierre de Caen en 1863 ; son bas-relief (la Nativité) est de Cosnard, sculpteur au Mans – cf. inventaire du ministère de la culture - Date de protection : 1977/03/22 : classé au titre objet



Figure 23 - Autel érigé en 1781 (notre photo) la description ci-dessus décrit l'ancien autel de la Vierge transporté à la chapelle

F°150

tombeau d'autel, et à 91 cent. d'élévation au-dessus de l'aire du sanctuaire est une crédence en pierre sculptée, en forme de cul de lampe incrustée dans la masse de l'entablement. Au-dessous de la crédence de gauche, on lit ces mots sur la pierre fondamentale qui repose sur l'aire du sanctuaire :

*« j'ai été posée par Mr Joseph Lefebvre
de la Croix, bourgeois
et Delle Jeanne Barbot, épouse du sr
Félix Pasquer, [Me taneur] le 31 Xbre 1781 »*

Cette inscription que j'ai conservée avec son orthographe, ne nous laisse aucun doute sur l'année où cet autel vint remplacer l'autel en bois et très ancien élevé sur l'endroit à l'honneur de la mère de Dieu⁵¹.

Au-dessus du gradin en bois peint, on voit un fort bel écusson revêtu d'or en toutes ses parties et gravé en relief sur une pierre incrustée, portant sur un fond blanc le monogramme de la Ste Vierge, exécuté avec beaucoup de goût et de précision. Un encadrement doré

F°151

En marge : Mauvaise exécution du tableau - Signification de l'étoile

en pierre, d'une forme admirablement élégante ayant 1 mètre, 78 cent. de hauteur, et un mètre 10 cent. de largeur, présente un tableau en bonne conservation mais sans goût et sans art où Ste Anne, voilée en carmélite, tient sur ses genoux un livre volumineux et parfaitement relié où la Ste Vierge, en manteau bleu, un voile sur ses cheveux blonds et mis en forme de turban, debout et à ses côtés semble apprendre à lire. Il est surprenant qu'un tableau de ce genre, qui présente peu de mérite occupe une place si peu méritée à ce bel autel. La partie supérieure de ce mauvais tableau laisse apercevoir quelques reflets de lumière céleste. Dans l'enfoncement et au-dessous du couronnement de l'autel, est une jolie petite gloire dorée avec cinq figurines d'anges à ailes déployées et dorées, portés sur des nuages d'une parfaite exécution. Ces figurines, qu'on remarque avec peine, beaucoup trop barbouillées d'ocre, sont fort élégantes. Au centre, est une étoile en or à cinq cônes, figure emblématique de celle que

F°152

En marge : qui occupe le point central de l'autel - Les statues sans aucun mérite artistique

l'église proclame – l'étoile du matin, Stella Matutina, et l'étoile de la mer, Ave Maris Stella, pour nous figurer que le chrétien doit prendre Marie

⁵¹ Cet autel a été déplacé dans la chapelle. On peut constater que l'antependium était initialement en l'église paroissiale. Cf. manuscrit Hutereau F°123 et F°213.

pour guide dès le matin de sa vie et pour son refuge au milieu des flots tumultueux de la mer orageuse du monde.



Figure 24 - "l'étoile du matin, Stella Matutina, et l'étoile de la mer, Ave Maris Stella,"

A droite et à gauche, entre deux colonnettes peu saillantes, de marbre noir, sont pratiquées deux niches bien travaillées, portant à leurs bases un écusson en pierre sculptée ; au centre, un coquillage. Les chapiteaux de ces colonnettes qui n'ont qu'un mètre 39 cent. de hauteur, sont deux rangs de petits crochets recourbés : les deux plus rapprochés du tableau seulement sont dorés. Deux statues affreusement laides et ridicules occupent les deux niches, savoir à droite, Saint Jean, le Divin précurseur du messie, et à gauche la Ste Vierge ; c'est à dessein que j'ometts d'en donner la description et pour n'avoir pas à signaler ici leur forme grossière et repoussante. Je regarde toutefois la statue de la Ste Vierge comme très ancienne. Si Dieu

F°153

En marge : genre de fleurs de la corbeille

me prête vie, j'espère, un jour descendre cette statue et la remplacer par une autre plus digne de celle qu'elle représente à son autel.

Au-dessous du couronnement de l'autel qui se termine en forme d'anse de panier, il y a une fort belle guirlande dorée en feuilles fantastiques. L'ornement de la corniche est une sculpture régulière sur la pierre enrichie de feuillages et de fleurs aussi de fantaisie. Au-dessus du couronnement de cet autel on aperçoit une corbeille de fleurs artistiquement faite, de forme ronde et d'osier entrelacés par groupe de cinq brins réunis. Tout cet admirable travail est d'une seule pierre. Les fleurs qui garnissent cette corbeille sont, ce me semble, la reine marguerite, la renoncule et surtout la rose. Ces fleurs ont à l'autel de la Vierge une signification emblématique et mystérieuse qui se devine assez facilement pour me dispenser de l'expliquer ici.

Il n'y a à regretter dans un travail aussi parfait qu'une plus grande réunion de fleurs, et une plus grande extension dans la composition de ce

F°154

En marge : époque où fut fait ce travail

bouquet. Malgré cela ce travail est d'une exécution hardie et d'une main parfaitement exercée. Ce qu'il faut y remarquer surtout c'est la délicatesse et la légèreté des fleurs et l'analogie frappante avec la nature des fleurs qu'elles représentent : c'est en définitive, le plus beau chef d'œuvre de cet autel et qu'on ne se lassera jamais d'admirer. On voit aussi espacés quatre vases couronnant l'autel et d'où des flammes semblent s'exhaler ; enfin sur la corniche droite, St Joseph tenant l'enfant Jésus par la main ; et sur celle de gauche, Ste Anne debout, donnant une leçon de lecture à la Ste Vierge, tenant un livre ouvert, une couronne d'or sur la tête avec chevelure longue et flottante sur les épaules. La statue de St Joseph est la meilleure de celles qu'on voit à l'autel.

Les mêmes ouvriers qui ont construit le grand autel furent aussi ceux à qui revient toute la gloire du travail de l'autel de la



Figure 25 - "Ste Anne debout, donnant une leçon de lecture à la Ste Vierge, tenant un livre ouvert"

F°155

En marge : fut exécuté et terminé - L'autel de la Vierge élevé aux frais de M. Pasquier

Vierge qui fut commencé la première semaine de janvier 1782 et terminé en entier à la fête de Pâques. Une somme de 800 L. fut dépensée à sa construction et payée par Mr Pasquer lui-même qui l'avait fait élever à ses frais.



Figure 26 - "enfin sur la corniche droite, St Joseph tenant l'enfant Jésus par la main"⁵²



Figure 27 - St Joseph et l'Enfant⁵³

F°156

En marge : Au sujet du médaillon de l'autel de St Sébastien

Autel de St Sébastien

La description que je viens de faire de l'autel de la Vierge, convient dans beaucoup de ses parties à celui-ci que nous allons examiner ici. La façade de celui-ci est à quelques centimètres près de même étendue que celle de l'autre. Le tombeau d'autel a absolument la même hauteur et la même élévation ; le devant ne présente de différence que par le sujet du médaillon. Ici c'est Magdelaine pénitente, avec sa longue et

⁵² Statue identifiée comme étant une terre cuite polychrome de la 2^e moitié du XVII^e siècle in Ouvrage collectif - EGLISES DE LA SARTHE - cf. p.143 - Editions de la Reinette 2006 - In-4, 350 pages ; cette statue est identifiée comme étant celle de Saint Joachim et l'enfant par le ministère de la culture et datée du XVIII^e siècle - Date de protection : 1977/03/22 : classé au titre objet

⁵³ Cette statue postérieure semble répondre au souhait de l'Abbé Hutereau de remplacer les « statues » hideuses du XVII^e siècle : « Si Dieu me prête vie, j'espère, un jour descendre cette statue et la remplacer par une autre plus digne de celle qu'elle représente à son autel »

belle chevelure tombant en ondulation sur son sein et retenue, comme pour en voiler la nudité avec la main gauche de cette pauvre pécheresse. Sa belle figure en attitude de méditation est élevée vers le ciel où elle semble porter aussi ses regards. Sa main droite se lève potelée et gracieuse vers ce bienheureux séjour de ses espérances. A ses côtés sont la Croix, une discipline, une

F°157

tête de mort et le vase de parfum dont elle fit noble usage envers la personne de notre Sauveur et qui lui mérita de sa bouche même un si bel éloge et le pardon des péchés de sa jeunesse. Ce petit médaillon est vraiment touchant et rien n'y est oublié. Les deux crédences sont de mêmes formes et matière que celles de l'autel de la Vierge. Sous celle de droite, sur la 1^{ère} pierre au-dessus du parvis du sanctuaire, on lit l'inscription suivante que je copie avec son orthographe :

*« J'ai été posée par Mr François
Lecornué⁵⁴, notaire royal de cette paroisse
Et Delle Magdeleine Lefevre, bourgeoise
Le 31 Xbre 1781 »*

Au-dessus de la crédence de gauche, sur une pierre de marbre noir, appliquée sur un mur de l'autel, on lit cette autre inscription que je transcris aussi sans rien changer à son orthographe :

*« L'an 1696 décéda M. Elie Droués curé de
Douillet qui a fondé l'école des garçons de
Cette paroisse en service le 17 de juin deux*

⁵⁴ Voir la pierre tombale de François Lecornué au cimetière de la Chapelle – documents annexes

F°158

messes par semaine à la chapelle, la subvenité⁵⁵ tous les dimanches avec recommandation de son âme et de celles de ses parents requiescat in pace »

L'écusson qu'on aperçoit au-dessus du gradin de l'autel ne présente de différence avec celui de l'autel de la Ste Vierge que pour le monogramme qui est ici trois lettres entrelacées S.B.T. abbréviation du mot Saint Sébastien. Le tableau de l'encadrement, représente le grand évêque de Myre, St Nicolas, opérant une résurrection d'enfant que tout le monde connaît. Il est debout, revêtu de tous les insignes d'un évêque, un anneau et la crosse à la main et la mitre en tête avec la croix pectorale. Ce tableau est dû au même peintre que celui de l'autel de la Vierge et n'a par conséquent pas beaucoup de mérite. Il est dans un parfait état de conservation. Il est étonnant de ne pas voir tenir cette place par un tableau de St Sébastien auquel cet autel est dédié.

F°159

C'est une preuve du manque de goût qui est fort choquant et regrettable. Au-dessus de ce tableau, une petite gloire en tout semblable et avec le même nombre d'anges, à celle de l'autel dont nous avons parlé précédemment, à l'exception du centre où se voit représentée ici une couronne dégagée en feuilles de laurier entrelacées. On a voulu par cette couronne nous rappeler la victoire du glorieux martyr St Sébastien. A droite et à gauche, dans deux niches pratiquées, sont des statues, St Etienne et St Sébastien. Le premier, à droite, revêtu de la dalmatique en sa qualité de diacre, porte scellé le livre des évangiles avec la main gauche, et une pierre en sa main droite pour nous rappeler le genre de son supplice. L'autre, St Sébastien, les mains liées à un tronc d'arbre présente trois flèches sur son corps. Ces deux statues, cette dernière particulièrement, n'ont de remarquable que leur affreuse difformité⁵⁶.

⁵⁵ Prière pour les défunts

⁵⁶ Cette statue a été remplacée par l'Abbé Hutereau par un « jeune » Saint Sébastien. Le Saint Sébastien en terre cuite polychrome du XVIIe siècle étant « exilé » dans la chapelle Notre-Dame de Pitié.



Figure 28 - St Etienne a été remplacé par Ste Philomène



Figure 29 – Nouvelle statue de Saint Sébastien

Le couronnement de l'autel est le même que

F°160

En marge : La statue de St François donnée par Mr Tuffières

celui de la Vierge et présente les mêmes objets que sur la corniche, si nous exceptons les deux statues qui ne sont pas ici les mêmes. A droite, est celle de St François, assez petite et qui fut donnée par Mr François Tuffière, ancien vicaire de la paroisse. L'autre, sur le côté opposé, est Ste Magdeleine tenant à deux mains son vase à parfum qu'elle répandit sur les pieds adorables du Sauveur du monde. Cette statue est de toutes celles qu'on voit à l'autel, celle qui offre le moins de défauts.



Figure 30 - "L'autre, sur le côté opposé, est Ste Magdeleine tenant à deux mains son vase à parfum"⁵⁷



Figure 31- "Saint Etienne"⁵⁸

Cette chapelle mesurée de front, c'est à dire depuis le mur latéral, longeant la rue jusqu'au chœur du grand autel, a 4 mètres 65 cent. de largeur, et présente, sur cette partie, avec l'autel de la Vierge, une différence en moins de 1 mètre environ. La longueur qui est la même dans les deux chapelles, a 6 mètres 60 cent., l'emplacement de l'autel y compris.

Une petite porte a été pratiquée vis-à-vis l'autel St Sébastien pour communiquer au dehors.

F°161

*En marge : hauteur de l'élévation de la voûte prise à []-dos -
Dissertation sur ce qu'il faut entendre sur le côté droit et côté gauche
d'une église*

⁵⁷ Cette statue a été déplacée et se trouve sur le mur gauche de la nef. Statue datée XVIIe-XVIIIe siècle par le ministère de la culture - Date de protection : 2001/04/05 : inscrit au titre objet

⁵⁸ Statue datée XVIIe-XVIIIe siècle par le ministère de la culture - Date de protection : 1976/11/12 : inscrit au titre objet

Le conseil de fabrique m'a exprimé dans plusieurs séances le désir d'en faire percer une, aussi, à l'autel de la Vierge. Jusqu'à ce jour je m'y suis opposé dans la crainte d'être troublé au confessionnal qui se trouve placé dans cette chapelle.

La voûte de ces deux chapelles, soutenue par 3 tirans est, ainsi que celle du chœur, un lambris en bois peint. Plus basse que celle de la nef qui peut avoir au moins 12 mètres d'élévation, cette voûte a 8 mètres 25 cent. de hauteur.

Chacune des deux chapelles dont nous avons parlé est éclairée par une jolie fenêtre, d'une élévation hardie et fort régulière, digne assurément de posséder des verrières à couleur et historiées ; elle a en ouverture 4 mètres, 55 cent. d'élévation, terminée en forme ogivale, et 1 mètre 95 cent. de largeur à sa base.

Avant de terminer mon ouvrage sur les chapelles que j'ai décrites, une question importante se présente à résoudre et demande à être traitée ici. Cette question consiste à savoir quel est le côté droit et le côté gauche d'une Eglise, et pourquoi ?

F°162

Dans toute église régulière l'autel élevé en l'honneur de la Ste Vierge occupe-t-il partout ce que nous nommons le côté gauche ? Il y a bien longtemps que cette remarque m'a frappé et déplu jusqu'au moment où j'ai pu en connaître et apprécier le motif que je vais en donner ici.

Partout le maître autel occupe de droit et naturellement la sommité de la nef centrale d'une église. Si elle est régulière, ainsi que la nôtre, deux absides latérales, un peu plus rapprochées du bas de la nef, sont destinées à recevoir des autels et former la croix. A laquelle de ces absides doit se fixer l'autel de la Vierge ?

D'après les idées reçues aujourd'hui, on n'hésiterait pas à répondre que cet autel de la reine des Anges doit être placé, par honneur, au côté droit. Mais selon la symbolique des siècles qui nous ont précédés, cet autel doit avoir sa place à gauche. L'antiquité chrétienne n'avait pas sur ce point les mêmes

F°163

Idées que nous. On considérait, dans une église, comme le côté le plus honorable, celui que le célébrant, lorsqu'il était tourné vers les fidèles, avait à sa droite. On comprend aisément que c'est celui que nous appelons le côté de l'évangile, et qu'on nomme le côté gauche, par rapport aux fidèles qui se placent en face de l'autel principal. En réalité donc ce côté gauche était d'après la position mentionnée du célébrant le côté droit, le côté d'honneur. Ce que je dis ici est si vrai que pour citer un exemple à l'appui, dans toute église où l'autel principal est orné des statues de St Pierre et Paul la statue de St Pierre, au moins dans les temples anciens, est de ce côté honorable, c'est-à-dire du côté de l'évangile, et celle de Paul occupe le côté de l'épître, celui que nous nommons aujourd'hui le côté droit. Le cérémonial romain assigne au trône de l'évêque le côté de l'évangile, c'est à dire celui que nous appelons de nos jours, le côté gauche.

F°164

Quel que soit le point cardinal vers lequel se dirige l'axe de l'église, le symbolisme doit donc rester le même, la question d'orientation étant étrangère à l'opinion que nous émettons ici. C'est donc pour obéir aux antiques prescriptions du culte sacré, qu'on voit presque partout l'autel de la Vierge occuper la sommité de l'aile gauche, je veux dire celle que les fidèles, ayant la face tournée vers le maître autel, voient à leur gauche. En d'autres termes, cet autel est à la droite du célébrant qui est tourné vers l'assistance quand il la salue par la formule *Dominus vobiscum*.

Avant de passer à la sacristie par où nous voulons terminer la description des différentes parties de l'église, je dois réparer ici quelques omissions faites dans le chapitre. D'abord, pour la nef, quelques renseignements restent encore à donner.

La grande porte d'entrée remplace présentement une autre porte moins apparente, il est vrai, mais beaucoup plus en rapport par son genre

F°165

En marge : Lettres qui se lisent au frontispice de la porte d'entrée⁵⁹, ont été dorées par M. Rousseau



Figure 32 - Vierge à l'enfant XIVe siècle

d'architecture avec cette première partie de l'église. La façade présente 4 colonnes plates avec moulures, peu saillantes, couronnées d'un chapiteau en guirlande, haute d'un mètre 85 cent., assises sur une belle pierre dure : en avant, une seule marche également en pierre dure. Cette façade à 4 mètres 15 cent. de longueur et 6 mètres en élévation.

Sur le fronton, ou corniche triangulaire, on lit sur une pierre de marbre :

« C'est ici La maison de Dieu »

⁵⁹ Cette Vierge à l'enfant n'est pas signalée par l'Abbé Hutereau dans son manuscrit. Elle est signalée dans : **EGLISES DE LA SARTHE** - cf. p.p. 138-143 - Editions de la Reinette, 2006 - In-4, 350 pages : « Dans une niche aménagée dans la façade, prend place un petit ex-voto en relief qui date probablement de la reconstruction de la nef. Il représente une Vierge à l'enfant, au hanchement caractéristique de cette période, entourée par un couple de donateurs »



Figure 33 - "C'est ici la maison de Dieu"

Ces deux inscriptions ont été faites et dorées par Mr Rousseau, curé de Tassillé, confesseur de la Foi, dans la révolution, et mort assez jeune au moment où il rentrait d'Espagne en France. Cette porte a 2 mètres 5 cent. de largeur et 3 mètres 15 cent. d'élévation. Elle est surmontée d'une fenêtre qui a 4 mètres, 67 cent. de largeur à sa base, dont un mètre

F°166

En marge : projet d'embellissement des fonds baptismaux

environ, à sa partie inférieure, se trouve obstruée privée de lumière sur l'élévation du fronton et de la croix de pierre qui la domine à l'extérieur.

A droite et à gauche, en entrant sont deux forts beaux bénitiers, de forme semi circulaire, en marbre rouge⁶⁰, présentant 63 cent. de surface et 13 cent. de profondeur ; supportés sur un pied de même matière. C'est un travail de prix et admirablement exécuté. Sur la droite est un

⁶⁰ Ces deux bénitiers existent toujours mais sont en très mauvais états.

petit espace dégagé des bords et où l'on aperçoit les fonds baptismaux en pierre blanche anciens, d'un mauvais goût, et très peu dignes de l'ensemble de l'église. Il y a longtemps que je sens la nécessité de les remplacer. Je me propose de faire exécuter sur ce même emplacement une petite élévation où de nouveaux fonds baptismaux, d'une forme plus élégante, seront placés et enclos de tous côtés par un grillage.

Sur cette partie de l'église, et renfermée à l'intérieur, est l'horloge en bon état, où l'on peut monter par un petit escalier en bois. Le tout

F°167

présente une masse informe et un ensemble qui choque beaucoup l'œil et offre un aspect fort désagréable. Le clocher étant trop étroit pour y placer l'horloge, le moyen le plus convenable de faire disparaître l'inconvénient que je signale serait de faire construire une tribune élégante où il serait facile de trouver une place à l'horloge et en même temps un endroit de chaque côté, séparé, que les enfants des écoles et des deux sexes occuperaient pour assister à l'office, le dimanche. Depuis mon arrivée à Crannes, j'ai nourri jusqu'ici ce projet en vain. J'ai le désir de faire exécuter plus tard ce travail qui aurait une si grande utilité selon le but que je me propose. Il est malheureux que les ressources de la fabrique ne m'aient pas encore permis d'ajouter ce travail à ceux que j'ai déjà pu faire exécuter. J'arrive au clocher dont j'ai déjà dit quelques choses. Il renferme à l'intérieur trois cloches, dont deux, la grosse et la plus petite ont été fondues, à ma demande, en 1845, et

F°168

En marge : Grosse cloche - Petite cloche

bénites le 2 juin de la même année. N'ayant pas encore dressé mes chroniques à cette époque, on ne trouvera point couché sur ce cahier l'acte rédigé, relatif à cette cérémonie. On peut le lire en entier, et dressé de ma main, dans le cahier des registres de baptêmes, au 2 juin 1845, et y voir la signature des témoins nombreux, qui y figurent. On lit gravés sur

la grosse cloche pesant 245 kilos les mots suivants : « *l'an 1845, j'ai été bénite pour l'église de Crannes par Mr Ligneul, chanoine honoraire, curé de l'hospital du Mans accompagné de M. P. P. Hutereau, curé de cette paroisse ; et nommée Joséphine Juliette par mon parrain, Mr Julien Hérisson, et ma marraine, Melle Joséphine Gadois : M. Tessier, maire, Bollée, fondateur au Mans* »

Sur la petite cloche on lit : « *L'an 1845, j'ai été bénite pour l'église de Crannes, par Mr Ligneul, curé de l'hospital du Mans, Chan. Hon., accompagné de*

F°169

En marge : cloche moyenne

Mr P.P. Hutereau, curé de cette paroisse, et nommée Mathilde Augustine par mon parrain, Mr Auguste Gadois, et ma marraine, Melle Mathilde Leproux, François Tessier, maire, Bollée fondateur ».

La cloche moyenne, fondue avant mon entrée en la paroisse, porte pour inscription :

« L'an 1834, j'ai été bénite par Mr Gangrain, curé de Crannes, nommée Joséphine par Mr René Pommier, et par Melle Joséphine Lecornué, épouse de Mr Gadois, en présence de Mrs Louis Chanteau, René Donné, et Pierre Chanteau, du conseil. Le Chesne fondateur au Mans »

Dans la nef de l'église se trouve la chaire fixée au mur latéral du côté droit. L'ouvrage tout entier est en chesne. Au dos, est un ange en face, à ailes déployées, avec moulures surmontées de chapiteaux à fleurs fantastiques. Le ciel représente une colombe, figure emblématique de l'Esprit Saint, et dont la présence ici annonce assez ce qu'elle signifie : une gloire bien

F°170

En marge : Nom du menuisier qui a fait la chaire - Ancienne fondation

exécutée est répandue autour de ses ailes tendues. Au-dessus, une espèce de couronne de cinq jambage de bois, réunis en faisceau par le haut et liés ensemble. On lit sur la porte, à l'intérieur les mots suivants gravés dans le bois : « *Fait par Lemeunier, 1756* »

Cet ouvrier, assez adroit en menuiserie était domicilié à Malabry à mi côté du faubourg de la chapelle.

A l'extrémité du mur opposé, se trouve une petite plaque de cuivre, retenue par huit petits crampons en fer, sur laquelle on lit l'inscription suivante, bien gravée :

« Au nom du Seigneur

Marie Drouez, ve feu Jean Chenon, a

donné par testament attesté par Mr P.

Guérinet, No. Roial, le X janvier 1676, à la

fabrique de céans, un champ nommé la

Croix, situé en cette paroisse pour faire célébrer à

perpétuité 4 services par an, de 3 grands messes

chacun, au jour des décès de M. Drouez et Marie

Daumouche, son épouse, et des dits J. Chesnon

F°171

En marge : deux tableaux sous verre où l'on voit sur l'un les noms de tous les prêtres connus de Crannes et sur l'autre les noms de toutes les personnes inhumées dans l'église.

et M. Drouez, et une oraison solennelle le jour de l'Ascension.

Requiescant in pace. Amen. »



Figure 34 - "A l'extrémité du mur opposé, se trouve une petite plaque de cuivre".

Enfin, en vis-à-vis, et à l'extrémité des deux murs collatéraux, sont deux tableaux sous verre que j'ai fait placer en ces endroits. Celui de droite porte les noms de toutes les personnes enterrées dans l'église. L'autre donne les noms de tous les prêtres connus ayant exercé le St ministère à Crannes.

CRANNES - EN - CHAMPAGNE		
Liste de MM. les Curés de cette Paroisse		
DONT LES NOMS SONT CONNUS		
1440	Hyèrôme Cornilleau.	1790 à 1794 Julien Gaugain
1590	Julian Chenon.	1810 à 1813 René Chantereau.
1613	De Lasse.	1813 à 1816 Pierre Juguin.
1613 à 1619	Simon Garrot.	1818 à 1820 Louis Percher.
1620 à 1640	Gabriel Lecomte	1821 à 1827 Jacques Barbe.
1640 à 1658	Jacques Pépin.	1829 Etienne Moriceau.
1658 à 1674	Loys Perchappe.	1830 à 1835 Pierre Cangrain.
1674 à 1688	Michel Perchappe.	1835 à 1838 Louis Douxami.
1688 à 1720	Thomas Ollivier.	1838 à 1840 Joseph Granger.
1728 à 1770	Julien Honoré	1841 à Pierre-Phil. Hutereau
1764 à 1814	René Pasquer	

Figure 35 - "L'autre donne les noms de tous les prêtres connus ayant exercé le St ministère à Crannes".

Les registres du greffe du tribunal civil du Mans, déposés au palais de justice que j'ai compulsés pendant deux jours m'ont fourni ces précieuses découvertes et j'aime à payer ici un juste tribut de reconnaissance à Monsieur _____, chef du bureau, qui a bien voulu me permettre ces recherches sous ses yeux seulement et en sa présence. C'est une latitude qui ne s'accorde pas aisément et sans frais. Je donnerai plus bas, à la suite de la description de la sacristie, les noms, âges et année de décès de ces différents personnages. Quoique dans un état de dégradation très avancé

F°172

En marge : Pierre tombale à l'entrée de l'église

et qui en déterioré par là-même tout le prix. Je ne veux pas passer ici sous silence une pierre tombale, dont les deux extrémités de la longueur sont tournées vers les murs latéraux de la nef, au bas et tout près la grande porte. Cette pierre, que je suppose avoir été apportée du chœur de l'église, représentait autrefois un personnage couché : tout autour, un petit filet, gravé dans la pierre, pour retenir l'ornement en cuivre qui s'y trouvait appliqué. On n'aperçoit plus, malheureusement, que le bas du personnage en habits sacerdotaux, et assez surtout l'extrémité de l'aube et de la chasuble. L'inscription gravée tout autour ne laisse plus apercevoir que ces mots

« ...erable...home...Cornilleau⁶¹...est

le grand cimetiére de ciens lequel trespassa

le 30 juillet M.III. »

Au-dessus de la grande porte est un tableau de St Marc⁶² en extase que j'ai fait placer en cet endroit et que j'ai trouvé à la sacristie. Ce tableau est très ancien, et semble avoir

⁶¹ Il s'agit de la pierre tombale de Matthias Cornilleau d'Oisseau, curé jusqu'au 30 juillet 1410 – cf Ms. page 184 – cette pierre tombale est sans doute sous le carrelage de l'église !

⁶² Ce tableau n'existe plus.

F°173

En marge : Crucifix de l'église - Elévation longueur et largeur de la nef - Construction des bancs actuels de l'église

eu du prix autrefois. Aujourd'hui il se trouve passablement détérioré.

La voûte de l'église soutenue par trois tirans en bois, présente sur le 4^e le crucifix qu'on dit en bois, ce que je n'ai pu encore vérifier ; s'il en est ainsi, il aurait en réalité plus de mérite qu'on ne lui accorderait d'abord en le considérant de loin.

Les deux murailles collatérales de la nef ont 6 mètres 50 cent. en élévation. La longueur de cette nef est de 12 mètres ; et sa largeur, de 8 mètres 40 cent.

La voûte, ainsi que je l'ai déjà dit, est élevée à 12 mètres au-dessus de l'aire.

Dans ces deux murailles collatérales, on voit deux fenêtres assez élevées et en vis-à-vis.



Figure 36 - "La voûte de l'église soutenue par trois tirans en bois, présente sur le 4^e le crucifix qu'on dit en bois"⁶³

⁶³⁶³ La Statue polychrome du Christ daté de la fin du moyen-âge

Celle de droite, et l'autre, à gauche.

Les bancs qu'on voit dans la nef et des deux chapelles, sont dans un très bon état, enfoncés en bois, avec dossier et accoudoir, et dans un ordre de régularité parfaite. Ils ont été faits et placés en 1811, savoir le côté droit par un menuisier du bourg, nommé S. Delouche,

F°174

En marge : Conflit entre les deux ouvriers - Nombre des places - Revenu de la fabrique - Règlement pour la location des places - Mode de location

domicilié à Notre Dame du Pont, et le côté gauche en entier par Mr Chantereau, lui-même, alors curé de Crannes. Un conflit s'éleva à cette occasion, entre les deux menuisiers et fut la cause principale du départ de ce dernier.

Ces bans fournissent trois cents et quelques places aux fidèles pour l'office divin, et produiront à la fabrique, y compris les annuités des stalles du chœur, un bénéfice net et annuel de 8 à 900 L.. Ces places sont louées par bail de 9 ans. Le prix qui varie selon la position du banc dans l'église, est arrêté et stipulé d'avance. Le pot de vin seulement est mis à l'enchère. On peut voir, affiché à la sacristie, le règlement que j'ai fait pour la location des places de l'église qui se trouvent à louer, chaque année, à la Toussaint, époque où l'adjudication en a lieu, à la suite des trois publications préalables, dont la 1^{ère} commence au prône de la messe de l'antépénultième dimanche avant cette fête. La fabrique ne possède pas aujourd'hui

F°175

En marge : Aliénation des biens revenus de l'église - Délibération du conseil de fabrique relatif aux 91 places possédées normalement et non soumises à bail

d'autres revenus pour subvenir, chaque année aux besoins du culte. Les biens fonds dont elle jouissait autrefois ont été aliénés et perdus pour

elle à l'époque de la révolution française. Ses revenus de cette nature étoient assez considérables. Aussi l'église étoit une des plus riches du pays en ornemens et en vases sacrés qui ont disparu eux-mêmes à cette déplorable époque avec la plus riche partie des autres objets servant au culte divin.

A mon entrée en la paroisse plusieurs de ces places étoient occupées sans être soumises à bail et moyennant une rente annuelle, par des personnes qui prétendoient les posséder à vie. Cette illégalité vue de mauvais œil, et avec raison, par le reste des habitans qui ne jouissaient pas du même privilège, et très préjudiciable à la fabrique s'étendait, en 1845, à 91 places. Le 15 novembre de cette même année, dans une séance extraordinaire du conseil de fabrique, sur ma demande, il fut décrété et arrêté par 4 voix contre 3, que

F°176

En marge : Noms des membres du conseil de fabrique - Leur bon esprit

ces places seroient soumises aux mêmes formalités que les autres : rentrées par cette délibération au domaine de la fabrique, elles furent louées, avec les autres places vacantes, cette année même, *inde irae* : cette mesure, dont l'odieux, en grande partie, fut reversé sur moi, mérita, quinze jours après au portail de la cure de Crannes de recevoir, pendant une nuit, une couche de peinture qui ne flattait ni la vue ni l'odorat.

Le conseil chargé d'administrer aujourd'hui les revenus de la fabrique est composé de sept membres, qui sont MM. Pierre Philippe Huttereau, curé, président, Louis Lelong, trésorier, Joseph Surget, secrétaire, François Tessier, maire, François Compain, propriétaire, Louis Chanteau de la Crenaiserie et Noël Tessier fils, des Rigaudières. Le choix de ces membres est excellent et bien disposé à agir en conformité de vue avec leur président. C'est un tribut de reconnaissance et d'estime profondes que j'aime à leur payer ici avec autant d'empressement que de vérité.

F°177

En marge : supplément annuel par eux à M. le curé - Patron titulaire de l'église de Crannes

Tous les ans, il est voté un budget et par tous les membres et, à l'unanimité, une somme de 200 F.. pour supplément de traitement au curé. Je m'oblige, de mon côté, pour avoir au moins quelques titres à la bienveillance et à la générosité de messieurs les membres de mon conseil de fabrique, à célébrer, régulièrement et sans aucun honoraire, le Saint Sacrifice de la messe pour les besoins spirituels et temporels de la paroisse, tous les jours fériés non d'obligations ou fêtes transportées au dimanche, ainsi que le jour St Marc et les trois jours de Rogations.

L'Eglise de Crannes sous le patronage de Saint Cyr et Sainte Julitte, martyrisés en 304, sous l'empereur Dioclétien, par Alexandre, gouverneur de Sélencies. La fête du patron le 16 juin.

F°178**Sacristie de l'Eglise de Crannes**

En marge : emplacement de l'ancienne sacristie - La sacristie actuelle était primitivement la chapelle de l'abbesse du Pré

La sacristie actuelle, la plus vaste et la plus belle de la contrée, sans aucun doute, datte de 1774⁶⁴. Avant cette époque, un très petit appartement bas et mal aéré, situé du côté de l'épître, et dont on aperçoit encore la porte à l'extérieur et du chemin, avait servi de sacristie jusqu'alors. Mr Pasquier la fit détruire au moment même où il fallait faire le maître autel, en 1774, et avec le consentement et l'approbation de la très révérende mère Madame de Saint Simon, alors abbesse du Pré et qui en fut aussi la dernière, il destina pour servir désormais de sacristie, la chapelle que les religieuses de cette abbaye avoient dans l'église de Crannes, et d'où elles assistaient à la messe lorsqu'elles visitoient leur château le Mirail. La sacristie actuelle était, en effet, la chapelle

⁶⁴ On notera que la fresque de Saint Michel inscrite comme objet à l'inventaire ne peut être datée du XIVe XVe siècle, eu égard à la date de construction de la sacristie.

exclusivement réservée à Mme l'abbesse du Pré et à ses religieuses ; elles devoient y communiquer par le sanctuaire. On voit

F°179

*En marge : motif de la construction de l'arcade de la sacristie -
Inscription de la sacristie*

encore aujourd'hui, de gauche, en entrant, l'ouverture pratiquée dans toute la longueur du mur latéral, d'où elles entendoient la Ste messe qui était dite, probablement par leur chapelain, à un autel qui devait être appliqué au mur faisant face à l'autel actuel de la Ste Vierge. Une grille de fer, d'un beau travail m'a-t-on dit, et qui avait disparu dès avant la révolution, occupait tout cet espace voilé par un rideau qui ne leur permettait pas d'être vues et qui ne se tirait qu'au moment où elles réclamoient la Ste communion.

La sacristie actuelle a 6 mètres 10 cent. d'un mur collatéral à l'autre, et 4 mètres 75 cent. de la porte d'entrée à la muraille, vis-à-vis qui sert de pignon et où se trouve une belle fenêtre de 3 mètres 35 cent. de hauteur et d'un mètre 88 cent. de largeur qui communique la lumière dans tout l'appartement.

Trois meubles de forme régulière et décente, mais simple et ancienne, en font l'ameublement destiné à recevoir les ornemens sacerdotaux et autres objets servant au culte. Dans l'une de ces armoires et fixé avec des crampons de fer se trouve le

F°180

En marge : inventaire

coffre-fort du trésor de la fabrique, fermant à trois clefs.

On voit aussi dans la sacristie, trois ou quatre tableaux que j'y ai fait placer. Le premier qui est sous verre et un bel encadrement, est le règlement que j'ai fait pour le son des cloches, approuvé par le conseil de fabrique, et mis à exécution depuis le 1^{er} janvier 1848.

Enfin deux reliquaires sous verre, de forme très antique et soignée, que j'ai découvert par hasard dans l'ancienne cave du château du Mirail, et que le propriétaire actuel Mr Gadois, a bien voulu me concéder. Ces deux petits reliquaires, fort riches en reliques, ne présentent malheureusement aucune preuve d'authenticité, d'après l'inspection que j'en ai faite. Il me paraît certain que ces reliquaires auront été apportés au Mirail par les religieuses de l'abbaye du Pré. Je vais présenter maintenant le dernier inventaire fait à mon arrivée de la sacristie de l'église. Cet aperçu ne donnera pas une haute idée de leur richesse c'est qu'en effet le linge et les ornemens quoique

F°181

tenus dans un état de propreté n'ont rien de remarquable que leur grande simplicité, leur ancienneté et toute apparence de pauvreté.

Inventaire des objets mobiliers de l'Eglise de Crannes dressé le 29 avril 1849

- 8 chasubles vieilles en mauvais état
- 1 chasuble verte en bon état
- 1 chasuble neuve en drap d'or faux
- 7 bourses dont 2 en bon état et ..., deux en bon état
- 4 chappes en mauvais état
- 1 étole pastorale en argent faux
- 1 vieux dais en mauvais état
- 1 bannière en mauvais état
- 10 rochers dont 3 en bon état
- 5 aubes dont deux en bon état
- 2 aubes d'enfant de chœur – 4 cordons
- 1 rideau rouge, côté gauche, celui du côté droit est à M. le curé
- Amiets en mauvais état
- 5 purificateurs en mauvais état
- 10 tours d'étole vieux
- 9 nappes d'autel dont 7 vieilles
- 2 nappes de communion dont 1 vieille
- 5 Corporaux en assez bon état

- 3 couvertures pour les autels en bon état
- 1 drap mortuaire en très mauvais état
- 3 soutanes rouges à enfant de chœur
- 4 soutanes noires pour les chantres

F°182

- 1 calice dont la coupe seule en argent
- 1 grand ciboire dont le bassin en argent
- 1 petit ciboire pour les malades argent pur
- 1 ostensor sans aucune valeur
- 2 chandeliers d'acolythe en cuivre
- 1 encensoir avec navette en très mauvais état
- 2 sonnettes, 1 petite, 1 grande
- 1 bénitier avec goupillon en mauvais état
- 1 boîte à pain d'autel en fer blanc
- 1 cuvette en plomb pour l'eau baptismale
- 1 vase aux Stes huiles en étain
- 8 chandeliers en cuivre, 4 au grand autel, et 2 à chaque partie
- 1 corbeille en osier pour distribuer le pain béni
- 6 chandeliers en bois peint en noir en mauvais état
- 10 pots de fleurs artificielles dont 4 porcel. dorée, les autres vieux
- 1 lampe en cuivre argenté sans beaucoup de valeur
- 2 croix de procession, 1 en cuivre argenté fort belle, l'autre vieille
- 1 tapis de petite dimension en fort mauvais état
- 1 canon d'autel, à baguettes dorées
- 2 missels, 1 antiphonaire, le tout vieux
- 1 graduel, 1 antiphonaire, 1 hymnaire, le tout vieux
- 5 offices notés dont 2 en mauvais état, 3 suppl. en bon état
- 3 anciens offices notés
- 1 la feuillée en bon état
- 1 rituel en mauvais état
- 1 office des morts en bon état, 4 autres en mauvais état
- 1 lutrin en bois en assez bon état
- 1 pupitre sans valeur
- 1 chevalet pour l'absoute des morts
- 2 vieilles armoires fermant à clef

- 1 buffet avec clef avec 3 tiroirs dont fermant à clef
- 1 petit pupitre en bois pour le missel

F°183

Les autres objets en ornemens, linge, livres et ustensiles qui ne sont pas couché sur cet inventaire appartiennent à Mr le curé.

Chapitre 13^e

**Noms, prénoms et qualité de tous les prêtres
connus qui ont exercé le Saint ministère à
Crannes avec l'époque de leur prise de
possession
Liste de toutes les personnes qui ont été
enterrées dans l'église de Crannes**

Ce que j'ai à rapporter dans ce chapitre est d'une exactitude complète. Ce travail qui m'a demandé beaucoup de recherches et de patience est le résultat de longues heures passées au greffe du tribunal du Mans à compulser et examiner, dans les plus minutieux détails, les anciens registres de la paroisse. Si ce travail m'a été pénible et absorbant, l'examen des pièces antiques que j'ai eu entre les mains, m'a, aussi, fait passer d'agréables momens.

F°184

Noms de messieurs les curés, vicaires et prêtre

Sacristains connus de Crannes

Noms, prénoms & qualité	Depuis : mois	anné e	Jusqu'à : Mois	anné e

Matthias Cornilleau d'Oisseau, curé	-	-	30 juillet	1410
Julien Chenon de la Roche, Curé	-	-	3 février	1590
Simon Garros, curé	3 février	1590	6 mars	1610
Pierre Tansorier, vicaire	-	-	18 juin	1613
Michel Pinson, vicaire et prêtre sacristain	-	-	13 septembre	1614
Gabriel Lecomte, de Mirrey, chanoine honoraire, curé doyen	6 mars	1610	6 mai	1633
Loÿs Lemoire, vicaire	18 juin	1613	7 juin	1637
Jehan Collet, vicaire	7 juin	1637	12 décembre	1651
Robert Bouvet des Buis, vicaire	12 décembre	1651	11 juin	1655
Charles Savary, prêtre sacristain	19 mai	1650	29 août	1658
Jacques Pépin, curé	6 mai	1633	30 octobre	1658
François Renaudeau, vicaire	12 décembre	1651	8 février	1662
Louis d'Argance, vicaire	8 février	1662	27 janvier	1668
Louis Perchappe, curé	30 octobre	1658	13 octobre	1674
Jehan Perchappe, vicaire	27 janvier	1668	2 mars	1687
Michel Perchappe, curé	13 octobre	1674	17 mai	1688
Jehan Bizard, prêtre sacristain	29 août	1658	6 octobre	1690
Nicolas Derouez, seigneur des Grimaux, vicaire	27 janvier	1668	14 février	1690
Thomas Chenon, vicaire	14 juillet	1690	14 juin	1710
François Tuffières, prêtre, instituteur	-	-	13 mars	1720
Thomas Ollivier, curé	17 mai	1688	14 février	1720
Mathurin Le balleur, prêtre, instituteur	13 mai	1720	1 ^{er} mars	1728

Elie Nepveu, vicaire	14 juin	1710	5 janvier	1751
René Pichon, vicaire, instituteur	1 mars	1751	30 décembre	1758
Julien Honoré, curé	14 février	1728	9 février	1770
Pierre Brossard, vicaire	1 février	1748	19 mai	1750
René Pasquier, vicaire	22 mai	1759	15 juillet	1764
René Pasquier, curé	18 juillet	1764	23 mars	1814
Charles Dufour, vicaire	juin	1775	15 mars	1778
Nicolas Marin Montanger, vicaire	20 mars	1778	21 juin	1778

F° 185

Julien Gaugain, vicaire, instituteur	22 septembre	1778	24 octobre	1790
Julien Gaugain, curé	24 octobre	1790	15 décembre	1792
François Le Bourcier, vicaire	2 septembre	1791	15 décembre	1792
René Chantereau, curé	25 mars	1810	16 février	1813
Pierre Juguin, curé	24 novembre	1813	31 novembre	1816
Louis Pierre Perchet, curé	4 juillet	1818	8 septembre	1820
Jacques Antoine Barbe, curé	1^{er} mars	1821	21 juin	1827
Auguste Moriceau, curé	1^{er} septembre	1829	20 septembre	1829
Pierre Gaugrain, curé	20 mars	1830	25 août	1835
Louis Douxami, curé	25 août	1835	1^{er} septembre	1838
Joseph Granger, curé	19 octobre	1838	18 mars	1841
Pierre Philippe Hutereau, curé	23 avril	1841		

F°186Tableau des personnes inhumées dans l'église de Crannes⁶⁵

1° Prêtres, très vénérables & discrets maitres

Noms & qualités	Leur âge	Date et mois du décès	Année
Matthias Cornilleau, d'Oisseau, curé	48	30 juillet	1410
...ici est une lacune de plus d'un siècle ainsi qu'on a déjà pu le remarquer dans la liste précédente ; quel déplorable malheur			
Julien Chenon, de la Roche, curé	94	8 février	1590
Encore une lacune			
Simon Garrot, curé	61	6 mars	1616
Pierre Tonsurier, vicaire	69	18 juin	1613
Michel Pinson, prêtre sacristain		13 septembre	1614
Gabriel Lecomte, Chanoine honoraire du Mans, doyen de Vallon, curé	82	6 mai	1633
Loÿs Lemore, vicaire	75	7 juin	1637
Jehan Collet, vicaire	70	12 décembre	1651
Robert Bouvet, des Buis, vicaire	54	15 juin	1655
Charles Savary, prêtre sacristain	68	29 août	1658
Jacques Pépin, curé		30 octobre	1658
François Renardeau, vicaire		8 février	1662
Louis d'Argance, vicaire	30	27 janvier	1668
Louis Perchappe, curé	78	13 octobre	1674
Jehan Perchappe, vicaire	83	2 mars	1687
Michel Perchappe, curé	72	17 mai	1688

⁶⁵ N.B. - notre photocopie du manuscrit Hutereau ampute la dernière ligne

Jehan Bizard, prêtre sacristain	45	6 octobre	1690
Nicolas Derouez , Sgr des Grimaux, vicaire	52	14 février	1700
Thomas Chenon, vicaire	49	14 juin	1701
François Tuffières, prêtre, instituteur	79	13 mars	1720
Thomas Ollivier, curé	80	14 février	1728
Mathurin Leballeur, prêtre, instituteur	64	1 ^{er} mars	1728
Elie Nepveu, vicaire	63	9 janvier	1751
René Pichon, prêtre, instituteur	73	30 décembre	1758
Julien Honoré, curé ⁶⁶			

F°187

René Pautonnier, étranger de [Saumur] ⁶⁷			
Une étrangère de Vibraye		1 ^{er} avril	1548
Daniel Poupet	19	30 décembre	1548
Estiennette Lefebvre	21	4 février	1549
Anne Guihéry	79	8 février	1550
Ollivier Picard, seigneur du Grais	77	7 juin	1591
Jehanne Dalibard	13	6 octobre	1591
Estiennette de la Barre dame de Malabry	50	1 ^{er} décembre	1591
Georges Dupont	80	7 février	1592
Laurent Lecornué, sieur de Bouhé	75	30 mars	1592
Jehanne de la Tremblaye	77	15 avril	1592
Marguerite Branchu	19	20 avril	1592
Chrystoflette de Longlée	48	15 avril	1592
Mathurin Féraud	80	5 mai	1597

⁶⁶ Ligne tronquée

⁶⁷ Ligne tronquée

Mathurin Lefebvre sieur du Buisson	50	7 décembre	1597
Thomase Pascal	71	8 mai	1599
Urbaine Gauquelin	28	21 juin	1599
Vigor de la Bellangerie	47	19 janvier	1602
Avertin Souquaire	90	19 septembre	1604
Arnoül Lechevallier	79	25 juin	1605
Claude Lecrenais	28	11 juillet	1607
Benoïste Perrais, dame du Hüe	29	4 décembre	1608
Guyonnette Féraud, dame du Tertre	75	14 mars	1609
Lézine Vineau	80	31 décembre	1611
Perrine Deslorens	59	17 février	1612
Jacques Garreau, de Notre Dame		30 novembre	1614
Yvonne Lefebvre, des Allais	14	31 novembre	1614
Martin Tuffières		1 ^{er} janvier	1615
Izaïe Perchappe		4 août	1615
Gabrielle de la Fosse, Dame de la Pillière	20	29 août	1615
Gabrielle de la Fosse, sa fille	1 jour	29 août	1615
Mathurine Chenon		12 juin	1616
Ambroise Loret (de Sens)		1 ^{er} juillet	1617
Justin Lefaucieux	39	4 novembre	1618
André Derouez des Grimaux	87	15 juin	1620
Jacques Lambert		2 juillet	1622

F°188

[...] Nepveu de la Porte Neuve	49	4 juillet	1630
Renée Crochardière	19	10 août	1634
Julitte Perchappe	41	7 mars	1636
Hyérôme de la Roche	77	16 octobre	1639

Mathurine Garreau	40	15 juillet	1641
Sébastienne La Souchue		27 décembre	1643
Cosme Blanchard	20	8 décembre	1644
Sapience Coulon	11	31 décembre	1645
Urban Montgault		2 avril	1648
François Chenon		2 avril	1648
Charles Perchappe	87	3 janvier	1649
François Perchappe		17 février	1650
Laurens Lefebvre, des Allais	48	30 juillet	1650
Jehan Chenon		29 juillet	1650
Mathurine Lefebvre, Dame des Guyonnières	59	30 mai	1650
Hélie Derouez, seigneur des Grimaults	70	27 juin	1650
Marie Mauboussin, femme Bizard	23	2 décembre	1650
Anne Bizard, sa fille	2 jours	3 décembre	1650
Anne Gareau		27 mars	1651
Françoise Gareau		19 août	1651
Jehanne De Charnière	67	23 janvier	1652
Marie Bellanger		2 juin	1652
Izabelle Chenon, du Pot d'Étain	20	2 avril	1652
Charles Maupoint	69	19 septembre	1652
Juliette Garreau	77	2 avril	1654
Radégonde Pissot	58	8 mai	1654
Marie Delaunay		7 février	1655
Marthe Lebourdais	84	18 décembre	1655
André Collet		1 ^{er} juin	1656
Jehan Lebourdais	59	22 juillet	1656
Marguerite Plaintchaisne		17 août	1657

Jehanne Hamelin	89	2 mars	1659
Françoise Garreau		30 août	1659
Jehan Bizard		14 janvier	1660
Mathurine de la Noüe		15 janvier	1660
Pierre... ⁶⁸			

F°189

Marguerite Laumailier		20 octobre	1660
Françoise Angoulvent		6 mars	1664
Andrée Coryle	67	26 mars	1664
François Brossard		1 ^{er} janvier	1666
Magdeleine Fourmy		5 novembre	1666
Michel Ollivier	78	5 avril	1668
Jean Savary	4	10 octobre	1669
Benoist Ory, chirurgien	59	12 avril	1669
Lézine Bellanger	57	15 janvier	1670
Françoise Livet	18	23 avril	1677
Renée Chiron	54	27 septembre	1677
Jehan Lefebvre, de la Croix	60	5 décembre	1677
Louise Le Marchand		10 juillet	1678
Marguerite Pichon	74	21 janvier	1681
André Collet, sieur du Tertre	67	19 avril	1681
Marie Derouez, des Grimaux (enfant)	1 jour	4 janvier	1685
Perrine de Longlée Derouez, dame des Grimaud (mère)	40	8 janvier	1685
Anne Derouez des Grimaux	7 jours	10 janvier	1685
François Derouez des Grimaux	7 jours	10 janvier	1685

⁶⁸ Ligne tronquée

Michel Pion	40	21 décembre	1686
Louis Perchappe	81	22 décembre	1686
Toussaint Viel, Baillif de Montfaucon	86	16 février	1689
Françoise Drisseau	69	22 mai	1689
Jean Bizard	47	6 octobre	1689
Simone Garreau	31	14 février	1692
Louis Ory	56	5 mars	1692
Catherine Mauboussin	69	6 octobre	1692
Louise Leroyer	84	8 avril	1693
Marie Toillay	89	25 avril	1694
René Pasquier	68	2 août	1694
Charles Perchappe	89	15 décembre	1694
Jean Lechesnay	55	8 octobre	1694
Marguerite Mauboussin	57	8 mars	1695
Michel Poirier		27 février	1697
Magdeleine ⁶⁹			

F°190

Lézine Lefebvre, dame des Guyonnières	51	31 décembre	1697
Louis Perchappe	75	17 septembre	1699
Nicolas Derouez	61	14 février	1700
Pierre Ollivier	69	10 novembre	1700
Anne Leroy	48	27 septembre	1701
Marguerite Ollivier	14	30 novembre	1701

⁶⁹ Ligne tronquée

Claude Leroy	82	15 mai	1702
Guillaume Ménard	74	24 septembre	1702
Jean Ory	70	4 mai	1703
Marie Ollivier	49	5 août	1703
Jean Chenon	76	9 mai	1704
René Lebourdais	57	17 août	1705
Claude Derouez	78	25 septembre	1705
Françoise Ory	61	21 septembre	1706
Catherine Husset		10 juin	1707
Perrine Savary	41	21 janvier	1708
Jean Pichon, du Pot d'étain	82	2 juin	1710
Anne Dupont	60	23 avril	1712
Françoise Nepveu	86	18 mai	1714
Julien Lemarchand	83	23 septembre	1715
Françoise Chasserai	52	22 janvier	1716
Noël Lesignes	29	12 décembre	1717
René Lemarchand	83	23 septembre	1720
René Guitton	75	13 décembre	1720
Marin Gérard, du Tertre		2 novembre	1722
Françoise Leroy		18 janvier	1723
Marthe Nepveu	15	10 septembre	1723
Perrine Gallet	24	10 septembre	1723
René Lebourdais	49	13 septembre	1724

Perrine Drouet		11 novembre	1724
Thomas Dalibard		18 octobre	1724
Anne Vigroux	48	19 novembre	1726
Marin Férard	62	11 juillet	1727
Philippe Pichon	73	30 mars	1728
René Nepveu	80	30 septembre	
⁷⁰			

F°191

Jean Lefebvre, sieur de la Croix	67	14 février	1746
Renée Lefebvre, des Guyonnières	35	24 janvier	1746
Pierre Picard, sieur du Grois	77	27 mars	1747
Rose Le Tessier, dame de la Croix		1 ^{er} février	1749
Jean Lefebvre, sieur de la Rougelière	77	6 janvier	1750
Joseph Lefebvre, sieur de la Renardière	78	20 février	1750
Anne Pichon	50	24 février	1752
Julien Dalibard	84	17 juillet	1753
Antoine Taillay		30 mars	1754
Marguerite Le Balleur	60	7 décembre	1755
Anne Gandon femme Hervé	41	8 mars	1756
Françoise de Chanteloup, dame du prais	57	26 janvier	1757
Claude Lefebvre, la Guyonnière	65	5 février	1760
Jean Janvier	45	4 avril	1760
Catherine Le Tessier, dame des Rideraux	49	22 septembre	1761
Renée Nepveu, Veuve Quesnard	74	13 février	1762

⁷⁰ Ligne tronquée

Perrine Le Tessier	38	20 avril	1763
Anne Gallet, veuve Sauquaine	78	22 mars	1764
Marie Le Lasseux, femme Geslin	49	16 mars	1766
Perrine Dalibard, veuve Lecornué	61	14 octobre	1767

En marge : 202 personnes ont été inhumées dans l'église de 1410 à 1767

Le nombre total des personnes inhumées dans l'église est de 202, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'inspection du tableau que je viens de dresser ci-dessus. Il faut remarquer que trois cent et quelques années ont suffi pour compléter le nombre qui est assez élevé. Je crois que dans les siècles antérieurs à l'époque qui ouvre cette liste, un bien plus grand nombre encore de chrétiens ont aussi reçu la sépulture dans notre église : c'était en effet un usage beaucoup plus répandu et observé avant

F°192

En marge : Nombre approximatif des personnes enterrées dans l'église - Droit à payer - La dernière personne qui a joui de ce privilège fut M. J. Honoré - Décroissement

le 15^e siècle, époque d'où nous partons en sort qu'il ne me paraîtrait pas déraisonnable de supposer que cinq ou six cent personnes auroient eu ainsi l'honneur d'être inhumées dans l'intérieur de l'église de Crannes. C'était assez ordinairement sous le banc de la famille qu'était choisi le lieu qui devait recouvrir le corps du membre qui venait de mourir. Il était, aussi, d'usage de payer à l'église une petite somme d'argent pour obtenir cette faveur. Avant la révolution de 89, ce droit était d'un écu seulement. Le dernier individu dont le corps ait reçu la sépulture en l'église de Crannes fut son saint vénérable pasteur Mr Julien Honoré, d'heureuse mémoire, décédé le 9 janvier 1770.

Chapitre 14

Du bourg de Crannes & des diverses particularités qui s'y rattachent

Le Bourg de Crannes a perdu depuis à peu près un siècle & demi la plus

F°193

En Marge : bourg de Crannes - Ancienne importance : motifs

grande partie de son importance, par degré d'abord, et enfin tout à coup lorsque les deux administrations de la Sarthe et de la Mayenne se furent entendues pour ouvrir la route de 2^e classe qui communique de Laval au Mans et qui ne fut terminée totalement qu'en 1780. Jusqu'à cette époque le bourg de Crannes, par sa position, sur l'ancienne route de ces deux villes, avait joui d'immenses avantages pour son industrie, son activité et la richesse de ses habitants. C'était la seule voie de communication établie alors de tous temps entre Le Mans, Laval et la Bretagne, et le dernier relais sur cette route avant d'arriver au Mans. Tous les jours mais plus particulièrement trois fois par semaine arrivait à Crannes pour y séjourner une nuit, une prodigieuse quantité de marchandises, de comestibles, de bestiaux et autres objets de toute nature. Les anciens nous disent encore aujourd'hui avec plaisir, avoir vu dans leur jeunesse arriver à Crannes 80 à 100 mules par semaine, toutes chargées de lourds fardeaux

F°194

En Marge : Hébergement des troupes - Familles étrangères - Corps de métier - Nom des principales auberges anciennes

de marchandises chargées entre les différents départemens voisins. Un grand nombre d'étrangers affluait ici chaque jour. Des régimens entiers de militaires avoient étapes en passant. Si on consulte les registres anciens de la paroisse, on y retrouve presque chaque année des actes

de baptême ou de sépultures d'étrangers. Plusieurs familles même de départemens voisins et éloignés sont venues à cette époque se fixer ici, ainsi que le constatent ces mêmes registres. On remarque, aussi à leur inspection, que Crannes possédait tous les corps de métier en usage alors, tels que chirurgiens, tanneurs, scelliers, étammeurs, cordonniers, marchands d'étain et surtout un grand nombre de vastes auberges, telles que Notre Dame, la plus considérable, Notre Dame du Pont, le Pot d'Étain, le Plat d'Étain, le Pau, la Croix Verte, Grand Bonhé, le Petit Bonhé etc...

Quel qu'imparfaite et mal entretenue que dut toujours être la route de Laval au Mans, elle était cependant une des plus fréquentées du départemens. La seule

F°195

En marge : Tracé de route ancienne - Mode de transport

différence qui parut entre elle et le reste des chemins ordinaires de nos campagnes était un peu plus de terrain en largeur. On peut encore le remarquer aujourd'hui en la suivant depuis Mareuil jusqu'à Crannes par les Trousseauons et les Rigaudières, ou en la continuant jusqu'au Mans par Fay. Le mode de transport par des chemins aussi difficiles et aussi mauvais consistait à ateler 2 chevaux & plus souvent deux mules l'une à la suite de l'autre et à une distance suffisante pour placer entre elles une espèce de litière à long brancards sur laquelle on déposait les fardeaux ou les marchandises qu'elles devaient transporter. Telle était, aussi, la manière de voyager partout employée par les seigneurs et autres personnes aisées, lorsqu'ils avoient un long voyage à faire ou ne vouloient pas marcher à pied. Conjoncturons de là combien nos pères étoient malheureux sous ce rapport, eux qui quelquefois employoient de longues et pénibles heures, des journées entières au milieu de dangers sans cesse renaissant, renfermés dans une espèce de

F°196

En marge : influence de la famille

coffre, à parcourir un espace que nous franchissons de nos jours commodément et sans crainte dans quelques heures ou même quelques minutes. Ces précieux avantages que nous devons, après Dieu, au génie inventeur et à l'industrie de l'homme, qui depuis a ouvert partout des routes faciles et commodes, couvertes de voitures légères trainées par un seul cheval, ou de wagons à vapeur, seroient regardés par nos ancêtres qui n'en supposaient pas même la possibilité, comme des effets miraculeux ou magiques, s'il leur était donné d'en devenir les témoins. Chose étonnante, ces avantages que nous admirons ici et qui sont la source de tant de prospérité et d'accroissemens sur les lieux où ils se rencontrent, ont été précisément pour Crannes la cause unique qui lui a enlevé l'importance dont cette paroisse avait joui pendant une longue suite de siècles. Il paraît que l'influence de la famille Pasquier, du château de Coulans, fut la seule raison qui mérita à cette paroisse

F°197

En marge : Pasquier de Coulans - Préjudice qu'elle causa à Crannes - Edifices du XIVe et XVe siècle

l'avantage d'être préférée à Crannes dans le tracé qui fut fait pour l'ouverture de la route de Laval au Mans. Deux motifs militoient en faveur de notre paroisse, si la puissance et l'arbitraire ne prenoient pas assez souvent la place de la justice, comme il arriva en cette occasion. En passant par Crannes la route de Laval au Mans eut en 16 à 18 kilomètres de moins que par Coulans, et présenté un second avantage, celui d'éviter les longues et ennuyeuses côtes des Chartreux et de Brains. Ces raisons, qui sous le règne de Louis-Philippe ont été présentées aux chambres, à l'appui d'un nouveau projet d'un changement de direction pour cette route, n'ont produit d'autres résultats que de constater derechef que le crédit de cette famille était toujours aussi puissant, et qu'il ne restait plus d'espérance pour Crannes que de se consoler de cette perte par le souvenir de son passé. Au moins, plusieurs maisons du 14^e et 15^e siècles, portant encore leur écusson sur la porte d'entrée, resteront, en effet, comme témoins irrécusables, pour perpétuer et

F°198

En marge : Passage de rois de France à Crannes - Charles le Chauve - Combat ...sur le territoire

rappeler encore longtemps le souvenir de l'antique importance attachée à cette paroisse, et dont elle est déchu plus par injustice que sans gloire. En effet, plusieurs rois de France ont visité notre paroisse et y ont même séjourné et fait la guerre. Ainsi, nous savons par l'histoire que le Maine fut ravagé par les troupes de Lothaire en guerre avec Charles le Chauve vers l'an 842 et devint le théâtre de nombreux combats contre le comte du Maine, nommé Gauzebert avec les seigneurs bretons qui appelèrent les normands à leur secours. Charles dut combattre ici contre ses vassaux rebelles, et y passer bien certainement pour aller à Rennes dont il s'empara vers l'an 850. Le Mans tomba au pouvoir des normands dans leur 1^{ère} invasion. Mais l'an 852, Gauzebert surprit le comte Lambert, dans une embuscade le 1^{er} mai, et le mit à mort. Les gens de Lambert, comte de Nantes, le vengèrent au mois de mars l'année suivante. Gauzebert périt avec toute son armée dans un combat qu'on croit avoir été livré sur le territoire de Crannes. Depuis cette époque, quelques autres

F°199

En marge : Henry IV passe à Crannes et au Pau - Fait qui...sur sa présence ici

rois de France ont passé par Crannes en se rendant du Mans dans la Bretagne. Notre bon Henry IV y a diné à l'hôtel du Pau. A cette occasion, le roi signala ici sa présence par un trait que tous les vieillards nous rapportent et qui vivra longtemps dans le souvenir des habitants de Crannes. A la tête de quelques troupes et d'une suite nombreuse, le roi avait fait donner l'ordre par avance de préparer un diner pour lui et tout son monde. L'hôtel du Pau avait été choisi pour le pied à terre du royal hôte et l'heure de midi pour celle de son arrivée qui devait être précédée par une avant-garde. Par un de ces caprices qui lui étoient familiers, Henry IV quitte tout à coup son escorte, arrive au bourg de Crannes,

descend à l'hôtel du Pau où il est pris ainsi que sa suite, pour l'avant-garde qui devait précéder l'arrivée du roi. Ayant obtenu ce qu'il se proposait, de rester inconnu, l'humeur joyeuse du bon prince en profita aussitôt pour présenter aux seigneurs de sa suite l'occasion de rire et de s'amuser. Après leur avoir enjoint de maintenir l'incognito, Henry va droit à

F°200

la personne qui paraissait le plus occupée de la maison. C'était une pauvre fille, domestique de l'hôtel, toute entière à donner ses soins au rôti qui se trouvait à la broche et qu'on destinait au roi. « *Chambrière* » lui dit l'inconnu, « *il fait une chaleur étouffante, descends à la cave et apporte-moi incontinent une bouteille de vin* ». « *Monsieur* », lui dit la pauvre campagnarde, « *le roi de France arrive ici dans peu d'instant, ma maitresse m'a défendu de quitter le rôti que je soigne et qui lui est destiné : pour tout au monde, je n'abandonnerai le coin du feu* ». « *Cède-moi ta place, lui répliqua le roi, je tournerai la broche pendant ton absence, et fais ce que je te demande* » jusqu'ici la tradition locale ne varie pas et est identiquement la même pour les circonstances du fait dont je viens de parler, mais voici où se rencontre une variante pour le dénouement de la scène. Les uns disent simplement que la chambrière descendit à la cave après avoir prié l'inconnu de soigner le rôti et de tourner la broche, ce qu'il fit de suite et de bonne grâce, et que ce ne fut qu'en lui rendant la place qu'il se

F°201

fit connaître de la pauvre fille qui se jeta à ses genoux confuse et tremblante de l'emploi qu'elle lui avait fait exercer. D'autres assurent que la domestique résista à l'ordre qui lui était donné, ne voulut pas quitter sa broche, qu'alors le roi la prit par le bras pour la contraindre de partir, et qu'à ce moment cette fille, qui ne voulait pas manquer à sa promesse faite à sa maitresse, appliqua un soufflet sur la joue du roi, ce qui égaya fort l'escorte royale présente à cette entrevue et le fit reconnaître aussitôt. Dire l'étonnement et la crainte qui s'emparèrent de cette

domestique, ainsi que les excuses auxquelles elle recourut, est une chose plus aisée à concevoir qu'à exprimer. Dans l'une et l'autre narration, la tradition rapporte que dès qu'il fut reconnu, le bon roi rassura la fille, et lui donna sur le champ une petite somme d'argent, comme témoignage de satisfaction pour la conduite qu'elle avait tenue en cette circonstance. Pour avoir vieilli, ce trait d'Henry IV à Crannes est resté tellement gravé dans l'esprit des habitans qu'il n'en est

F°202

En marge : Population du bourg - Exploitation industrielles

aucun aujourd'hui qui n'aime à vous le rapporter et ne s'empresse de montrer à l'étranger la maison encore existante où descendit le bon roi. Cette habitation très ancienne, tout près de l'église, porte encore aujourd'hui le nom de maison de Pau, et est actuellement la demeure d'un propriétaire.

Le bourg de Crannes, d'un assez joli aspect, compte aujourd'hui 460 habitans dont 220 individus mâles, 240 femelles. Son industrie principale est l'exploitation des perrières de pierre blanche, situées au haut de la butte de Giraudeau, à droite et à gauche du chemin vicinal du bourg à Malvoisine. Un nombre de 80 ouvriers tant pour extraire que pour la pierre sont occupés continuellement à ce genre de travail. Ces perrières ont été ouvertes en 1820. Il y a 4 boutiques d'épiceries dont deux tiennent aussi la drapperie, 2 maréchaux, 5 métiers à toile pour le pays seulement et 6 cabarettiers. Le reste de la population se livre à l'agriculture ; les trois quarts au moins des habitans sont propriétaires ;

F°203

En marge : emplacement du cimetière - Nivellement du terrain de l'église - Extraction d'ossements humains

Sept au-dessus de 1000 F. de rente, une trentaine de 200 à 1000 de revenus ; 5 ou 6 ménages professent la mendicité.

On voyait autrefois le cimetière paroissial autour de l'église ; il ne laissait entre les murs de clôture et les maisons environnantes qu'une étroite charrière pour les voitures, qui bien probablement avait été prise elle-même dans le cimetière à une époque encore beaucoup plus reculée, puisque de tous côtés, en fouillant dans l'alignement des maisons les plus anciennes on a mis à découvert un grands nombre d'ossements humains. Le terrain de cet ancien cimetière ne présentait encore qu'une surface assez inégale en l'année 1846-1847, qui dattera dans l'histoire au nombre des plus malheureuses après les années de disette et de famine. Pour donner de l'ouvrage et du pain aux malheureux de la localité, l'administration, ainsi que je l'en avais priée, fit dresser et niveler tel qu'il est aujourd'hui les abords et environs de l'église. Un grands nombre d'ossements par suite de ce travail, furent extraits de ce terrain, recueillis avec soin, et sous mes yeux, transportés très solennellement au cimetière actuel de la chapelle dans une procession à laquelle toute

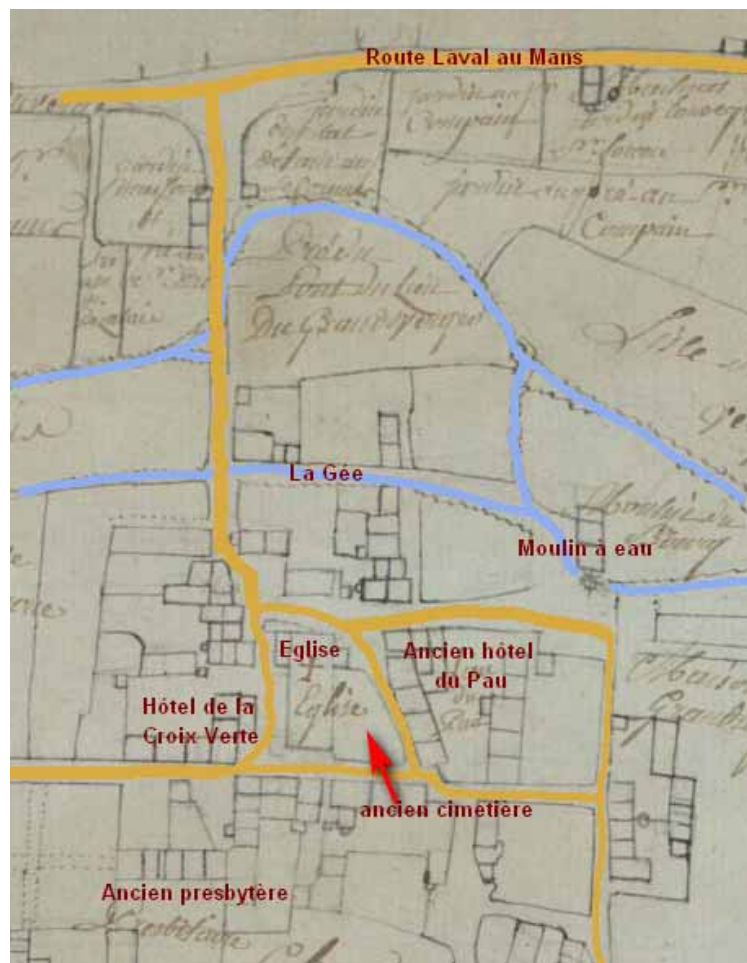


Figure 37 - extrait du plan terrier du bourg de Crannes-en-Champagne XVIIIe - ADS - cote E316_19. Ce plan donne une idée très précise de l'étroitesse de la rue autour de l'église et de son cimetière (à droite)

F°203 bis

En marge : Dernière sépulture autour de l'église - Excavations pratiquées sous le bourg

la paroisse fut conviée. On peut voir l'acte de cette touchante cérémonie que j'ai dressé le jour même et qui se trouve, avec beaucoup de détails, au registre des actes de baptême, mon cahier de Chroniques n'existant pas encore à cette époque. La dernière personne inhumée ans cet ancien cimetière fut une fille, nommée Roze Bouteloup, domestique à la ferme de Montigné et qui décéda le 30 du mois 1777.

On prétend que de vastes excavations se trouvent sous l'emplacement du bourg de Crannes, dont une surtout, conduirait, dit-on de la Pillière à la cave de la Masserie. J'ai vu, en effet, au milieu de la rue et près le presbytère actuel, dans un affaissement de terrain qui eut lieu, une crevasse assez profonde et résonnante pour recevoir sans aucune résistance une perche d'une grande longueur qu'on y avoit introduite. J'ignore quelle peut être la cause de ces souterrains, à moins de supposer qu'ils ne soient le résultat d'extractions de pierre, ce qui n'est pas en rapport avec les idées que nos vieillards eurent.

F°204

En marge : Description du pont - Bourg de la Chapelle - Cimetière actuel

Le pont qui sépare le faubourg de la chapelle d'avec le bourg et a 63 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur fut jetté sur la Gée en 1599. On dit qu'une somme de 4000 francs fut payée à l'entrepreneur pour la construction de ce pont appelé sur les anciennes cartes du département, les arches de Crannes.

Le faux bourg de la chapelle, comprend à peu près la moitié de la population du bourg. Le plus grand nombre des ouvriers employés aux carrières de pierre blanche résident en ce quartier où se trouve, aussi, la plus grande partie des habitants les moins aisés de la paroisse. L'esprit de cette population est très différent de celui du bourg, généralement beaucoup plus légère, plus avide de nouvelles, moins morale et

religieuse, cette partie du bourg fait une portion à part qui ne sympathise nullement avec le reste des habitants.

Le cimetière se trouve situé au haut de la petite colline de la chapelle. Avant la révolution de 89, sa porte d'entrée était un fort beau portique en pierre sculptée représentant en figurines diverses le martyr de Ste Julitte, de son enfant et de ses persécuteurs. Le sommet était

F°205

En marge : Sa description historique

couronné par la statue en pierre de l'illustre martyr.



Figure 38 - Avant la révolution de 89, sa porte d'entrée était un fort beau portique en pierre sculptée représentant en figurines diverses le martyr de Ste Julitte, de son enfant et de ses persécuteurs"

Aujourd'hui, il ne reste plus rien de cette belle entrée. Le terrain affecté au cimetière peut être évalué à ... ares. Il est enclos de murs à pierre sèche sur sa façade des chemins de Coulans et de Malvoisine. Le reste est en hayes partageant les jardins de Girondeau et de Bélébat.

Le cimetière actuel avait déjà servi dit-on avant la destination définitive qui lui fut assigné en 1777, à recevoir les corps d'un assez grand

nombre de défunts. Ce fait qui me paraît bien constaté provient bien probablement, de ce qu'au retour des croisades par nos français, la peste et les maladies contagieuses apportées par eux de la Palestine, fit ici, comme dans le reste de l'Europe, des ravages parmi la population. L'ancien cimetière autour de l'église, qui était très petit, n'ayant peut-être pas suffi, ou bien encore dans la crainte de propager les épidémies regnantes, on aura pris le parti d'enterrer les corps des pestiférés dans ce lieu, qui peut-être aussi, à cause de ce motif, a suggéré depuis nos ancêtres la pensée d'y fixer le cimetière paroissial. Le

F°206

En marge : La Roche en Brains et enclaves distraites de Crannes et pour quel motif

Sentiment que j'émetts ici me semble d'autant plus certain que les vieillards de la paroisse nous disent encore avoir appris de leurs ancêtres qu'autrefois de grandes épidémies, qui ruinoient les maisons en quelques jours, avoient régné à Crannes. On rapporte à cette époque la distraction de la ferme de la Roche de Brains, de la paroisse de Crannes ainsi que de l'enclave de Crenon qui nous a été rendue depuis quelques années. On prétend que les ecclésiastiques desservant Crannes à cette époque n'ayant pas osé se rendre auprès des pestiférés de ces lieux pour leur offrir les secours de leur ministère, devoir qui leurs furent rendus par le curé de Brains pour la Roche, et celui de Vallon pour l'enclave, perdirent par ce fait leur juridiction spirituelle sur ces lieux. Il y a encore de nos jours, dans le bourg et près de l'Eglise, vis-à-vis la chapelle St Sébastien, une maison qu'on voit désignée dans les anciens registres sous le nom d'hospital. Ne viendrait-elle pas encore confirmer le sentiment que j'énonce plus haut. Que peut désigner la dénomination de cette maison, si non un lieu destiné pour recevoir les pestiférés ? Cela me paraît certain.

F°207

On voit dans le cimetière actuel un grand nombre de croix dont une quarantaine en bois, 18 ou 20 en pierre, trois pierres tombales en

marbre, une colonne et une croix de même matière, quelques monumens dont un fort beau et fort remarquable, je transcris ici quelques-unes des épitaphes qui m'ont paru le plus dignes d'attention.

Sur une croix en pierre :

« Ici repose Eugénie Mallard institutrice, décédée le 23 avril 1840, âgée de 29 ans. Elle fut un exemple de soumission à la volonté de Dieu dans ses longues souffrances – priez pour elle »

Sur un petit monument en pierre : *« Ci-gisent les corps de Jean Délais, décédé le 19 avril 1837, âgé de 78 ans, et d'Elizabeth Roulin, son épouse décédée le 3 janvier 1847, âgée de 78 ans » « Au ciel notre patrie chère et tendres parents »*

Sur une croix en marbre : *« O croix, à ton ombre j'espère – ci-gist le corps de Mr Jean Julien Mallard, prêtre, né à Crannes le 12*

F°208

août 1802 et y décédé le 22 février 1849 – Mon Dieu, rendez-lui le bien qu'il aimait à faire ! Dernier gage de la tendresse d'un père & d'une mère – Requiescat in pace »

Sur une colonne en marbre : *« Ci-gît Achille Etienne Parmentier, né à Argenteuil, Seine-inférieure, le 25 janvier 1825, décédé au Mirail, commune de Crannes, le 13 septembre 1844, dans sa 19^e année – Sa mort prématurée laisse ses parents inconsolable »*

Sur une pierre en marbre : *« Ci-gist le corps de vénérable et discret maître René Pasquier, prêtre, né à Crannes le 27 janvier 1735, et décédé le 23 mars 1804. Il fut curé de cette paroisse pendant 53 ans – il la gouverna avec zèle & charité – il fut exilé en Espagne pendant 8 ans pour la Foi – Les pauvres le pleurent ; il était leur père – Priez pour lui »*

Sur une seconde pierre en marbre : *« Cy-gisent les corps de Félix-Joseph-Louis*

....

F°209

Et de Jeanne-Louis-Françoise Barbat de la Princerie, son épouse, née à St Jean de la Motte le 7 septembre 1734 et décédée à Crannes le 23 décembre 1812. Ils furent bons pendant leur vie, honorés et respectés de leurs nombreux enfants, et regrettés bien sincèrement après leur mort. Priez pour eux, pauvres pécheurs. »

Sur une autre pierre de marbre : « *ici repose le corps de Delle Félice Pasquier, épouse de Mr Julien Hérisson, née le 10 octobre 1776, décédée le 20 janvier 1841 – La mère des pauvres dans son vivant – Priez pour elle ».*

Sur un superbe monument, planté de 4 ciprès, croix de buis vivaces au milieu, renfermé par un beau et solide grillage neuf : « *Famille Lelong – ici repose le corps de Louis Désiré Lelong né le 20 février 1833, décédé le 23 novembre 1848 – Dans le sein de ton Dieu, Cher enfant tu reposes, le ciel t'appellant, t'a soustrait au malheur*

F°210

En marge : Chapelle du cimetière - Partie historique

Ne pouvant plus t'avoir, obtiens-nous une chose, c'est d'aller près de toi, recouvrer le bonheur !

Ma place est à la droite de mon fils et mon épouse à la gauche. »

Sur le côté opposé à la façade de ce monument on lit ce qui suit : « Concession à perpétuité » et tout autour d'un encadrement représentant un père et une mère à genoux et pleurant sur cette tombe : « *Eternel souvenir d'amitié* »

Ce monument en pierre de Tonnerre et en marbre de Paros, offre au milieu de sa façade une petite niche pratiquée dans la pierre où l'on voit, sous verre et entre deux couronnes d'immortelles, la statue en porcelaine de St Louis, patron du défunt.

On voit dans le cimetière une fort belle chapelle dédiée à St Cyr. On prétend que cette chapelle était autrefois l'église d'une paroisse qu'on appelait St Cyr et qu'elle avait été bâtie sur l'emplacement d'une

ancienne église de cette paroisse ; que Crannes à cette époque reculée, était par conséquent partagé en deux



Figure 39 - "On voit dans le cimetière une fort belle chapelle dédiée à St Cyr"

F°211

paroisses, l'une appelée St Cyr & l'autre Crannes. S'il en était ainsi, le cimetière actuel situé au tour de cette chapelle, n'aurait fait en [1760]⁷¹ que reprendre sa destination primitive. Il ne m'est jamais tombé dans les mains aucuns titres ni registres assez antiques pour établir le fait d'une paroisse de St Cyr sur le territoire, indépendante et bien distincte de Crannes. Cependant une vieille tradition, qui vit encore dans le souvenir des habitants, constate bien positivement que deux paroisses existoient autrefois sur le territoire actuel de Crannes. Les vieillards, surtout, rapporte ce fait comme le tenant de leurs ancêtres. Quoiqu'il en soit la chapelle actuelle ne date bien certainement que du commencement du 16^e siècle, de 15 cent à 15 cent 30. Elle est éclairée par 4 petites fenêtres et porte fixés à son lambris, qui est fort remarquable. Douze écussons qui rappellent que plusieurs familles nobles ont contribué à

⁷¹ La date est surchargée, elle est en contradiction avec la date avancée au F°205 qui évoque la mise en service du cimetière en 1777

son érection ; à moins que l'on ne préfère supposer que ces écussons ne rappellent ici que de plus anciens existants dans l'antique église qu'on prétend avoir élevée sur cet emplacement, à une époque

F°212

antérieure. Cette chapelle amètres cent.⁷² de longueur, mesurée depuis la grande porte jusqu'au mur où est appliqué l'autel,mètres de largeur etmètre cent. d'élévation.

« L'ensemble est couvert d'une charpente masquée par une voûte lambrissée. Le lambris de la nef et de la chapelle Sud est constitué de lames assemblées à l'arrière de couvre-joints cloués sur les aisseliers, et venant se ficher dans une bande faîtière. Les côtés de la bande faîtière et d'un couvre joint sur deux sont rehaussés de peinture rouge. Par ailleurs, la bande faîtière est décorée de petites silhouettes animalières, de blasons nus ou sculptés de motifs héraldiques. Noëlle Combe a identifié un lion rampant, qui pourrait être lié au blason de la famille de Couesme (d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules), ce qui rend probable l'identification à l'abbesse Catherine de Couesme. Les lames, blanchies, sont décorées de motifs d'hermines peintes en noir au pochoir.⁷³ »

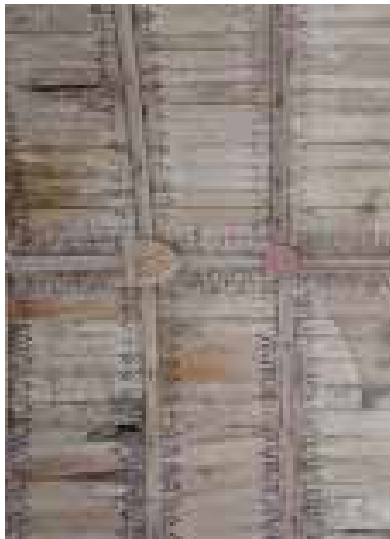


Figure 40 - Blason décoré d'un lion rampant



Figure 41 - Blason de la famille de Couesme

Le lambris en bois peint, avec des pointes de trèfles aux deux extrémités latérales de chaque panneau, est remarquable & précieux. L'ayant fait

⁷² Les dimensions sont laissées en blanc

⁷³ CRANNES-EN-CHAMPAGNE – Chapelle Notre-Dame-de-Pitié-Dieu – Étude de diagnostic général des toitures – ARCHITRAV – Angers – février 2020

examiner par Mr Hucher, l'un des membres les plus experts de la société archéologique du département, j'obtins par son crédit une somme de 100 F sur les fonds alloués chaque année à cette société par le gouvernement, pour m'aider à réparer les dégâts immenses que la vétusté, la négligence & peut être aussi le défaut de ressource lui avoient porté. Après avoir fait ouvrir la toiture négligée depuis un grand nombre d'années, la restauration du lambris fut commencée dans le carême de 1848. Une somme de près de 650 F fut consacré à ce travail. Ce lambris tout affaissé, présentant partout d'assez grosses crevasses à réparer en entier, était un œuvre presque désespérant à commencer.

Avec des précautions prises, l'ouvrier que je mis à ce travail est parvenu à relever et restaurer ce lambris dans l'état où il est aujourd'hui.

F°213

En marge : Place primitive de l'autel

Pour rappeler l'époque de cette réparation, j'ai fait graver les mots suivants à gauche et au bas de l'un des panneaux :

« Pluribus abhinc saeculis neglecta

Vetustate incuriaque ruinis collapsa

Toti hujusci laquearia templi

Curis Domini Hutereau parochi

Maxima ex parte

Restaurata fuere

Anno 1848

Maximo Jardin, de Brains opifice »⁷⁴

⁷⁴ « Après une négligence de plusieurs siècles, tombée en ruine par l'ancienneté et le manque de soins, la plus grande partie du plafond lambrissé de toute cette église a été restaurée par les soins du curé Hutereau et par l'artisan Maxime Jardin de Brains en l'an 1848 »



Figure 42 - "j'ai fait graver les mots suivant à gauche et au bas de l'un des panneaux"

On lit à droite et vis-à-vis, cette autre inscription fort mal reproduite parce que j'étais absent au moment où fut posée :

« Sumptibus societatis gallicae

Et studio Domini Hucher

Ad vetera monumenta reficienda

De Caumont praeses »⁷⁵

La chapelle du cimetière qui présenterait une croix sans une légère irrégularité provenant de ce que l'abside de droite a moins de profondeur et de largeur que l'aile gauche, est pauvre et n'a reçu aucune décoration depuis plus d'un siècle. Le grand autel en bois, qu'un ouvrier ignorant et mal adroit a barbouillé d'une épaisse couche de chaux, est l'ancien autel de la Vierge de l'église paroissiale, et qui fut

⁷⁵ « Par les soutiens de la société française et l'étude de monsieur Hucher pour la restauration de ces vieux bâtiments sous la responsabilité de Caumont » - traduction père Yves-Marie COUET



Figure 43 -" La chapelle du cimetière qui présenterait une croix sans une légère irrégularité "

F°214

transporté, après la révolution⁷⁶, dans l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. C'est un travail fort remarquable par la sculpture et ses guirlandes. Il y a cinq statues à cet autel ; à droite, l'illustre St Bruno, tenant à la main le livre qui contient les règles de son institut, à gauche une ridicule statue de St Eloi, mitre en tête et un marteau de maréchal à la main. Sur la corniche, à droite, St Jacques en costume de voyageur & un livre à la main ; à gauche, St Antoine, en habit d'ermite. Au milieu, Notre-Dame de Pitié. Le tableau d'autel est une insignifiante et très mauvaise représentation de l'adoration des mages. Le bras droit de la croix porte le nom de chapelle Ste Radegonde à cause d'une statue de cette pieuse reine de France qui s'y trouve, avec couronne en tête et livre à la main. On y voit aussi, deux statues grotesques, se tenant par les mains, en costume de femmes. C'est une absurde et ridicule façon par laquelle on a voulu représenter la visite faite par la Ste Vierge à sa cousine mère du St précurseur de J.C. . Le bras droit de la croix porte le

⁷⁶ D'après le F°150, c'est en 1781 qu'eut lieu le transfert de l'autel de la Vierge de l'église paroissiale dans la chapelle – le nouvel autel de la Vierge en l'église paroissiale commencé en janvier 1782 était terminé pour les fêtes de Pâques – cf. F°155

nom de chapelle St Michel. On y voit, en effet, la statue de l'archange de la milice céleste,



Figure 44- "à droite, l'illustre St Bruno, tenant à la main le livre qui contient les règles de son institut, à gauche une ridicule statue de St Eloi, mitre en tête et un marteau de maréchal à la main"



Figure 45 – « On y voit, en effet, la statue de l'archange de la milice céleste,... » - Sainte Radegonde – la statue est à restaurer, bras cassé posé sur la tablette



Figure 46 - "On y voit aussi, deux statues grotesques, se tenant par les mains, en costume de femmes" - Saint Sébastien (initialement dans l'église paroissiale)

F°215

le bouclier à la main, terrassant avec sa pique le démon représenté sous la forme d'un dragon à ailes déployées et gueule béante.



Figure 47 - "Au milieu, Notre-Dame de Pitié."⁷⁷

⁷⁷ L'autel et ses statues, suite à l'effondrement de l'autel, ont fait l'objet d'une récente restauration – La photo est antérieure à la restauration.



Figure 48 - La Pietà restaurée ainsi que les statues de Saint Antoine et Saint Jacques en habit de pèlerin (l'autel suite à une intervention malheureuse d'un artisan, s'est effondré réduisant les statues en de multiples morceaux)

Au niveau du pavage de l'église, dans la nef, est une belle pierre tombale dont l'épithaphe est fort bien gravée et dans un état parfait de conservation ; elle couvre les restes mortels de feu Mr Elie Drouez, seigneur des Grimaux.

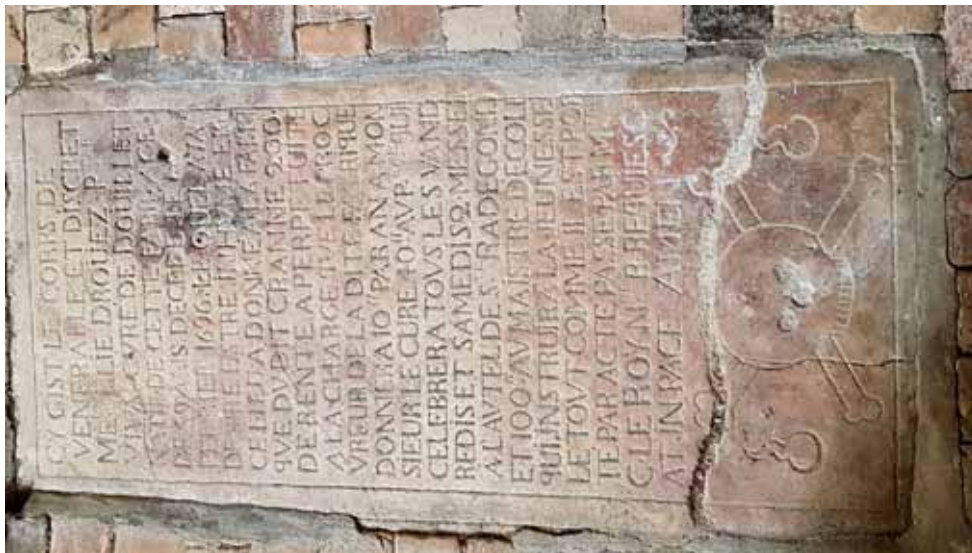


Figure 49 - "elle couvre les restes mortels de feu Mr Elie Drouez"

CY GIST LE CORPS DE VÉNÉRABLE ET DISCRET
ME ELIE DROÛEZ PTRE

VIVA CURÉ DE DOUÏLLET
 NATIF DE CETTE PARR. AGÉ
 DE 69 ANS DÉCÉDÉ LE 6
 FEVRIER 1696 LEQUEL AYT
 DESIRÉ ESTRE INHUMÉ EN
 CE LIEU A DONNE A LA FABRI
 QUE DUDIT CRANNE 200
 DE RENTE À PERPÉTUITÉ
 À LA CHARGE QUE LE PROC
 UREUR DE LAD DITE FABRIQUE
 DONNERA 10 S. PAR AN À MON
 SIEUR LE CURÉ 40 S. AU P. QUI
 CÉLÉBRERA TOUS LES VAND
 REDIS ET SAMEDIS 2 MESSES À L'AUTEL DE STE RADEGOND.
 ET 100 S. AU MAISTRE D'ÉCOLE
 QUI INSRUIRA LA JEUNESSE
 LE TOUT COMME IL EST POR
 TÉ ACTE PASSÉ PAR MTRÉ
 C. LE ROY NRE R. REQUIESTC
 AT IN PACE AMEN

J'espère un jour lever cette pierre de l'endroit où elle est pour l'appliquer au mur collatéral dans le but de sa conservation. Je donne cette épitaphe en entier dans le cahier de mes biographies. Sur deux autres petites pierres on lit avec peine à cause de leur dégradation les mots suivants :

- « *Jacques Drouetz, fils d'Elye Drouez*

*Sgr des Grimaux & de Perrine de Longlée, son espouze décédée
 le 5 octobre 1648 – son corps inhumé dans cette chapelle de
 Crannes »*

- « Michel Drouetz, fils d'Elie Drouez, Sgr du Grimaux, et de Perrine de Longlée, son espouze, décédé le 11 septembre 1665 – son corps inhumé dans cette chapelle de Crannes »



Figure 50-Pierres tombales de Jacques et Michel DROUEZ

On notera que Joseph VAVASSEUR, curé et historien de Crannes (voir sa notice biographique sur l'Abbé Hutereau), est enterré dans la chapelle comme le rappelle son épitaphe. Après les travaux de 1848, la chapelle a fait l'objet de nouveaux travaux en 1875, ainsi que le montre la plaque commémorative placée par l'abbé Hutereau.



Figure 51- la plaque commémorative placée par l'abbé Hutereau - Epitaphe de Joseph Vavasseur

F°216

*En marge : La chapelle du cimetière devenue lieu de pèlerinage -
Fondation*

La chapelle du cimetière est visitée tous les dimanches par quelques personnes assez généralement étrangères à la paroisse, qui viennent y prier dans l'intention d'obtenir la guérison de contusion, abcès ou furoncles. Un petit tronc en bois reçoit leurs légères offrandes. Elle est encore le rendez-vous des processions religieuses qui se font chaque année aux sacres, à la communion des enfants et à l'assomption. Quelque fois aussi la Ste messe y est demandée pour des défunts. Chaque année, j'y vais spontanément la célébrer en ce lieu, le lendemain du 1^{er} jour de l'an, pour les fidèles trépassés de la paroisse et où beaucoup de monde se rend. Avant la révolution, le prêtre instituteur de Crannes, en exécution d'une des clauses du testament de feu Mr le curé de Douillet, allait chaque semaine célébrer une messe chantée le vendredi et le samedi, à la chapelle. Un usage qui s'était toujours observé jusqu'à cette époque, consistait à faire tous les jours une procession de l'église à la chapelle, en chantant des litanies de la Ste Vierge, depuis le 2^e dimanche après Pâques inclusivement jusqu'au 5^e aussi inclusivement les jours ouvriers,

F°217

*En marge : Fondatrice - La famille Drouez à probablement élevé la
chapelle à ses frais*

elle se faisait le matin après la messe, et les dimanches à l'issue des vespres. Il est probable que ces processions avoient pour but d'acquitter les volontés pieuses de quelque fondation. J'ai entendu dire que des demoiselles du nom Pétilart du Cormier, domiciliées dans une ancienne maison sise sur l'emplacement des bâtimens du moulin à vent, avoient donne des biens pour les possessions qui se faisoient le dimanche.

Ce serait ici le lieu de faire connaître les fondateurs de la chapelle, si la chose était possible. Je n'ai par malheur, pu recueillir aucun témoignage à cet égard. Je dirai seulement, comme étant mon sentiment personnel, que la famille Drouet, qui avait sa maison seigneuriale aux

Grimaux, dont tous les membres ont été inhumés dans cette chapelle, me paraît en avoir été la fondatrice. Il est sûr, au moins, que cette famille, a joué ici un rôle considérable par sa fortune et son élévation pendant le 14^e et 15^e siècle⁷⁸.

F°218

Il ne reste plus, pour terminer ce long chapitre sur le bourg de crannes et ses particularités que de dire un mot sur ses débouchés. Ils sont au nombre de 10. La route de Vallon qui se bifurque à mi-côte du tertre de l'Avaloir pour aller à gauche à Vallon, à droite à St Chrystophe. 2^e la route d'Auvers qui se bifurque à la Croix, à droite pour joindre Auvers, et à gauche, pour se rendre à Tassillé. 3^e La route de Brins qui se bifurque au Verger à droite pour aller au Mirail, à gauche pour joindre Brains. 4^e La route de Malvoisine qui y conduit directement et laisse à gauche, à Girondeau, un embranchement pour se rendre au Tertre. 5^e Enfin l'ancienne grande route de Fay.

On remarque, encore, dans ce bourg de Crannes, plusieurs maisons qui remontent au XIV^e siècle, telle que le Paradis, la Crenaiserie, Le Pau etc... dont quelques-unes offrent un écusson sur la façade.

F°219

En marge : Crannes portion de l'ancien doyenné de Vallon

Chapitre 15^e

De la paroisse de Crannes & des diverses particularités qui s'y rattachent

La paroisse de Crannes est sous la protection de St Cyr & de Ste Julitte qui en sont les patrons et est une des 14 paroisses que renferme le

⁷⁸ L'abbé Joseph Vavasseur, curé de Crannes-en-Champagne, dans sa monographie de Crannes-en-Champagne – La chapelle Notre-Dame-de-Pitié, Le Mans, 1923, p.5, affirme que cette fondation de la chapelle remonte à 1524 : « *La fondation de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, Beatae-Mariae, ou de la Travescherie, encore appelée de la Pitié-Dieu, dans l'enclos du Grand-Cimetière de Crannes, remonte à l'année 1524, et est due à l'ardente dévotion envers la très Sainte Vierge de Maître Gilles Hommède, curé de Luché...* »

canton de Loué et qui sont : Loué, Amné, Auvers, Brains, Chassillé, Chemiré-en-Charnie, Etival-en-Charnie, Coulans, Crannes-en-Champagne, Epineu-le-Chevreuil, Joué-en-Charnie et Montreuil-en-Champagne, Longnes, St Denis d'Orques, Tassillé & Vallon. Jusqu'à l'époque de la révolution de 1789, Crannes avait toujours fait partie du Doyenné de Vallon qui renfermait 31 paroisses. Je donne ici la liste⁷⁹ des paroisses de cet ancien doyenné, l'état personnel du clergé de cette circonscription, avec le nom des présentateurs aux cures. Le titre de Doyen, n'était pas inhérent à la cure de Vallon, mais était facultatif et à la volonté de l'évêque qui le déférait au prêtre le plus méritant du doyenné : Mr Faifeu, décédé curé de Souligné fut le dernier revêtu de cette dignité, avant la révolution.

Paroisse	Titre	Présentateur	Curé
Amné		L'Abbé de Fontgambault de Bourges	Foulard
Auvers S. Montfaucon	Pr.C	L'Abbé de Beaulieu du Mans	Lainé
Athenai		L'évêque du Mans & le chapitre de St Maurice d'Angers	Guitton
Brains	Pr.C	L'Abbé de Beaulieu du Mans	Denos
Bernay		L'Abbé de la Couture du Mans	Launay
Chemiré le Gaudin		L'évêque du Mans	Branch..
Crannes-en-Champagne		L'Abbesse de l'abbaye royale de St Julien du Pré au Mans	Pasquer
Chassillé	Pr.C	L'Abbé de Beaulieu du Mans	Filliot
Epineu le Chevreuil		Le chapitre de l'église du Mans	Mortier D...
Flacé		L'Abbé de la Couture du Mans	Laze
Fercé		L'évêque de Blois, à cause de l'abbaye de St Loumer réunie à son évêché	Le Baron

⁷⁹ Les points de suspension dans le tableau signifient que le nom est tronqué

La Suze & Roizé	Ville	L'Abbé de la Couture du Mans	Du Bar...
Louplande		Le chapitre de St Pierre la cour du Mans	Malard
Loué		L'Abbé de la Couture du Mans	Laze
Longnes		Le chapitre de St Martin de Tours	Androux...
Maigné		L'évêque du Mans	Asseline...
Neuvy		Les religieux de l'abbaye de la Couture du Mans	Fay
Pirmil		L'Abbé de St Vincent du Mans	Foulard
Pruillé en Champagne		L'Abbé de la Couture du Mans	Le Bailli...
St Julien en Champagne		L'évêque du Mans	Jusseaume
St Chrystophe en Champagne		L'Abbesse de l'abbaye royale de St Julien du Pré du Mans	Dezalay
St Symphorien		L'Abbé d'Evron	Plard
Souigné sous Vallon		Le chapitre de St Pierre la Cour du Mans & l'Abbé de St Vincent du Mans	Fayfeu
Benoist sur Sarthe		L'Abbé de la Couture du Mans	Gaultier
St Pierre des Bois		Le Chapitre de l'église du Mans	Thuillier
St Germain de Noyen		Les religieux de l'abbaye de St Vincent du Mans	Vincent Du Por...
St Pierre de Noyen		L'Abbé de St Vincent du Mans	Bizière
Tassillé		Le Chapitre de St Pierre la Cour du Mans	Gaultier
...assé		Le Chapitre de l'église du Mans	Nezam
Voivres		Le Chapitre de St Pierre la Cour du Mans	Savare
Vallon		L'Abbé de la Couture du Mans	Péan

F°221

En marge : Géologie - Carrières de Crannes

On voit, d'après ce tableau, que la cure de Crannes qui était évaluée, à cette époque de 11 à 12 cent francs, étoit à la présentation de Madame l'Abbesse du Pré. Le dernier curé de Crannes présenté par cette voie fut Monsieur Pasquier qui fut désigné, pour remplacer Mr Honoré, par Madame de St Simon, dernière abbesse du Pré.

La paroisse de Crannes est bornée par Auvers & Brains : A l'est par Coulans & Souigné : Au sud par Vallon : A l'ouest par Vallon et Tassillé, et est arrosée du nord au sud par la Gée, et a le bourg à la presque extrémité sud-ouest de la commune. Le terrain est fort inégal, découvert, et présente deux collines le long du cours de la Gée, dont celle sur la rive gauche est assez élevée et la plus boisée. Ce terrain offre la formation jurassique & le calcaire compact, commun qui renferme beaucoup de débris organiques. Ce calcaire y est en extraction dans plusieurs carrières comme pierre de moëllon pour bâtir. C'est dans ces carrières qu'ont été prises toutes les pierres de taille des plus beaux monuments des environs, principalement du Mans, comme l'établissement de Ste Croix, maison de l'église, l'évêché tout

F°222

En marge : Division des terres - Ouverture de route

récemment érigé sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Tessé, la salle de spectacle sur la place des Jacobins, les Halles au Chanvre etc...

Cette pierre se transporte encore dans les villes de plusieurs départements ; c'est avec elle qu'on a bâti à Laval les travaux importants faits depuis trois ans à l'église de la Trinité pour son agrandissement.

Il y a en labour....hectares, en jardin...., en vignes 60, en prairies..., en bois-taillis, total...hectares⁸⁰, non compris la superficie occupée par les bâtimens, les routes, les chemins et les eaux. La route du bourg à Auvers a été commencée en 1846, terminée, pour ce qui concerne Crannes, à deux reprises et finie en 1853 ; un embranchement du bourg à Vallon fut entrepris en 1848 et terminé cette même année. Le chemin vicinal du bourg à Malvoisine fut ouvert en 1845. Jusqu'à cette époque

⁸⁰ L'abbé Hutereau ne disposait pas de ces chiffres quand il a rédigé ses chroniques

ce chemin était très mauvais et traversé fréquemment par les eaux stagnantes de la Genevraie, et presque impraticable dans sa dernière partie avoisinant la route de Vallon au Mans. Cette route elle-même fut ouverte totalement

F°223

En marge : Contributions - Cultures

qu'en 1838 ; jusque-là, ce chemin était tellement fangeux et mauvais en certains endroits que les chevaux avoient peine à passer à demie charge. Il y a sur la paroisse ...au-dessus de 80 hectares, savoir Crenon, le Châtellier, la Fauvelière, l'Epinay et Malvoisine et une vingtaine de bordages au-dessus de 20 hectares. Par malheur, les marchands de biens fonds qui se présentent toutes les fois qu'une ferme est mise en vente, ont fait et font encore tous les jours des acquisitions de ce genre, morcellent les terres par plusieurs petits lots et ont détruit, par ce genre d'industrie, de très grandes fermes en la paroisse, comme il est arrivé de nos jours pour les Ruelles, La Croix et autres lieux. La paroisse paie annuellement pour foncier..., personnel & mobilier..., pour portes et fenêtres...pour patentes....total... ; la perception de ces impôts se fait à Vallon.

Le sol argilo-calcaire, dit grouas, est très productif et fournit du bled de qualité supérieure et très estimée des boulangers

F°224

En marge : Production et variétés – Vigne - Elle était cultivée à Crannes dès le IXe siècle

Les terres sontensemencées presque exclusivement en froment et en orge dont il y a exportation réelle. On cultive peu de chanvre, beaucoup de sainfoin et de trèfles parce que les prairies naturelles, presque toutes sur les bords de la Gée, quoiqu'assez étendues et de bonne qualité ne suffisent pas au besoin de l'agriculture qui occupe plus des trois quarts des habitants. La vigne qui est cultivée dans les clos dits du Mirail, des Grimaux, des Queues, de Derrière, du Milieu, et du Buron, produit du vin

de médiocre qualité dont la moitié environ est consommé sur les lieux et par les propriétaires, et se vend, année commune 28 à 30 F. Le pineau et le gouais constituent le cépage des raisins blancs ; le pineau, celui des rouges. Ces vignobles, autrefois beaucoup plus considérables, forment encore aujourd'hui l'une des principales cultures de la paroisse. Je pense que dès les premiers siècles de l'ère chrétienne les habitants de Crannes s'adonnèrent à la culture de la vigne. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en l'an 900, le roi de France, Charles le Simple, confirma au monastère de St Evroul

F°225

En marge : Personnage remarquable propriétaire de vigne – Arbres – Bois - Elevés en bestiaux

les biens situés à Crannes avec toutes les vignes qui en dépendoient :
« *in villam quae dicitur Crannas mansum unum cum vinea et deforis terram arabilem quam dedit Engelbadius* (ampli : coll :1, 256)

Quel était ce personnage, nommé Engelbode qui avait fait don au roi de ses terres situées à Crannes, je l'ignore malheureusement. Peut-être était-ce un prince de sa cour né sur notre territoire.

On cultive encore, principalement sur toutes les terres de grouas⁸¹, beaucoup de Noyers qui est à peu près le seul arbre planté sur cette partie de la paroisse.

Le village des Grimaults est l'endroit où l'on voit le plus d'arbres à cidre qui passe avec raison pour avoir une qualité supérieure. Les principaux massifs en bois se rencontrent au nord-est à la route de Vallon au Mans. Le chesne en forme l'essence.

On élève aussi un grand nombre de bestiaux de différentes espèces. Les génisses, vaches et bœufs vont aux foires de Loué, Vallon et du Mans. Les poulains, presque tous destinés à faire des chevaux de trait

⁸¹ Grouas : ce terme désigne une terre silico-argileuse

F°226*En marge : commerce - Hydrographie*

se vendent à Conlie ou au Mans. On élève presque pas de chèvres. Les brebis et les agneaux, en assez petite quantité se vendent surtout à Loué. Les porcs sont élevés en très grand nombre ainsi que les oies et presque tous destinés pour le Mans. 6 à 700 ruches à peu près entretiennent de miel la paroisse et fournissent un peu de cire à la manufacture de bougie du Mans. Le commerce, assez actif dans la paroisse, consiste en bestiaux, grains, pierre de tuffau, gibier, graines de trèfles, de sainfoin, noix, fruits, bois, fils et chanvre quoique généralement peu cultivé dans la paroisse.

1° Un petit ruisseau qui prend sa source tout près de la ferme des Rigaudières que j'ai nommé pour cela le ruisseau des Rigaudières, passe par les prairies de Béru, au pied de cet antique manoir, fait marcher le petit moulin de de Pont Saint Martin, traverse la route de Crannes à Vallon et vient se décharger dans la Gée près du moulin de Cochet.

2° Le Gé, appelé aussi Géax, autre ruisseau d'un cours un peu plus fort, ayant une double source près le hameau de la Croix, et près et à l'ouest de la ferme de la Graveline au sud-ouest du bourg de St

F°227

Julien en Champagne, sépare Amné de Brains, passe au sud-est du château des Bordeaux dont il alimente les fossés, se dirige plus au sud en passant presque à égale distance des bourgs de Brains & de Longnes, puis à l'est de celui d'Auvers-sous-Montfaucon & du château de ce nom, entre lequel et le bourg de Crannes il se jette dans la Gée au-dessus du moulin de l'Etang. Dans son cours d'environ 7 kilomètres, le Gé arrose les communes de Neuvy, St Julien, Amné, Brains, Auvers et Crannes.

3° La Gée, nommée aussi Doucelle est une rivière qui prend sa source à la ferme de Vaurouin sur la commune de Cures, se dirige au sud passe près et à l'est du bourg de St Julien, reçoit au moulin de Doucelle, qui lui

donne son nom, un petit ruisseau venant de la Louvardière, passe ensuite près et l'ouest du bourg de Coulans, au-dessous duquel elle reçoit un autre ruisseau, le contourne au nord-ouest puis reprend sa direction au sud passe successivement au bourg de Crannes, de celui de Vallon, à l'est de celui de Maigné et enfin va se jeter dans la Sarthe à peu près à égale distance entre les bourgs de Fercé & de Noyen, après un cours de

F°228

En marge : usages – Féodaux - Vignerons

25 kilomètres pendant lequel elle fertilise les communes désignées, celles de Brains & de Chemiré le Gaudin et fait mouvoir 24 à 25 moulins, dont trois, le moulin Neuf, celui du bourg et celui de Cochet sur le territoire de Crannes.

Parmi les anciens usages je cite comme le plus remarquable celui qui se pratiquait, avant la révolution de 89, à l'occasion de la prise de possession de la cure de Crannes par un nouveau curé. On élevait sur la partie la plus haute du tertre Foucher une assez grande quantité de bourrée d'épine en forme de barge. Le nouveau curé venait processionnement, croix et bannière en tête, mettre le feu lui-même à ce monceau de bois en présence d'un concours immense de ses paroissiens. Madame l'Abbesse du Pré était obligée de fournir une certaine quantité de vin et de pain à l'occasion de cette cérémonie paroissiale. Cet usage remontait à une haute antiquité. Un autre usage encore, anciennement établi à Crannes, c'est qu'au jour de St Vincent, tous les vigneronns de la paroisse, faisoient célébrer une messe chantée, payée par eux, pour obtenir une bonne récolte de vins, et y assistoient en corps. A

F°229

l'issue de l'office divin, tous les vigneronns se réunissoient pour prendre leur diner ensemble. J'ai encore vu moi-même cet usage en vigueur qui n'a cessé d'exister qu'en 1844.

Parmi les usages qui s'observent et se maintiennent aujourd'hui, le plus digne d'être consigné ici, c'est le soin religieux que chaque famille prend, tous les ans, de faire rafraichir les fosses de ses parents défunts pour le jour des morts. Il n'y a presque pas d'exceptions. Les membres survivants vont tous et en assez grand nombre, ce jour-là, se prosterner et prier sur le tombeau de leurs proches pendant tout le temps que le clergé passe au cimetière.

Un autre usage qui s'observe, tous les ans, la nuit de Noël, c'est l'offrande d'un grand nombre de cierges que l'on dépose devant l'autel de la Ste Vierge pour bruler en son honneur pendant la nuit ou elle donna le sauveur au monde.

Un usage encore, qui commence à tomber en désuétude, c'est de faire don à la chapelle du cimetière d'une botte de chanvre, cueillie après sa maturité, et choisie parmi les brins les

F°230

En marge : Homme célèbre

plus beaux et les plus longs. Cette légère offrande est vendue au profit de la fabrique.

Enfin presque en chaque famille, surtout dans la campagne et assez généralement dans le bourg, on met, la veille de Noël, à la chute du jour, une grosse buche de bois, appelée trefois, dans l'âtre de la cheminée où l'on entretient un bon feu. La Ste Vierge et l'enfant Jésus, diton viennent s'y réchauffer pendant la nuit ; ce feu, du moins, est entretenu à cette intention. Au retour de l'office de la nuit, dans toutes les fermes à peu près, on se rend dans les écuries et les étables pour donner le réveillon aux animaux, se proposant par cette nourriture extraordinaire de les faire participer, autant qu'il est possible, à la joie générale que la naissance du fils de Dieu apporte au monde entier.

Un homme justement célèbre, Thomas Dalibard, est né à Crannes, au commencement du 18^e siècle, le 11 octobre 1708⁸², de Thomas

⁸² Il y a une erreur sur la date, l'acte de baptême est consigné dans le registre de 1709 : « *Le présent registre...est pour servir à l'enregistrement des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Crannes en*

Dalibard, notaire à Crannes & Marie Garreau, au lieu du Grand Bélébat, maison de famille de ses parents. Voici l'acte de baptême de cet homme remarquable « *Le 11 octobre 1708*⁸³

F°231

En Marge : Dalibardia plante

Baptisé par maître Le Balleur, prêtre, Thomas fils d'honnête homme Thomas Dalibard, notaire royal de cette paroisse, et de damoiselle Marie Françoise Garreau ; a eu comme parrain vénérable et discret Maître François Tuffières, prêtre et pour marraine, Damoiselle Marie Le Balleur, veuve de feu honorable Toussaint Viel, en son vivant baillif de Loué et Auvers sous Montfaucon. Ollivier, curé »⁸⁴

Vaslon pendant l'année prochaine mil sept cent neuf. Fait au Mans ce sixième jour de novembre mil sept cent huit. »

⁸³ Il y a une erreur également dans le mois et le prénom ; il s'agit du mois de novembre et le prénom est François. Voir la transcription ci-dessous.

⁸⁴ L'abbé Hutereau a ensuite omis une phrase importante dans l'extrait de baptême, notamment en ce qui concerne l'autorisation du prieur de Brains pour que ce baptême ait lieu à Crannes. En voici la transcription exacte à partir du microfilm des archives départementales de la Sarthe : **Crannes-en-Champagne, BMS 1707-1737, 1MI 1166 R2 -1709 p.19/62**

"le onziesme novembre de la présente année a esté baptizé par messire Mathurin Le Balleur prestre François filz dhonneste homme Thomas Dalibard notaire Royal de cette paroisse et de damoisselle Marie Françoise Garreau ses pères et mères légitimes, et ce par permission de monsieur le prieur de brains, et est né le cinquiesme du mesme, a eu pour parrain vénérable et discret maistre François Tuffière prestre et pour marraine damoisselle Marie Le Balleur vefve de feu honorable Toussaint Viel en son vivant baillif de Loué et Dauvers sous Montfaucon – Ollivier ». La date de naissance est donc 5 octobre 1709 – Brains-sur-Gée.

Pour se convaincre de la localisation de la famille Dalibard sur Brains, il suffit de consulter l'acte de naissance de la sœur aînée de François Dalibard, baptisée à Crannes en 1707 : *"Le dix huistiesme juin de la présente année est née d'hyer Françoise Perrine de la paroisse de Brains, fille de Thomas Dalibard notaire royal de cette paroisse et de Marie Françoise Garreau... ». Crannes-en-Champagne, BMS 1707-1737, 1MI 1166 R2 - 1707 p.4/62.* Là encore la dispense du prieur de Brains sera nécessaire.

La famille Dalibard habitait initialement à **Vauguion, le lieu du Fresne à Brains sur Gée** (voir notre plan). Le 30 octobre 1714, Thomas Dalibard, père acquiert « *une maison sise au bourg de Crannes, près de l'église, sur l'emplacement du petit cimetièrre, et dite la Roulière, ou Petite-Maison, ou le petit presbytère* » TH.-F. Dalibard, P. DELAUNAY, - La Province du Maine, deuxième série, Tome VI, mars-Avril, p.54.

Dalibard
 Le sixième novembre de la présente année a été baillé par maître Mathurin Le Ballois prestre francois fils d'une honneste femme Jeanne Dalibard notaire Royal de cette paroisse et de damoiselle Marie francoise Garcau ses père et mère Legitimes, et ce par permission de monsieur le sieur de Brains, et d'une loinguetme de messieurs de ce pour parais venerable et d'iceux maîtres francois Suffren prestre et pour madame damoiselle Marie Le Ballois veuve de feu honorable Toussaint Viel cylogne bailliet de Loie et d'ancien soultmorfant cog & d'ancien

Crannes-en-Champagne, BMS 1707-1737, 1MI 1166 R2 -1709 p.19/62

Thomas Dalibard fit ses premières études sous son parrain et ne le quitta que pour suivre les grands cours de Paris où il se distingua par des progrès fort remarquables. Il devint un des plus célèbres naturalistes de son siècle, et voyagea beaucoup dans le but de s'instruire sous ce rapport. Il apporta de l'Inde une plante inconnue⁸⁵ qui depuis fut cultivée en France et appelée de son nom Dalibarda.

Thomas Dalibard fut le premier savant qui adopta en France, le langage scientifique de Linné, et répéta les expériences de Franklin sur l'électricité qui étoient nouvelles alors. Il s'appliqua, aussi, beaucoup à l'étude de la physique. Il fit dans ce genre, plusieurs expériences en présence de ses



⁸⁵ Il y a confusion, Dalibard va se lancer dans la fabrication des bougies à partir du marron d'Inde. Par contre il découvre effectivement une nouvelle variété de ronce : LINN 653.24 Rubus dalibarda (Herb Linn) – voir documents annexes

F°232*En marge : Caractère de ses habitants*

Compatriotes, dans ses rares visites à Crannes qui lui valurent la réputation de sorcier. Aujourd'hui, encore, les vieillards que vous interrogez sur ce grand homme vous diront qu'ils ont appris de leurs pères, qui l'avaient connu, que Mr Dalibard était un grand sorcier, qui était très redouté, et qui faisait tonner et grêler, quand il voulait.

Entr'autres ouvrages de T. Dalibard, nous avons de lui le catalogue des plantes qui naissent dans les environs de Paris, in12° 1749. La traduction des expériences & observations sur l'électricité faites à Philadelphie par Franklin (ouvrage en anglais) in12° 1752⁸⁶.

Il faut établir une grande différence, sous le rapport du caractère de l'habitant du bourg et celui de la campagne. Les habitants du bourg, en général, sont gens avides de nouvelles, curieux, crédules, que le moindre évènement local ou l'arrivée du plus dégoûtant et plus misérable saltimbanque fait sortir de leurs maisons et attrouper par bandes. Les femmes du peuple sont médisantes, se réunissent par groupes et presque chaque jour de la semaine, passent de longues heures en conversations fastidieuses, insipides, curieuses et médisantes et vivent

F°233

ainsi dans une fainéantise impardonnable, et d'une insouciant oisiveté qu'elles n'interrompent guères que par la nécessité d'aller se présenter sans gêne et sans honte à la porte du riche, réclamer le morceau de pain que beaucoup pourroient se procurer par la voie honorable et chrétienne du travail.

Il est bien entendu qu'il y a dans le caractère général que je trace ici des habitants du bourg, d'honorables exceptions qu'on note avec plaisir. On rencontre, en effet, des hommes fort estimables, très rangés, dignes des considérations, des femmes actives, laborieuses, dignes à tous égards

⁸⁶ J'ai eu l'occasion de faire une communication sur Thomas-François Dalibard à l'occasion du 11^e forum Industrie – Université sur le thème de la foudre : La caractérisation de l'électricité dans la foudre au XVIII^e siècle par Thomas-François Dalibard, un physicien français méconnu, Le Mans, octobre 2009

d'estime et de respect, gouvernant leur maison avec sagesse et ennemies des conversations inutiles ou peu charitables.

Quant à l'esprit religieux, le pasteur a eu à déplorer l'absence dans l'esprit et le cœur de plusieurs. L'exploitation des carrières de pierre blanche contribue beaucoup à entretenir l'indifférence pour ne pas dire l'impiété en matière religieuse. Cette agglomération d'hommes, pour la plupart sans instruction et dont un assez grand nombre sont très grossiers ; suit beaucoup moins la source et morale influence de la religion, que les leçons d'impiété et de la

F°234

licence. Quelques âmes d'élites qui fréquentent la Ste communion chaque semaine, depuis plusieurs années, dédommagent Dieu par leur ferveur, leur piété & leurs vertus, de la vie sensuelle et voluptueuse des mauvais chrétiens de l'endroit.

L'esprit de la campagne est généralement plus simple, mais, aussi, plus religieux, quant à la pratique, que celui du bourg. Il est très enclin aux idées superstitieuses, et croit encore volontiers à l'existence comme aux maléfices des sorciers. Dans l'un et l'autre endroit, l'homme qui sait combien il est difficile de frayer une vie morale et vertueuse à la jeunesse, remarque avec autant de surprise que de douleur, l'indifférence d'un grand nombre de parents à l'égard des fréquentations dangereuses pour leurs enfants.

Cette épouvantable époque, de sanglante et horrible mémoire, présente quelques faits à noter et dont Crannes fut le théâtre pour son honneur ou sa honte. D'abord le pasteur charitable et vigilant, Mr René Pasquier, refusa, ainsi que je le rapporte dans sa biographie, de prêter aucun des deux serments

F°235

En marge : Ancien presbytère

que le gouvernement de fait en ces temps malheureux, exigea du clergé régulier & séculier de France. Il fut chassé pour ce refus qui honore toute sa foi, et poursuivi à coups de pierre par quelques-uns de ses propres paroissiens, et notamment par la famille Doger que sa charité soutenait, depuis longtemps, contre les horreurs de la pauvreté, et dont quelques membres étoient employés, par le digne pasteur, en qualité de journaliers.

L'église fut pillée, dépouillée de ses ornemens, les bancs vendus, et servit, pendant quelques temps, d'écurie aux chevaux de la troupe qui passait ou séjournait à Crannes. Les cloches, au nombre de 3, furent descendues, transportées au Mans et fondues pour faire des canons. Ces actes de profanation eurent pour auteurs des hommes presque tous étrangers à la localité.

Le presbytère, acheté par François Le Cornué, notaire à Crannes, fut détruit par lui en grande partie et réduit à l'état où il se voit maintenant, à un simple rais de chaussée qui est habité aujourd'hui par un propriétaire de seconde main.

F°236

En marge : Passage des Vendéens

Cet ancien presbytère étoit un des plus beaux et des plus vastes de la contrée, possédait un jardin magnifique enclos de murs, avec deux charmilles se joignant par le haut en forme de berceau. L'acquisition première de cette belle maison fut faite pour un prix fort minime et insignifiant, ainsi qu'il se pratiquait alors.

L'armée courageuse et héroïque des vendéens, qui fut mise en déroute, au Mans, dans les journées du 12 et du 13 décembre 1793, nous envoya, comme conséquence de cette défaite, quelques-uns des membres épars de ces pauvres étrangers qui avoient pu échapper au massacre qui en fut fait au Mans et ou plus de 2000 des leurs trouvèrent la mort. Les débris de cette armée, qui avoient presque tous pris la route de Laval, furent poursuivis sur ce chemin par la troupe et plusieurs canons. Ils se jetoient alors sur les campagnes environnantes où ils étoient traqués comme des bêtes fauves et tués impitoyablement

presque partout. Plusieurs arrivèrent exténués de fatigues et de privations jusque sur le territoire de Crannes.

F°237

En marge : Massacre d'un prêtre – chapelain des Ursuline de Coutances

Parmi ces malheureux se trouvait un prêtre à peu près âgé de 40 ans qui après avoir passé une nuit et un jour dans les champs et taillis du Mirail, sans pain et grelottant de froid, se décida, un matin sur les 9 heures, à aller demander un abri et du pain au château. Mr François Le Cornué en était déjà le propriétaire au même titre que celui du presbytère. Le pauvre prêtre décline aussitôt ses qualités & son nom et avoue qu'étant poursuivi par la mort et ne pouvant plus l'éviter il vient se livrer entre les mains de l'autorité de la commune pour ne pas mourir de la part de la troupe qui a immolé ses concitoyens et ses amis. Le Cornué le fit déjeuner avec lui, et immédiatement après l'infortuné étranger fut amené au bourg de Crannes et livré entre les mains de l'administration. Il fut enfermé en la maison nommée le Pressoir St Jean, dépendant du presbytère, qui servait de prison. Il était près de midi, lorsqu'il y entra. Il passa la soirée dans ce triste réduit où plusieurs personnes le visitèrent plus par curiosité que considération. Dans ces tristes entrevues, le pauvre prêtre qui redoutait toujours d'être tué par la troupe, abordait avec

F°238

empressement les hommes qui le visitaient, et sollicitait comme une grâce la faculté de mourir de leurs mains. Plusieurs auxquels il avait adressé cette demande, et qui vivent encore aujourd'hui, eurent horreur de cette proposition ainsi qu'ils me l'ont raconté. La nuit arrivant, la pauvre victime ne demanda ni feu ni pain, mais seulement qu'il se trouvât une âme chrétienne qui voulut bien lui prêter un crucifix pour passer la nuit et se disposer à son sacrifice qu'on venait de lui annoncer pour le lendemain au matin. La postérité aura peine à croire que ce service réclamé par un homme, quelques heures avant sa mort, et qu'une pieuse femme se disposait à lui rendre, lui fut impitoyablement

refusé. Il en fut de même pour la permission qu'il demanda, aussi d'écrire à sa famille afin de lui apprendre le jour et le genre de sa mort. Le lendemain, 17 décembre 1793, sur les 11 heures du matin, la victime reçut l'ordre de quitter sa prison pour aller à la mort. On le dirigea vers le cimetière. Un homme du peuple, né à Evron (Mayenne), nommé Delouche, portant un fusil au bras, le suivait à quelques pas

F°239

de distance. C'était le meurtrier. On dit que cet homme avait été payé pour commettre ce crime. Ce qu'il y a de positivement certain, c'est que le fusil qu'il portait avait été chargé par un homme de Crannes, autre que lui, quoique portant le même nom. Arrivé à la barrière du cimetière, on intime au prêtre l'ordre de s'arrêter. Il comprit que le moment de son sacrifice est arrivé. Il se met à genoux, demande un moment pour se recueillir encore, avant de paraître dans l'éternité, se détourne vers son bourreau qu'il venait d'embrasser pour lui dire qu'il désire mourir au moment où, après sa courte prière, il étendra les bras en croix. On dit que le meurtrier fut ému, parut fléchir et qu'à ce moment une voix se fit entendre et lui crie : « Tue...tue pour avoir les boutons de son habit, ce sont des louis d'or ». Le tigre à figure humaine qui lui donnait cet encouragement barbare était sa femme. Quoiqu'il en soit, un coup de fusil se fait entendre ; il venait d'atteindre un homme inoffensif, un prêtre à genoux au moment où il venait d'étendre les bras en croix. La victime tombe à la renverse, et comme la

F°240

mort n'est pas instantanée, on l'achève, dit-on à coup de crosse de fusil. Le prêtre qu'on venait d'immoler était un aumônier de l'armée de la Rochejacquelein, et précédemment chapelain d'une communauté de religieuses de la ville de Coutances. Au moment où il apparut sur le territoire de Crannes, il portait un long sarrau jaune avec larges boutons de même couleur. On dit qu'en se constituant prisonnier il était porteur d'une somme d'argent considérable en argent. La petite barrière en bois sur laquelle cette pauvre victime avait les deux bras appuyés pendant

qu'elle était en prière à la porte du cimetière se voit encore dans la chapelle où je la conserve par respect.

D'autres débris de l'armée vendéenne furent immolés sur le territoire de Crannes. Sur le pont, à l'extrémité, du côté de la Chapelle, un vieillard qui paraissait âgé de 70 à 75 ans, fut tué d'un coup de fusil. En dépouillant le cadavre on trouva des papiers indiquant qu'il était prêtre ainsi que son nom qui par malheur, ne s'est pas conservé dans le

F°241

souvenir des vieillards existant aujourd'hui et qui ont été témoins du fait. Un peu au-delà du pont, au-devant du Plat d'Étain trois autres vendéens furent fusillés, et un vieillard, auprès de la Crenaiserie. Plusieurs autres furent tués au bout de la butte de l'Avaloir, au carrefour de Vaurenier, et sur d'autres parties de la paroisse. Quelques-uns furent conduits à Chassillé pour être fait mener par la troupe dans le bourg de cette paroisse. Une femme indigne de ce nom qui ne devrait rappeler que la tendresse et la douceur, joua ici un rôle infernal dans ces jours d'épouvante et de terreur. Elle allait à la recherche des malheureux vendéens, pour découvrir leur retraite et les livrer à la mort. Son souvenir est encore en horreur de nos jours et l'on ne se rappelle le nom de Me Mèche de Notre Dame que pour le vouer à l'ignominie. Chose fappante ! Presque toutes les personnes qui ont pris une part active à ces scènes de cruauté et de sang ont expié leurs forfaits, dès cette vie, par des revers attérants ou une fin de vie tragique.

F°242

En marge : hospitalité donnée à quelques prêtres

L'un, Mèche, a été frappé de mort subite, dans une foire de Vallon, au milieu des animaux les plus immondes, sur l'emplacement du marché aux porcs. Un autre, Charles Doger, qui avait chassé Mr Pasquier à coups de pierre, et conduit la voiture qui contenait les vendéens menés à Chassillé, a été également frappé de mort subite, en entrant dans sa maison, et mort sur le champ en 1844, le 16 mars. Parmi ceux qui vivent

encore, et qui sont revenus aujourd'hui à des sentimens religieux, j'en connais que la main de Dieu a toujours poursuivi et qui terminent leur longue carrière dans la misère la plus noire et la plus dégoûtante, abandonnés même de leurs propres enfants. Ce fait est authentique. Si les temps malheureux dont nous parlons ont fourni à Crannes de tristes épisodes à appeler, ils ont, aussi, été l'occasion de beaux traits de générosité et de dévouement religieux. Ainsi plusieurs prêtres ont reçu à Crannes une hospitalité qui honore d'autant plus les familles chrétiennes qui les accueillirent, que les loix sanguinaires de l'époque les eussent impitoyablement vouées à la mort pour ce seul motif. C'est de cette manière que Monsieur

F°243

En marge : Mariages habilités

Vannier Verdinière, curé de Lignière la Doucelle, au département de la Mayenne, Monsieur Courgeon, curé de la Chapelle Saint Florent au département de Maine et Loire, passèrent ici cachés par les soins de personnes pieuses, les plus mauvais jours de la révolution. Ces bons prêtres, qui avoient refusé le serment et l'asile assuré par les puissances étrangères à tant d'autres de leurs confrères, rendirent, pendant cette époque de déplorable mémoire, les plus grands services au pays. C'est ainsi que les vieillards vous racontent les pieuses supercheries dont on usait alors pour se procurer le ministère de ces prêtres dévoués. Les dangers auxquels ils échappèrent tant de fois d'une manière miraculeuse, et vous indiquent les maisons et autres lieux où les Saints mystères furent célébrés clandestinement. Ils ne manqueront pas surtout de vous rapporter qu'un jour entr'autres, monsieur le curé de St Florent, ayant à réhabiliter vingt-sept mariages faits par Gaugain de Crannes, Desfourneaux de Brains, et autres prêtres assermentés et intrus, pour ne pas confondre les anneaux nuptiaux et afin que chaque épouse put aisément reconnaître le sien, les enfila

F°244

Tous ensemble dans une petite baguette de bois, pour en faire la bénédiction générale et d'où chaque conjoint fut reconnaître et détacher son anneau pour le passer au doigt de son épouse, dont quelques-unes étoient accompagnées de leurs enfants.

Un trait, digne d'un héros, qui eut lieu à Crannes, dans ces jours de sang et de larmes, doit aussi trouver ici sa place. Un jeune homme âgé de vingt à vingt-quatre ans, nommé François Hunault, né & domicilié au village des Grimaults, arrivant un jour au bourg, où l'appelaient ses affaires (quelques-uns disent pour faire raccommoder un soc de charrue) est aperçu par quelques-uns de ses compatriotes dont les idées révolutionnaires ne lui étoient pas douteuse, aller droit à lui, exiger qu'il rende hommage à l'emblème de sang, le drapeau rouge, qu'un d'entr'eux tenait à la main, et qu'il criât vive la république, ne fut l'affaire que d'un instant pour ces hommes. L'un d'entr'eux, qui seul avait suggéré cette pensée à ses camarades, nommé Lottin, intime leur volonté à ce jeune paysan. Hunault, refuse obstinément d'accomplir un acte opposé à sa foi politique. On le menace

F°245

de la guillotine dressée à Paris pour ceux qui comme lui, refusent de reconnaître le gouvernement républicain. Cette menace ne peut l'ébranler ni l'engager à condescendre à leurs désirs. On prend un autre parti, celui de lui faire baiser le drapeau qu'on lui présente, il s'y refuse. On le passe par-dessus sa tête, il l'éloigne avec ses mains. Le détachement de troupe qui séjournait à Crannes, par lui-même ou par instigation s'empare de François Hunault, le conduit à Loué, de là au Mans où il est jeté dans les prisons de l'état, d'où il fut extrait quelques jours après et dirigé vers Paris pour être mis au nombre des nombreuses victimes de Robespierre. Quelques jours après une tête d'un simple paysan se trouva confondue, dans le tombereau révolutionnaire, avec celles des nobles et des prêtres qu'on venait de guillotiner. C'étoit celle de François Hunault !!! Ce trait de conviction et de foi politique, confondu inaperçu parmi tant d'autres, dans ces jours de lamentable mémoire,

n'est-il pas digne de figurer dans les fastes de l'histoire, et d'être rangé au nombre des plus remarquables traits de courage et de

F°246

En marge : population - Superstitions locales

dévouement qui fit éclore, en si grand nombre cette épouvantable époque de terreur et de sang ?

Une visite générale que je viens de faire de la paroisse m'a mis à même de constater le résultat suivant relativement à la population. Aujourd'hui, 15 mars 1851, la population générale de la paroisse s'élève à 870 habitants ; savoir 427 du sexe masculin & 443 du sexe féminin. On remarque partout, au moins dans les campagnes voisines des grands centres, que leur population tend considérablement vers le décroissement. Depuis 10 ans, j'ai eu lieu de constater, seulement pour Crannes une diminution d'un peu plus d'une centaine d'habitants. Ce que j'attribue à deux causes : la première et la moins morale, est la diminution en naissances qui devient de plus en plus sensible, la seconde, c'est l'émigration de beaucoup de jeunes gens qui pour suivre une profession abandonnent les travaux pénibles des champs pour suivre une profession quelconque dans les villes. Le nombre des naissances se monte ici ordinairement de 17 à 25, celui des sépultures, à 18 à 25, celui des mariages à 8 ou 10.

Les superstitions les plus

F°247

générales des habitants, sont les suivantes :

- Pas de lessive en le temps de la semaine Sainte, dans la crainte de mourir pendant l'année
- Commencer à mettre les vaches en champ le 1^{er} mai, parce que jusqu'à cette époque les sorciers n'ont point encore eu de pouvoir sur l'herbe.

- Boulanger pendant les Rogations, c'est être sûr d'avance d'avoir du pain moisi pendant toute l'année.
- Belles Rogations, certitude de belles fenaisons
- Voir une femme ayant la tête nue le matin, est un signe certain de malheur.
- La rencontre d'une pie au début d'un voyage, est un indice qu'il sera malheureux.
- Prendre des gouttes de cierge pascal tombées dans l'eau baptismale du samedi Saint pour avoir beaucoup de beurre dans le lait.
- Mettre un peu de sel dans le lait qu'on veut transporter, afin d'éviter tout maléfice des sorciers.
- Quand il tombe de l'eau le jour de Pâques, indice certain que la récolte des chanvres sera bonne.
- Pour être riche toute l'année, faire des crêpes le jour de la Chandeleur, ou encore se trouver porteur d'argent quand on entend le 1^{er} chant du coucou.
- Si une jeune épouse rencontre une bière

F°248

En marge : Proverbes locaux

le jour où elle va se marier, signe que son mariage sera très malheureux. Si deux filles doivent se marier le même jour et dans la même église, la 1^{ère} arrivée prend toute la chance et le bonheur, la plus tardive et dernière mariée est assurée de n'avoir que peines, pertes et malheurs en ménage.

- Quand on remarque au cimetière une fosse ouverte le dimanche, preuve indubitable que d'autres personnes doivent mourir pendant la semaine.
- La famille de la jeune fille qui va se marier exige que l'ouvrière qui fait la robe mette à son insu un bouton de rose béni pendant l'octave du sacre, pour éviter les maléfices des sorciers.
- Une ouvrière qui se présenterait le vendredi pour faire la 1^{ère} robe à un enfant, serait impitoyablement refusée, parce qu'un enfant habillé ce jour-là tombe toujours sur le nez.

Je termine ici le nombre de ces superstitions locales qu'observent encore de nos jours un très grand nombre de personnes.

Parmi les proverbes dont on use partout et connus de tout le monde, j'en ai remarqué trois qui sont particuliers à Crannes. Pour signifier un caractère indifférent et égal en toute chose, on dit : « *Tu es comme la bique à Guiard, tu ne prends rien au gros* » (Héard que nos paysans prononcent Guiard, est le nom d'une famille très ancienne ici). Pour exprimer la peine ou la tristesse de quelqu'un, on dit ici : « *Il est comme le chat à Pian, il a du deuil sur le cœur* » (Pian pour Péan, deuil pour deuil). Quand une personne manque d'aptitude à pousser à bonne fin une entreprise on lui dit : « *Tu es comme l'âne à Brault tu...* »⁸⁷

F°249

En marge : Maisons seigneuriales - Histoire féodale

Plusieurs maisons seigneuriales existoient autrefois sur la paroisse.

1°) **D'abord le Mirail.** La seigneurie principale de la paroisse étoit annexée à ce château qui est situé à 1,1 hectomètres N.N.E. du bourg et qui appartenait à l'abbesse du Pré. Ce château, beaucoup plus considérable autrefois, n'a rien de remarquable que ses souvenirs qui s'y rattachent et l'agréable situation à mi-côte qui lui a valu son nom Mirabilis ; il étoit avant la révolution un prieuré de l'abbaye St Julien du Pré. Catherine de ...Couesme, 29^e abbesse de cette abbaye en 1515, le fit construire dans sa forme actuelle. Ce château a été vendu, aliéné pendant la révolution et acheté par François Le Cornué. Sa fille Joséphine l'a apporté en date (sic) à son mari Mr Gadois, qui en est propriétaire aujourd'hui.

2°) **Crenon**, c'étoit une ancienne châellenie dont le fief relevait de la seigneurie de Pirmil et s'étendait sur les paroisses de Fercé et de Maigné. Crenon donna son nom à une ancienne famille, éteinte depuis longtemps. Il fut réuni aux seigneuries de Vallon et de Maigné, et devint comme elles, à la fin du 15^e siècle, la propriété du président Guillard

⁸⁷ Ligne tronquée

F°250

En marge : presbytère - Jardin

seigneur des Epichelières, passa ensuite à la maison de Champagne La Suze et fut plus tard à celle de Laval-Montmorency. Ce n'est qu'une ferme aujourd'hui.

3°) **La Grand Maison**, nom qui ne paraît venir, et qu'on ne donnait en effet, qu'à une demeure seigneuriale. Elle est située dans le bourg et est aujourd'hui une ferme appartenant à Mr Hamon de la Fontenelle de Saint Denis.

4°) **La Crenaiserie**. C'était autrefois une maison de seigneur à laquelle était annexé le droit de Fuie, privilège réservé uniquement aux châteaux seigneuriaux. La fuie a été détruite depuis une cinquantaine d'année.

Presbytère – acheté pour remplacer l'ancien, aliéné pendant la révolution, le presbytère actuel (1857) est la maison autrefois connue sous le nom de la Croix, qui fut pendant deux siècles au moins, la propriété et le demeure de la famille Lefebvre-Dezalay de la Croix, éteinte depuis cinq ans dans la personne de Mr Lefebvre des Allard décédé à son château du Morier, paroisse de La Fontaine St Martin. Cette acquisition fut faite en octobre 1835 dont acte passé par devant Mr Blisson, notaire à Vallon. Négligé depuis longues années ; le jardin de cette maison ne présentait en 1841, époque de ma prise de possession de la cure, ni plantation

F°251

En marge : réunion de l'enclave de Crenon à la commune de Crannes

ni distribution. Un de mes premiers soins fut de mettre le magnifique enclos en rapport avec sa distribution. Je le fis distribuer et planter tel qu'on le voit aujourd'hui. Une somme d'environ 500 F fut affectée à cette dépense et employée en grande partie à l'ouverture des trous creusés dans le roc à 4 pieds de profondeur. Les allées furent défoncées et garnies de sable que les fermiers furent chercher au nombre de 18 tombereaux et gratuitement sur la paroisse de St Georges et au pied du tertre sur lequel le bourg est assis.

A l'époque du dernier travail cadastral du canton de Loué, l'autorité civile de Crannes rédigea une demande à l'effet d'obtenir à ce que les habitants de l'enclave dite de Crenon fussent réunis à la commune de Crannes et distraite de celle de Vallon ; les raisons alléguées furent 1°) qu'une ancienne tradition locale constatait que cette portion de territoire avait été enlevée depuis plusieurs siècles à la commune, 2°) Qu'un grand nombre de ses habitants manifestaient le désir de se voir réunis et adjoints à la commune de Crannes. Ces motifs, fort peu spécieux, en effet, en apparence,

F°252

parurent si futiles et si vains que la partie intéressée, Vallon, ne crut pas devoir y faire attention ni parer au coup qui la menaçait de lui enlever une des plus riches & plus belles portions de son territoire. L'autorité de Crannes, cependant, ne s'endormait pas et continuait ses efforts pour amener l'entreprise à succès. La pétition en bonne forme et règle fut présentée aux chambres, dès la 1^{ère} année du règne de Louis Philippe, par l'entremise de Mr Paillard-Ducléré, l'un des députés du département. Rejetée d'abord de l'ordre du jour et renvoyée pour délibération à une autre époque, cette pétition demeura assez longtemps dans les cartons du ministère. Motif de plus pour l'administration de Vallon de rester indifférente à un projet qu'elle regardait toujours comme téméraire et improbable. Enfin le moniteur du 6 juillet 1832 portait au nombre des ordonnances royales, une ordonnance particulière à la commune de Crannes, qui lui adjoignait et réunissait la partie du territoire de Vallon désignée sous le nom d'enclave de Crenon. De là, grande jubilation de la part de l'administration de Crannes et désappointement non moins grand de Vallon. Cette dernière entrepris enfin de parer le coup inattendu qui venait de la frapper,

F°253

En marge : Démarches de MM. les curés de Crannes et Vallon

prit tous les moyens possibles pour porter le gouvernement à révoquer l'ordonnance. L'administration supérieure qui ne peut guère revenir sur

une détermination prise par elle sans compromettre son autorité répondit qu'une ordonnance portée par décision royale et après délibération des chambres devenait et demeurait irrévocable. N'ayant pu réussir auprès du gouvernement, la paroisse de Vallon adressa une demande à l'administration diocésaine ayant pour objet d'empêcher que la réunion pour le spirituel des habitants de l'enclave fut accordée à l'église de Crannes. Ici leur entreprise fut couronnée de succès. Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier, continua les pouvoirs spirituels à Mr François Philibert Pineau, curé de Vallon, à raison de la considération personnelle qu'il lui portait et qu'il méritait si bien. A l'époque de la mort du vénérable ecclésiastique arrivée en 1848, son successeur et son vicaire, Mr Pâris, fit tous ses efforts pour que les pouvoirs maintenus à son digne prédécesseur, lui fussent continués. De mon côté je ne négligeai aucune démarche pour mettre fin à cet état de chose qui obligeait, depuis 10 ans, les habitants de l'enclave de Crenon à se rendre auprès de l'administration civile de

F°254

En marge : Enquête

Crannes pour l'enregistrement des mariages, naissances et sépultures, et d'aller ensuite à l'église de Vallon réclamer les secours de la religion. Mr Pâris & moi présentâmes nos raisons à Monseigneur avec bonne entente d'abord, et ensuite avec chaleur et rupture momentanée, au moins de ma part, à la suite de démarches que je ne jugeai pas assez empreintes d'ouverture et de franchise. Je fis, à cet effet, plusieurs voyages au Mans, dont trois dans la même semaine, et fus chaque fois me présenter à l'évêché qui paraissait fort incliner à maintenir cet état de choses. Sans manquer de respect à sa Grandeur, je lui dis sans détour que je remarquais avec surprise une tergiversation qui me mécontentait ; que l'administration spirituelle des habitants appartenait de droit au curé de la paroisse dont ils faisoient partie, que l'évêché s'était engagé à réunir à l'église de Crannes les habitants de l'enclave, après la mort de Mr Pineau, que la jonction réclamée par moi était donc due en justice, etc... etc...

Enfin je réussis à amener Monseigneur à faire faire une enquête par les deux parties intéressées, Crannes & Vallon ; j'étais sûr d'avance du succès en ma faveur, c'est pourquoi je ne reprouvai pas cette mesure que j'aurais pu décliner. En effet, quel motif pouvait nécessiter une

F°255

enquête sur un point qui n'était en litige que parce que l'autorité compétente, qui voyait, la justice et le bon droit et la nécessité même de ma demande, cessait de vouloir se prononcer sur une détermination qu'elle avait prise elle-même en 1832, en promettant qu'après la mort de Mr Pineau, les habitants de l'enclave de Crenon seroient réunis pour le spirituel à la paroisse de Crannes, comme ils l'étoient pour le civil ?

Quoiqu'il en soit, Mr le curé de Vallon et moi-même reçûmes l'ordre de procéder à chacun une enquête. Mr Pâris fit la sienne lui-même par obéissance, j'aime à le croire, plus que par certitude du succès. Il n'en fut pas de même de mon côté ; j'eus l'honneur d'écrire à sa grandeur, qu'après examen et réflexions, je ne me déterminerais jamais à faire moi-même une enquête ; que la réunion spirituelle de l'enclave de Crenon appartenait de droit à l'Eglise de Crannes, ou ne lui appartenait pas ; que dans le 1^{er} cas, l'enquête était inutile ; que dans le second, il ne me paraissait pas de la dignité de mon ministère d'aller entreprendre une enquête qui, après tout, pouvait amener des conséquences compromettantes, dans une affaire surtout que le public commençait à regarder

F°256

comme un débat d'intérêt. Sur mon refus ainsi motivé, Monseigneur, fit écrire par son secrétaire au Maire de Crannes, pour l'engager à se charger de me remplacer pour cette enquête. Mr Pommier, maire à cette époque, consentit au désir de l'évêché, et se rendit dans chaque famille de l'enclave. Le résultat de son enquête fut que sur 27 chefs de famille habitant l'enclave de Crenon, trois seulement ont refusé leur adhésion à la réunion demandée. Cette enquête ne fut faite que quelques jours après celle que MM. Les curé et vicaire de Vallon firent eux-mêmes pour

leur paroisse. Après avoir pris connaissance de ces deux enquêtes, Monseigneur rendit enfin l'ordonnance suivante qui fut lue aux prônes des messes paroissiales de Vallon & Crannes et dont je conserve l'original dans les archives de la fabrique :

« Jean Baptiste Bouvier, par la miséricorde de Dieu et la Grâce etc., etc... »

Vu une requête qui nous a été adressée au nom des habitants de Crannes, tendant à obtenir pour le spirituel, la réunion à la succursale de Crannes de l'enclave de Crenon, déjà réussie par ordonnance royale à la commune de Crannes, vu les observations de Mr le curé de Vallon, vu une enquête faite par Mr le maire de

F°257

Crannes constatant que sur vingt chefs de familles qui habitent l'enclave de Crenon, trois seulement ont refusé leur adhésion à la réunion demandée. Considérant que par le fait de la réunion civile les habitants de l'enclave de Crenon sont obligés de se rendre à Crannes pour les actes civils de naissance, mariages et décès et qu'il leur est onéreux de retourner ensuite à Vallon pour recevoir les sacrements et les autres secours de la religion.

Le Saint nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné & ordonnons ce qui suit :

Les habitants de l'enclave de Crenon, réunis pour le civil à la commune de Crannes, sont aussi réunis pour le spirituel à la paroisse de Crannes. En conséquence, à partir de ce jour, Mr le curé de Vallon cessera d'exercer la juridiction, les fonctions de droits curiaux sur l'enclave de Crenon, lesquels droits, prérogatives sont, par ces présentes, transférés à Mr le curé de Crannes-en-Champagne. Expédition de la présente ordonnance sera adressée à chacun de MM. Les curés de Crannes et de Vallon pour être lue au prône de leur messe paroissiale le 1^{er} dimanche qui en suivra la réception, inscrite sur le registre des délibérations du conseil de fabrique, et déposée ensuite

F°258

aux archives de la fabrique. Donn  au Mans, en notre palais  piscopal, sous notre seing, le sceau de nos arm es, et le contreseing du secr taire de l' v ch , le 24 novembre 1842

Jean-Baptiste Ev que du Mans

Par Monseigneur

A. Lecoyyier, secr taire »

Cette ordonnance confiait   la juridiction de Mr le cur  de Crannes environ deux cent et quelques habitants. Par malheur, au moment de l'op ration cadastrale en 1830, l'administration civile de Crannes consentit   s parer de la commune pour  tre adjointe   celle de Vallon, deux maisons dont une belle ferme, Montign , et le petit village de Vaunier. C'est une condescendance f cheuse et qu'avec un peu de t nacit  on eut ais ment  viter. Je d plores de n'avoir pas v cu sur les lieux au moment o  l'on consentit trop mollement   cette disjonction de territoire, j'aurais pouss  activement l'administration   ne pas se dessaisir. Quoique l'autorit  dioc saine n'ait pas lanc  d'ordonnance pour r unir, quant au spirituel, ces deux endroits   Vallon, les habitants ont cess , depuis la r union de l'enclave   Crannes, de venir r clamer   notre  glise, les secours spirituels qui leur viennent, depuis ce temps, de Vallon jusqu'  ce jour, je me suis gard , dans

F°259

En marge : Ecoles - Poste

la crainte de para tre trop exigeant aupr s de mes confr res de Vallon, de soulever aucune difficult s ou pr tention   cet  gard. Toutefois j'aime   consigner ici ce fait afin que mes successeurs puissent savoir   quoi s'en tenir si de nouveaux embarras venoient   s' lever entre eux et Mr le cur  de Vallon sur la juridiction spirituelle relativement aux habitants de Montign  et Vaunier.

Deux  coles, anim es l'une et l'autre de bonnes vues, sont ouvertes au bourg pour donner l'instruction   l'enfance. Elles sont dirig es par un

instituteur et une institutrice laïque, brevetés l'un et l'autre. 60 à 70 enfants fréquentent ces écoles, au moins pendant le cours du catéchisme. La maison de l'instituteur, sise au bourg d'Angui, appartient à la paroisse qui en a destiné une portion pour la salle de Mairie. L'école des filles a été ouverte depuis cinq ans et est bien suivie.

Le bureau de distribution est situé à Chemiré le Gaudin d'où les dépêches nous sont distribuées chaque jour par un courrier exprès. Autrefois, le bureau de distribution pour Crannes était celui de Coulans.

F°260

Chapitre 16

En marge : Etymologie

En terminant ici le cahier de mes chroniques, je dois présenter maintenant un petit aperçu de l'étymologie interprétative des noms de maisons et autres endroits principaux situés sur la paroisse de Crannes. Je commence par le bourg.

1°) **La Croix** : ancienne maison, servant aujourd'hui de presbytère, son nom d'une croix placée de temps immémorial au carrefour de l'embranchement des chemins vicinaux d'Auvers et Tassillé.

2°) **La Pillière** : maison ancienne, appartenant, autrefois, à la famille Bruneau qui paraît prendre son nom des Pilliers qui se voyoient anciennement à la porte d'entrée.

3°) **Le Marmot** : nom vulgaire qu'on donne aux petits enfants. Cette maison a servi de presbytère de 1805 à 18

4°) **La Morellerie** : séparée du Marmot par la rue seulement, est un nom qui me paraît tirer son origine d'une famille.

5°) **La Guette** : nom qui semble exprimer l'attention prise par quelqu'un pour épier une personne.

6°) **Hantille** : séparée de la rue par un petit jardin, nom dont je ne puis donner aucune étymologie.

7°) **La Crenaiserie** : nom qui peut venir des Crenaux

F°261

En marge : Presbytère

pratiqués dans les murs d'entrée des maisons seigneuriales ou bien encore, de la famille Le Crenais, qui existe à Crannes depuis au moins 4 siècles.

8°) **Le pressoir St Cyr** : c'était un appartement situé à l'entrée de l'ancien presbytère et y appartenant, qui avait été destiné, de temps immémorial, par MM. les curés de Crannes, à loger un vaste pressoir pour les vigneron de la paroisse. Son nom lui venait de ce qu'il avait été mis sous le patronage de St Cyr. Sur son emplacement a été élevé une petite maison, au bout de l'enclos du jardin de la Grand'Maison.

9°) **Le Croissant** : nom donné autrefois à la maison qui se trouve plus approchée de la Quincerie et à peu près en face de la grande porte de l'Eglise, et qui lui venait d'un croissant imprimé sur l'enseigne de cette maison, qui fut longtemps une auberge principale du bourg.

10°) **La Quincerie**⁸⁸ : étymologiquement impossible à donner.

11°) **Les Hautes Comeries** : maison située au-delà des tables de la Quincerie, sur le chemin de Vallon servant actuellement de boutique d'un maréchal ; l'étymologie ne m'est pas connue.

12°) **Le Grand et le Petit Bonhé** : le nom de Bonhé est un ancien mot français qui signifiait bon logement, bon hébergement, parce que ces deux

F°262

maisons étaient jadis des hôtels connus dans cette dénomination.

⁸⁸ Quincerie – vraisemblablement Quinterie – venant d'u droit féodal qui correspondait à la 5^e partie due au seigneur

13°) **L'Avalloir** : nom qui vient au petit bordage ainsi désigné de sa position en aval ou au déclin du petit monticule qui se trouve au-dessus.

14°) **Le Bourg d'Angui** (que j'aurais dû placer avant l'Avalloir) : ce nom me paraît venir de Anguis, mot latin qui signifie serpent. Il lui fut donné probablement parce que cet endroit qui est une terre de grouas est assez ordinairement peuplé de petits insectes de ce genre, tels que les couleuvres ou lézards.

15°) **Le Pot d'Étain** : le nom donné à cette maison située près de Ruelles et qui était jadis une auberge lui vient de son enseigne d'autrefois.

16°) **Le Paradis, Grand et Petit** : ce nom a été imposé à deux anciennes maisons du 14^e siècle, à cause de leur position un peu retirée du bourg qui permet à ses habitants d'être, comme dit le proverbe, en paradis, en comparaison de ceux qui habitent les endroits les plus fréquentés et par là-même les plus tumultueux du bourg.

17°) **Le Pau** : nom d'un des principaux hôtels de Crannes pendant le 11^e , 12^e , 13^e , & 14^e siècle, venant probablement de Pieu (anciennement pau) pour signifier le repos ou halte que le voyageur presque toujours à cheval dans ces temps était à même de faire pour lui et son courcier en passant par ici.

18°) **L'Hopital** : maison située sur la même ligne

F°263

que le Pau & immédiatement après, a emprunté son nom de la destination qui lui aura été donnée dans un temps d'épidémie.

19°) **Le Moulin de l'Isle** : c'est le nom donné dans les anciens titres du moulin du bourg, probablement à cause de sa position qui primitivement était une isle.

20°) **Le Pont** : c'est une maison située derrière le chœur de l'église et qui emprunte son nom d'un petit pont en bois nommé le pont Grillon qui a été jetté sur la Gée tout près de cet endroit.

21°) **Le Cheval Blanc** : enseigne d'une maison, autrefois auberge, plus rapprochée de la 1^{ère} arche du pont de pierre. La reconstruction que le propriétaire en vient de faire rend cette maison une des plus belles du bourg.

22°) **La Croix Verte** : nom donné à une des plus vastes auberges actuelles du bourg et qui lui vient de l'enseigne qu'elle adopta primitivement.

23°) **Le petit presbytère** : maison qui servait autrefois de logement à MM. les vicaires de Crannes, ce qui lui a valu son nom. Elle est aujourd'hui la propriété et maison de famille de Mr et Mme Compain-Deslais.

24°) **Les Forges, Grandes et Petites** : deux maisons où ont existé autrefois deux usines de forges à bras qui leur ont valu leur nom.

25°) **Notre Dame du Pont** : séparée par la rue d'avec le Cheval Blanc, cette maison a reçu son nom

F°264

du patronage sous lequel elle fut mise, et de la proximité du pont.

26°) **Le Plat d'Étain** : nom donné à cause de son enseigne représentant un plat en étain, à une vaste maison faisant face au carrefour de ce nom, et qui était autrefois une auberge.

27°) **Notre-Dame** : ce nom fut donné à une des plus considérables et anciennes auberges de Crannes parce que cette maison portait l'image de la Ste Vierge pour enseigne. Cette maison, au moins en partie, a conservé de nos jours son nom et sa destination primitive.

28°) **La Grouarie** : sur la route de Maigné, nom emprunté à la nature du terrain⁸⁹.

29°) **La Noë aux Pigeons** : sur le même chemin, nom imposé à la principale maison et qui semble désigner l'endroit où les pigeons des maisons du bourg qui avoient droit de Fuie, venoient se reposer.

⁸⁹ De grouas, terre silico-argileuse

30°) **Malabry** : en montant à la chapelle, sur la gauche ; nom qui peut venir de deux causes : la 1^{ère}, parce que cet emplacement qui domine le bourg est exposé à tous les vents ; la 2^e parce que les premières maisons élevées sur cet endroit ont bien pu n'être que des masures⁹⁰.

31°) Enfin **Bellébat (le Petit et le grand)** : ce nom donné à une des plus anciennes maisons du bourg et qui existe encore, lui vient assez vraisemblablement de la plateforme, sur la butte de la Chapelle, où elle est bâtie, et qui offrait une étendue de terrain commode et facile

F°265

pour les récréations et autres jeux ou amusements.

32°) **Girondeau** : en dernier, est le nom donné à un petit bordage, au bas du cimetière, et qui lui vient de deux mots, Giron et eau, ayant ici le même sens que le lieu destiné à recevoir les eaux qui, en effet, affluent de tous côtés à cet endroit.

Etymologie des principales fermes et maisons de la campagne

1°) **Les Rigaudières** : ce nom semble dérivé du verbe latin *rigare*, arroser, pour signifier le besoin habituel d'eau pluviale qu'ont sans cesse les terres de grouas appartenant à cette ferme.

2°) **Tournesac** : lieu destiné à vider les sacs de bled d'un petit moulin qui existait tout près de cet endroit dans le 14^e siècle, ce qui a valu son nom à la - maison ainsi dénommée⁹¹.

3°) **Cochet**⁹² : étymologie qui m'est inconnue.

4°) **Le Châtelier**⁹³ : nom porté par une des plus grandes fermes de la paroisse et qui lui paraît venir de castellum, château, parce qu'autrefois il

⁹⁰ La 2^e interprétation est plausible, Malabri, mauvais abri – à noter aussi que Malabry est souvent une déformation de Maladerie, lieu où étaient hébergés, à l'écart du bourg, les lépreux – L'abbé Hutereau fait allusion à une léproserie.

⁹¹ Une autre proposition nous paraît également plausible, le positionnement de cette ferme juste avant un virage extrêmement prononcé qui se traduirait par tourne sec.

⁹² Aujourd'hui Coché – une coche est très souvent le nom donné à la femelle du sanglier

y a eu sur son emplacement un fort, ou château (voir ce que j'en dis à l'article des romains).

5°) **Fauvellière** : le nom donné à cette ferme paraît venir de sa position retirée dans les terres qui fournit un abri sûr aux bêtes fauves et généralement à toute espèce de gibier.

6°) **Malvoisine** : mot composé du substantif voisine et de l'adjectif, mauvaise ; j'ignore la cause de cette dénomination.

F°266

7°) **Crenon** : l'une des plus belles fermes du département, qui a donné son nom à une famille noble, éteinte depuis longtemps ; je ne sais d'où peut venir l'étymologie de ce nom.

8°) **La Grouaslardière** : nom qui me semble venir de la disposition du terrain très propre à produire une espèce de saladié connue sous le nom de Grouaslard

9°) **Les crôneries** : étymologie inconnue

10°) **Beuvais** : mot équivalent à Bellevue.

11°) **La Bruère** : étymologie inconnue.

12°) **La Coignardièrre** : étymologie inconnue.

13°) **Le Haut Aunai** : nom qui peut venir du substantif aulne, espèce de bois.

14°) **Les Bois-Roberts** : ce nom peut bien avoir été donné à ce village par une famille portant le nom de Robert qui pouvait être propriétaire de ce terrain.

15°) **La Tuerie** : ce nom a été donné à une maison sise aux Bois-Roberts, pour perpétuer le souvenir d'un assassinat qui y fut commis dans le siècle dernier.

16°) **La Moinerie** : ferme appartenant aux moines des Chartreux, dit-on.

⁹³ Situé en position dominante au-dessus de la Gée, ce toponyme est à mettre en relation avec plusieurs mottes féodales que l'on retrouve à équidistance le long de la Gée et qui permettaient de prévenir du danger lors d'invasions.

17°) **Les Chauvelièrès** : étymologie inconnue.

18°) **La Baillie** : étymologie inconnue.

19°) **Le Coudrai** : à cause du bois qui y pousse en grande quantité en cet endroit de la paroisse.

20°) **L'Épinay** : ferme assez importante qui tire son nom de

F°267

ses épines, espèce de bois qui croit en abondance sur ses terres mouillantes et marécageuses.

21°) **Le Tertre** : ferme qui se trouve sur la sommité d'un tertre ou monticule, d'où lui vient ce nom.

22°) **Les Chauvelièrès** : étymologie inconnue.

23°) **Prémoré** : étymologie inconnue.

24°) **Vaunoises** : ferme à laquelle on peut assigner deux causes de son étymologie : la 1^{ère} : vau, mont et noise, ancien mot français équivalent à querelle, différent, chicane, dans ce cas, ce nom signifierait mont ou vau qui a été l'occasion de chicane etc.... La 2^e, vau, mont ou butte, et noise, mot provenant de noix ou noisette, par abréviation ; et dans ce dernier cas, ce nom voudrait signifier que ce vau ou petite montagne est propre à la production des noix ou noisettes.

25°) **Le Grimault ou les Grimaults** (on dit l'un & l'autre indifféremment) : le plus gros village de la paroisse, possédant dans le 14^e et 15^e siècle une maison seigneuriale ; je ne puis assigner à ce nom aucune étymologie raisonnable.

26°) **Les Landes** : nom donné à une ferme à cause du terrain environnant, probablement des landes autrefois.

27°) **La chevretrie** : ferme dont le nom vient évidemment du substantif chèvre, pour signifier que ce terrain convient à la nourriture de ces animaux.

F°268

28°) **La Triguerie** : nom dont il est impossible de fournir une étymologie raisonnable.

29°) **La Touche** : nom très commun et qui se rencontre en chaque paroisse et dont cependant il est difficile d'assigner l'étymologie.

30°) **Le Buisson** : nom qui porte son étymologie avec lui.

31°) **Le Moulin Neuf** : désignation qui lui vient de ce qu'il aurait été bâti après la construction d'autres moulins existants sur la paroisse.

32°) Enfin le **Grand Carrefour** : nom donné à un petit bordage de la paroisse, à cause de sa position près d'un vaste carrefour qui s'y trouve.

Etymologie des noms de chemins

1°) **Le chemin de la Genevraie** : ce nom vient de ce qu'autrefois il se trouvait des genièvres sur l'endroit.

2°) **Les Ruelles Vertes** : nom qui avec lui sa propre étymologie.

3°) **Les Jauneaux** : étymologie inconnue.

4°) **Les Rues-Brault** : étymologie inconnue.

5°) **Le Tertre Foucher** : peut-être à cause d'un homme de ce nom qui aura pu en être propriétaire.

6°) **Les Longrais** : étymologie inconnue.

7°) **Les Fesses au Rebours** : étymologie inconnue.

8°) **Les Montengenaux** : nom qui vient évidemment de ce que cette partie de la paroisse produisait des genêts autrefois.

F°269

Je termine ce registre des chroniques de la paroisse pour entreprendre un autre travail, les biographies de messieurs les curés, vicaires et

autres prêtres connus qui ont exercé le Saint ministère à Crannes, ou qui sont nés dans la paroisse.

On ne trouvera, ainsi que je l'ai dit dans mon avant-propos, ni style correct, ni rédaction soignée, ni même écriture convenable, dans tout ce que je viens d'écrire et que je termine ici. Pour éviter les défauts que je signale et donner à mon travail quelque mérite littéraire, outre les talents requis et que je n'ai pas, il m'eût fallu plus de temps que je n'ai mis. Je n'ai jamais élevé la prétention de plaire sous le rapport du style trop heureux de pouvoir intéresser un peu en tirant de l'oubli les particularités les plus remarquables de ma paroisse et fournir par-là, un jour, matière d'écrire à une main plus exercée que la mienne. Ce que j'ai désiré, avant tout, c'était de terminer ce travail avant la visite épiscopale de Monseigneur l'évêque du Mans qui se propose de venir faire la cérémonie du sacrement de confirmation dans mon église. Afin de ne pas me trouver en retard pour la rédaction de mes chroniques, et d'être en règle sous ces rapports, je me suis empressé de jeter mes idées

F°270

sur ce cahier, de la manière et dans l'ordre qu'elles se sont présentées à mon imagination, sans avoir eu le temps d'en faire aucune épreuve préliminaire, ainsi qu'il se pratique ordinairement. Ecrire de cette manière, c'est donc s'exposer à ce qui m'est arrivé, à employer un style fort en désordre, quelquefois en désaccord avec les règles grammaticales, à user d'expressions surannées peu françaises et pas assez châtiées, en un mot à toutes les fautes de rédaction et même d'orthographe qu'on remarquera en me lisant.

Cérémonie de la confirmation donnée en l'église de Crannes par Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier évêque du Mans

L'an mil huit cent cinquante & un, le vingt-quatre avril, jeudi d'après Pâques, après un cours d'instructions en forme de mission données aux paroisses de Crannes, Vallon, Maigné par Messieurs Hutereau

F°271

Pierre Philippe, curé de Crannes, Paris Pierre, curé de Vallon, Buchet Jean-Baptiste, curé de Maigné, Abadie Jules, vicaire de Vallon, Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier évêque du Mans, a administré les sacrements de confirmation dans l'église de Crannes aux habitants réunis des trois paroisses susdites. 557 personnes se sont présentées pour recevoir les grâces de ce sacrement, savoir 257 habitants de Crannes, 200 de Vallon, 100 de Maigné. Ont été présents à cette imposante cérémonie, savoir Messsieurs Dubois Vincent & Bruneau, vicaires généraux du diocèse, Gébaux, secrétaire de Monseigneur, Guillier, Léonôme du séminaire, Quentin, curé de Loué, Pâris, curé de Vallon, Buchet, curé de Maigné, Robillard, curé de Pirmil, Dufeu, curé de Brains, Gilmas, curé de Tassillé, Abadies, vicaire de Vallon, Meunier, vicaire de Loué, etc... qui ont bien voulu signer ce présent acte que nous curé soussigné avons dressé pour perpétuer le souvenir de cette auguste cérémonie.

Signature de Monseigneur :

+J.B. ev. du Mans suivent les autres signatures.

F°272

En marge : Détail du cérémonial du jour de la confirmation

Monseigneur, parti du Mans dès 6 heures, arrive à Crannes à 9 heures du matin. Voici, en son entier, le cérémonial que je dressai à cette occasion qui fut très fidèlement observé.

Mercredi, veille de la cérémonie, la communion des enfants à 7 heures.

Les grandes personnes qui voudroient faire leur communion de confirmation ce jour-là, se prépareront, comme les enfants, la veille, mardi après-midi, par la confession, et tâcheront de se conserver ainsi jusqu'au jeudi matin, jour de la cérémonie.

Mercredi matin, après la messe de communion des enfants, j'entrerai au confessionnal pour entendre les confessions des personnes qui recevront la confirmation le lendemain. Je passerai la nuit entière au confessionnal.

Jeudi matin, jour de la confirmation, je célébrerai la Ste messe à 6h & demie bien précises. Tous ceux que j'aurai confessé et reçus y communieront pour faire leur Pâques, gagner les indulgences du jubilé et de se préparer à la confirmation. Après cette messe et la sortie du monde qui y aura

F273

.....⁹⁴

la réception des paroisses de Vallon, Maigné et la cérémonie de la confirmation.

La paroisse de Maigné vient par Vallon. Ces deux paroisses réunies arrivent ici en rang et processionnellement à 8 hres 1/2. Nous irons tous à leur rencontre jusqu'au haut du bourg, au bas de la côte dite de l'Avalloir. Là, tous les confirmants de ces trois paroisses se réuniront de cette manière. Les enfants en tête, les femmes après et enfin, les hommes qui termineront la procession. Toutes ces personnes se tiennent sur deux files de procession. Le clergé réuni des trois paroisses marche silencieusement à la suite des hommes. Après lui, les personnes qui ne font pas partie de la cérémonie. Les trois croix de procession marchent au milieu des deux files, et espacées, celle de Crannes en tête. Dans cet ordre, les deux côtés de la procession prend la marche lentement et en silence pour les diriger au haut du faux bourg de la chapelle, près le cimetière et à l'endroit préparé pour la descente de l'évêque qui y arrivera à 9 hres précises. A son arrivée, Monseigneur descend de voiture et reste un instant au prie Dieu qui lui a été dressé sur l'endroit, reconnaît les autorités civiles et militaires. Puis le curé du lieu dépose son autorité spirituelle entre les mains de son évêque en lui remettant son étole qui en est l'emblème ; lui présente ensuite la croix que l'évêque baise et rend au curé. Ce cérémonial accompli, la

⁹⁴ La première ligne est tronquée sur ma copie

procession se remet en marche vers l'église, de cette manière : la tête de la procession se détourne, entre au sein des deux rangs, et de manière à ce que la personne qui se trouve en avant, soit suivie immédiatement

F°274

.....⁹⁵

le dais et entouré du clergé termine...la procession. Depuis le cimetière jusqu'à l'église, les personnes qui se trouvent aux portes ou dans les rues, se mettront à genoux quand l'évêque passera pour recevoir sa bénédiction. En arrivant à l'église, la procession trouve les portes ouvertes à deux battants, entre et va de suite en occuper les places en commençant par les chapelles et le haut de la nef. La chapelle de St Sébastien est exclusivement réservée à MM. les musiciens et les chanteuses. La chapelle de la Vierge est destinée à recevoir tous les enfants à confirmer des trois paroisses. A mesure qu'elles entreront à l'église, les femmes iront de suite occuper les places restées vacantes à la chapelle de la Vierge ainsi que toutes celles qu'il leur faudra encore dans la grande nef, du côté gauche, en commençant par le haut. Les hommes, qui les suivront, vont d'abord se placer dans les bancs vacants de la chapelle St Etienne, ensuite dans ceux de la grande nef, en commençant aussi par le haut.

Les uns comme les autres feront en sorte de se presser beaucoup afin de laisser le banc de l'église vacant pour les personnes qui ne font pas partie de la cérémonie et qui désirent la voir.

F°275

Chemin de Croix de l'église de Crannes

Le dimanche 8 mai de l'année 1853, à l'issue des vêpres & au retour de la procession faite à l'occasion de la communion des enfants, je, Pierre

⁹⁵ La première ligne est tronquée sur ma copie

Philippe Hutereau, curé de Crannes, voulant satisfaire ma dévotion pour le Via Crucis, et le désir qui m'a été exprimé à plusieurs fois par an par un grand nombre d'âmes pieuses de ma paroisse, ai donné à mon église les 14 tableaux devant servir de stations pour gagner les indulgences du chemin de la Croix⁹⁶. Afin de donner plus d'éclat à cette pieuse et imposante cérémonie, j'ai voulu la faire coïncider avec la communion générale des enfants. J'ai, de plus, demandé & obtenu pour prêcher & ériger ce chemin de Croix, l'un des plus distingués prédicateurs du diocèse, Monsieur l'Abbé Gobille, condisciple d'étude et mon digne ami. Après un discours de trois quarts d'heure, très remarquable par le fond et la solidité, cet affectionné confrère a solennellement érigé le Via Crucis en l'église de Crannes, en présence de Messieurs Pierre Pâris, curé de Vallon, et Joseph Gilmas, curé de Tassillé et d'un grand nombre d'habitants de Crannes convoqués et réunis pour cette cérémonie importante.

Signatures : Jh. Gilmas, prtre de Tassillé, Gobils curé de la..., Hutereau, Edouard Vérité, Fontaine St Martin, pbtre, curé.

⁹⁶ Le chemin de Croix financé par l'Abbé Hutereau a dû se dégrader très rapidement car il est remplacé par un nouveau chemin de Croix en 1930 ainsi que le montre une plaque commémorative scellée dans le mur.

Documents annexes :

La préhistoire à Crannes-en-Champagne⁹⁷

Figure 52 - Silex taillés paléolithique



Figure 53 - Silex taillés Néolithique

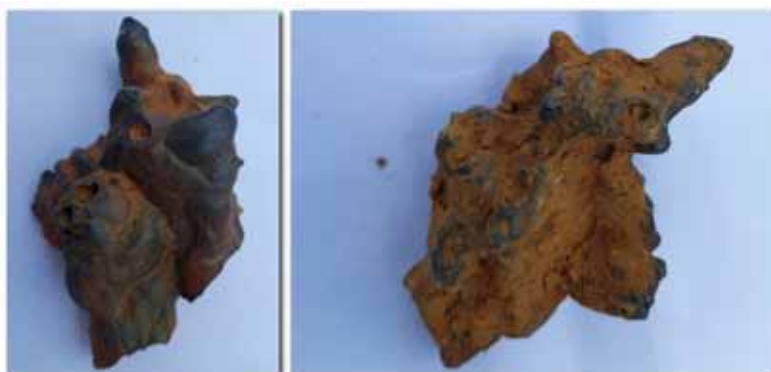


Figure 54 - Résidu de fusion

⁹⁷ Ces différents outils ou matériaux ont été découverts dans les environs de Malvoisine – Collection particulière de Vincent SAUDUBRAY que je remercie vivement pour son partage.



Figure 55 - Silex taillés - fragments de poterie - La Genevaie⁹⁸

⁹⁸ Rapide prospection de surface après avoir localisé l'emplacement décrit par l'Abbé HUTEREAU



Figure 56 - Hache polie néolithique



Figure 57 - Hache polie néolithique



Figure 58 - Hache polie néolithique⁹⁹

⁹⁹ Collection particulière de Vincent SAUDUBRAY

Le Statuaire de l'église paroissiale Sainte Julitte Saint Cyr

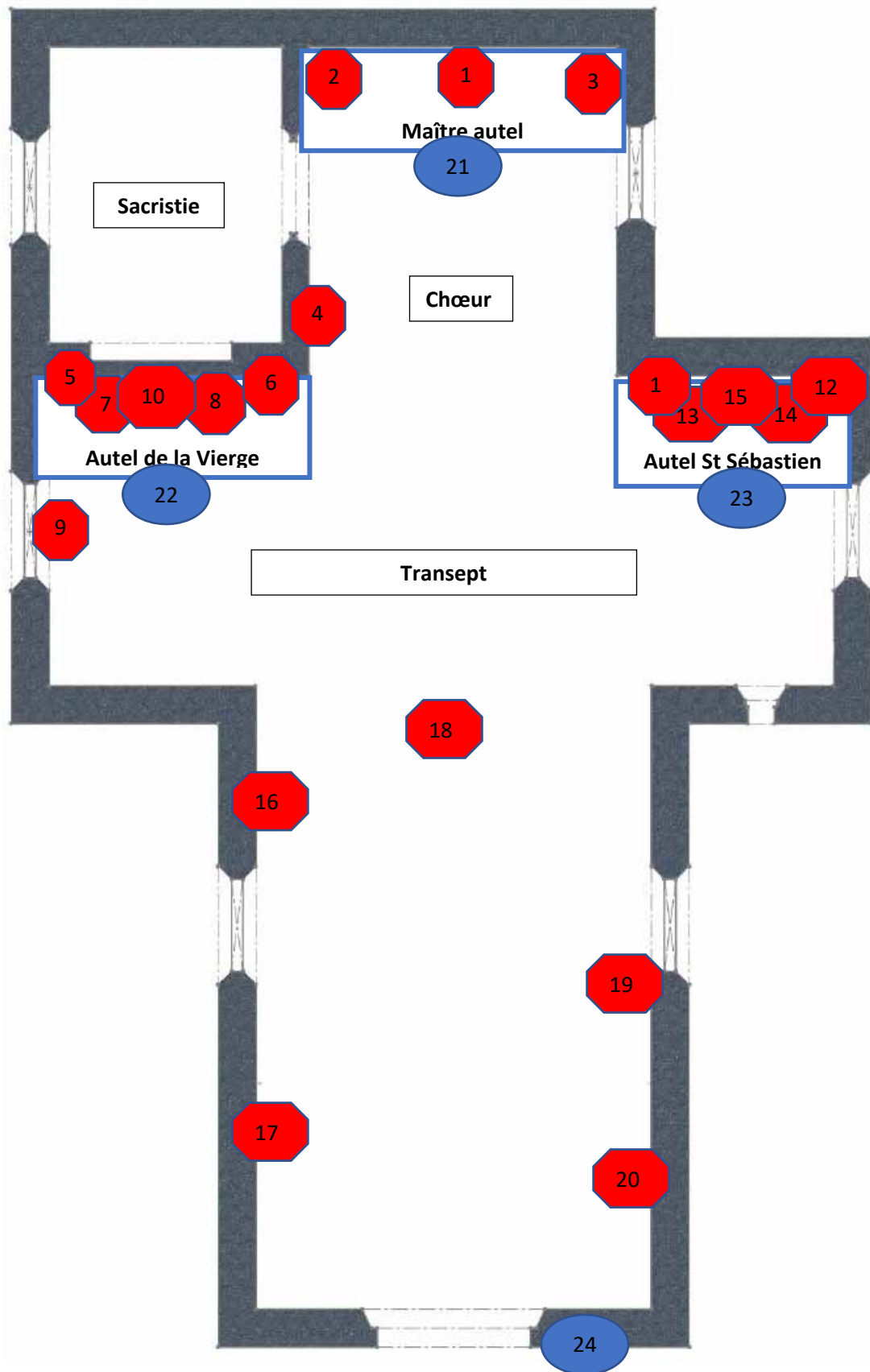


Figure 59 - Statuaire de l'église paroissiale

1. Sainte Julitte et Saint Cyr – statue en terre cuite, deuxième moitié du XVIIe siècle
2. Sainte Marguerite - statue en terre cuite, 18e siècle
3. Sainte Barbe - statue en terre cuite, 18^e siècle
4. Sainte Madeleine - statue en terre cuite, 17e siècle, 18e siècle
5. Saint François d'Assise - statue en terre cuite, 17e siècle, 18e siècle
6. Sainte Anne et la Vierge Marie – statue en terre cuite, 18^e siècle
7. Saint Joseph
8. Sainte Thérèse de Lisieux
9. La Vierge à l'Enfant - statue en terre cuite, 18^e siècle
10. La Vierge Marie « Etoile du Matin »
11. Saint Joseph et l'Enfant - statue en terre cuite, 18^e siècle
12. Saint Etienne - statue en terre cuite, deuxième moitié du XVIIe siècle
13. Sainte Philomène
14. Saint Sébastien
15. Jésus Sacré-Cœur
16. Saint Antoine de Padoue
17. Saint Jean l'Evangeliste
18. Christ polychrome médiéval
19. Saint Jeanne d'Arc
20. Saint Cénééré
21. Médaillon du Maître autel – La Cène – en pierre de Caen, 1863
22. Médaillon de l'autel de la Vierge – La Nativité – en pierre de Caen, 1863
23. Médaillon de l'autel Saint Sébastien – Le Martyr de Saint Julitte et de Saint Cyr – en pierre de Caen, 1863
24. Vierge à l'Enfant – XIVe siècle

La Vierge à l'enfant¹⁰⁰

Cette statue en terre cuite du XVIII^e siècle d'une hauteur de 1,60 m représente la Vierge Marie portant dans ses bras l'enfant Jésus. D'après Joseph Vavasseur, curé de Crannes, cette statue provient de la cathédrale du Mans. Elle fut apportée au château de la Grange Moreau à Vallon-sur-Gée par la marquise de Montesson. Devenue plus tard propriété de M. Camille de Beaurepaire, celui-ci en fit don aux habitants de Crannes.

Initialement, cette statue d'une parfaite harmonie, était localisée dans la chapelle Notre-Dame de Pitié (Chapelle Saint Michel). Récemment restaurée, elle est désormais installée dans l'église paroissiale, scellée au mur.



Figure 60 - "Initialement, cette statue d'une parfaite harmonie, était localisée dans la chapelle Notre-Dame de Pitié"

¹⁰⁰ On notera que cette statue n'est pas référencée dans l'ouvrage Eglises en Sarthe, op.cit.

La Sainte Famille



Figure 61 - La Sainte Trinité, peinture à l'huile XVIIIe siècle - Date de protection : 2001/04/05 : inscrit au titre objet

L'abbé Hutereau ne mentionne pas ce tableau, qu'on aurait pu intituler la Sainte Famille et qui est accroché dans le chœur de l'église. Cette peinture est dans très mauvais état et mériterait une restauration. Cette représentation trinitaire se situe dans l'épisode de la présentation de l'enfant Jésus au temple.

Les vitraux de l'église paroissiale

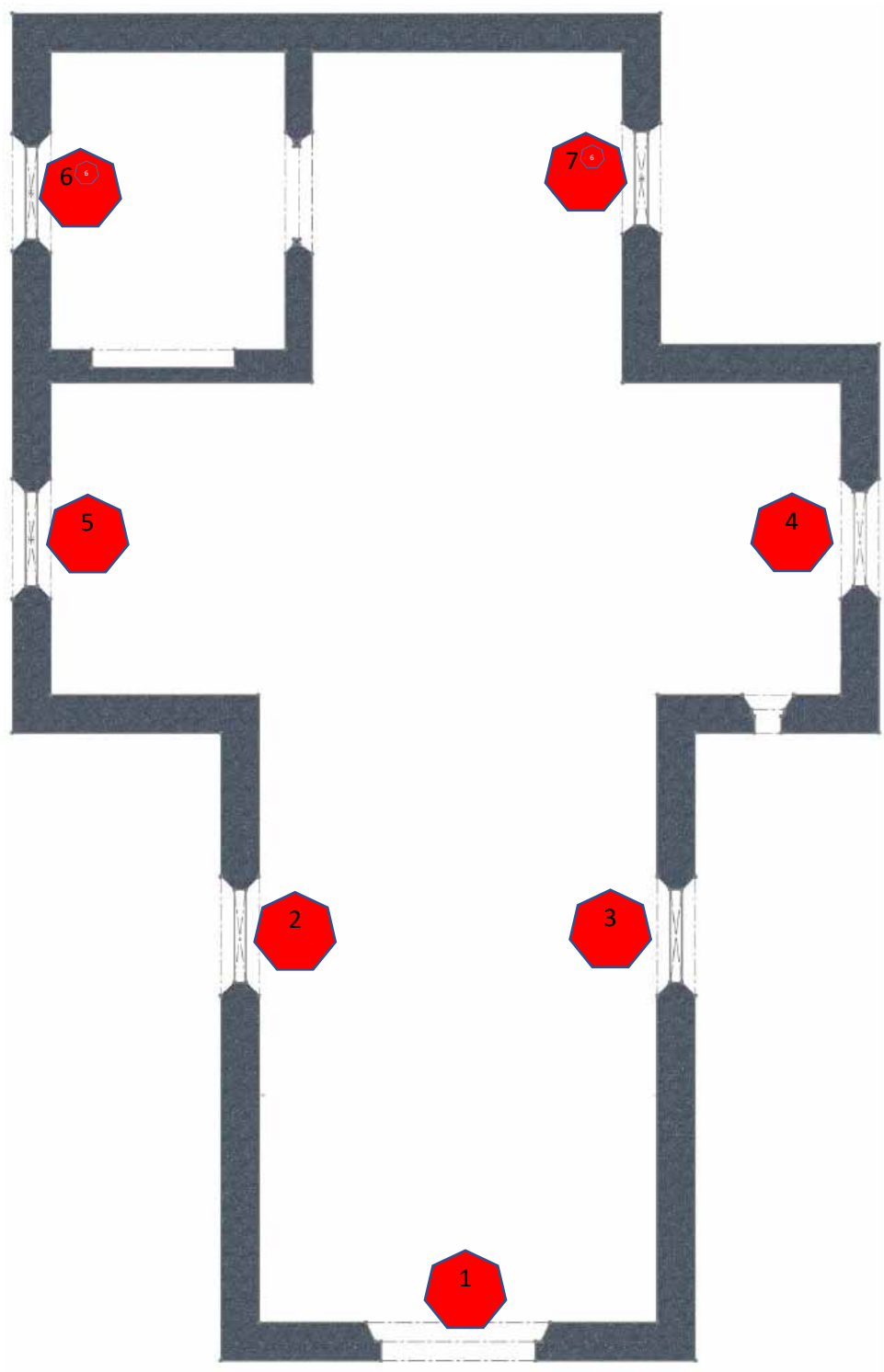


Figure 62 - Localisation des vitraux dans l'église paroissiale

1. Vitrail de Thibaut de Reimpré et de Eric Boucher (verrier) – Evocation du martyr de Sainte Julitte et de Saint Cyr, les Saints patrons de l'église
2. Evocation de la guerre-14-18 – vitrail réalisé par Henry Morin, Julien Chappée et Albert Echivard. Sous les traits de Jeanne d'Arc, il faut voir la représentation de Renée Adélaïde Louise Borgeais¹⁰¹. Elle est aux côtés d'un poilu qui pourrait être Maxime Echivard son fiancé, fils du verrier. Ce dernier vient d'avoir 22 ans lorsqu'il tombe près de Goyencourt dans la Somme, le 2 octobre 1914. Ce vitrail a été financé par le don des familles Marin et Drouard.
3. Vitrail réalisé par Henry Morin, Julien Chappée et Albert Echivard, évoquant en 6 médaillons les principaux épisodes de la vie de Jeanne-d'Arc - De bas en haut et de gauche à droite :
 - a. 24 mai 1430 Compiègne,
 - b. 30 mai 1431, Rouen,
 - c. Mai 1429, Orléans,
 - d. 11 juillet 1429, Reims
 - e. 1428, Domrémy,
 - f. 24 février 1429 Chinon ;
 - g. Tympan : armoiries et Saint Julien faisant jaillir la source.
4. Verrière aniconique décorative, Albert Echivard, 1913 – Donné en souvenir mademoiselle Compain décédée à Crannes le 30 juin 1912
5. Vitrail de Thibaut de Reimpré et de Eric Boucher (verrier) – Il faut voir dans ce vitrail une évocation des paysages historiques de Crannes-en-Champagne, caractérisés par la culture des céréales, la culture de la vigne, l'exploitation des carrières, l'élevage, ainsi que la présence de cours d'eau.
6. Vitrail de Thibaut de Reimpré et de Eric Boucher (verrier) – Evocation de l'amour filial entre Sainte Julitte et son fils Saint Cyr
7. Verrière aniconique décorative – Küchelbecker, 1887

¹⁰¹ S. Tison, « Albert et Maxime Echivard, Histoire d'un deuil de guerre 1914-1939 », in *Revue Historique et Archéologique du Maine*, *ibid.*, p. 177-203.

Fresque de Saint Michel



Figure 63 - Saint Michel terrassant un homme symbolisant Satan – peinture murale XIV-XVe¹⁰² – mur de la sacristie – inventaire supplémentaire 2001/04/05

¹⁰² Nous nous interrogeons sur la datation en effet, la sacristie est d'une construction récente – l'abbé Hutereau nous précise qu'elle fut construite en **1774** : « La sacristie actuelle, la plus vaste et la plus belle de la contrée, sans aucun doute, datte de 1774. Avant cette époque, un très petit appartement bas et mal aéré, situé du côté de l'épître, et dont on aperçoit encore la porte à l'extérieur et du chemin, avait servi de sacristie jusqu'alors ». Il précise qu'il existait une petite pièce du côté de l'épître (côté droit de l'autel) donc à l'opposé de la sacristie actuelle.

Statuaire de la chapelle Notre-Dame de Pitié

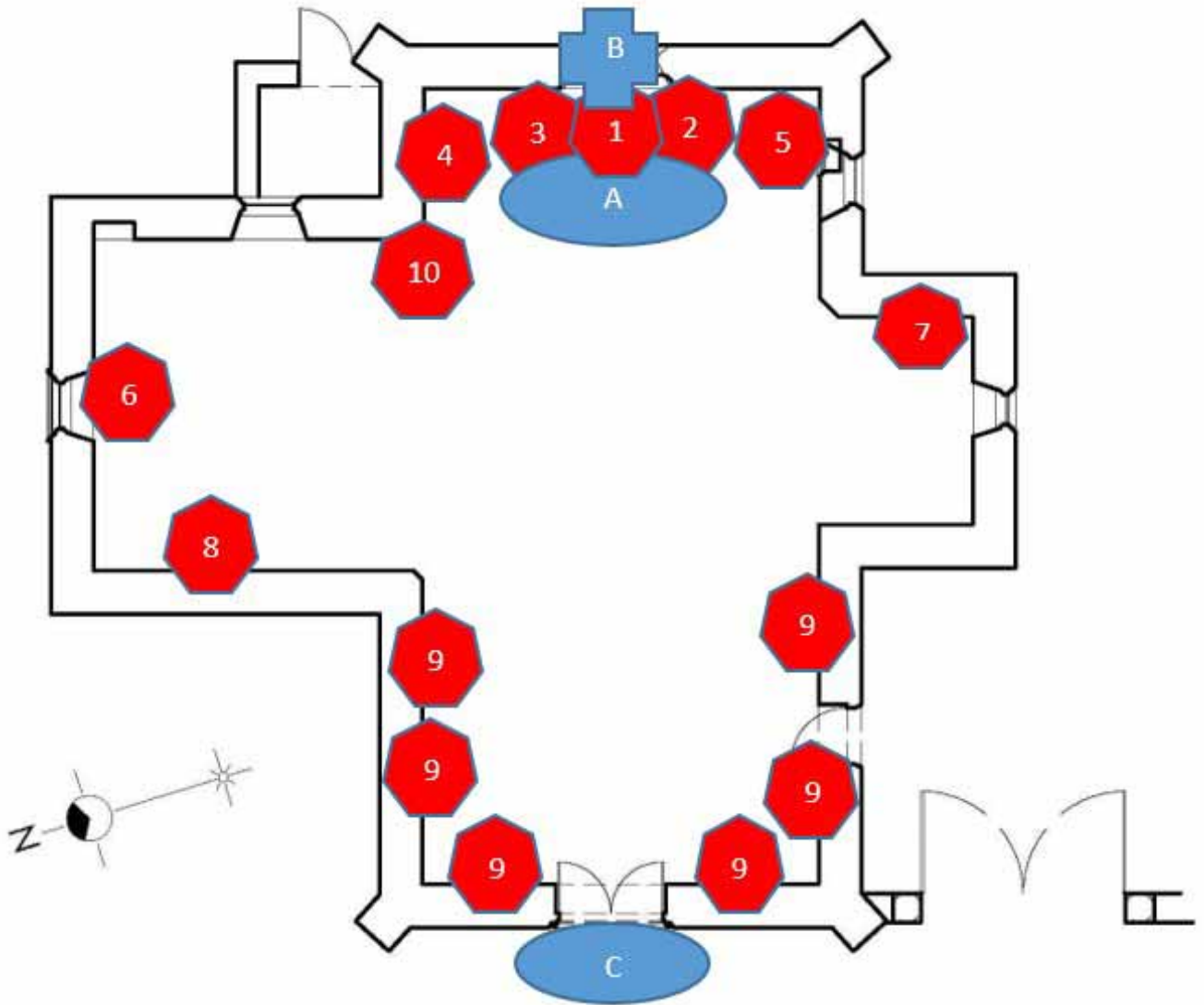
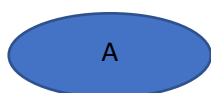


Figure 64 - Statuaire de la chapelle Notre-Dame de Pitié

1. Vierge de Pitié en pierre polychrome, du XVIe-XVIIe siècle, inscrit au titre objet le 02 septembre 1975
2. Statue de saint Jacques le Majeur du XVIe-XVIIe siècle, inscrit au titre objet le 02 septembre 1975
3. Statue de saint Antoine en pierre polychrome, du XVIe-XVIIe siècle, inscrit au titre objet le 02 septembre 1975
4. Statue de saint Éloi sur un socle, en pierre polychrome du XVIIe siècle, classé au titre objet le 29 décembre 1975
5. Statue de saint Bernard¹⁰³ en terre cuite polychrome du XVIIe siècle, inscrit au titre objet le 02 septembre 1975.
6. Groupe sculpté de la visitation en pierre polychrome du XVIe siècle, classé au titre objet le 29 décembre 1975
7. Statue de sainte Radegonde en pierre polychrome, inscrit au titre objet le 02 septembre 1975
8. Statue de saint Michel terrassant le démon en pierre polychrome, du XVIe siècle, inscrit au titre objet le 02 septembre 1975
9. Six bustes en tuffeau du XVIe siècle, date de protection : 1975/09/02 : inscrit au titre objet - autrefois placés sur des consoles dans la partie basse des murs du chœur, ces bustes ont été déplacés dans la nef ; initialement il s'agissait d'un ensemble de 12 apôtres provenant de la congrégation de Sainte-Croix du père Basile Moreau au Mans
10. Statue de Sébastien – Cette statue était initialement dans l'église paroissiale. L'abbé Hutereau lui a substitué un Saint Sébastien plus en rapport avec sa notion personnelle de l'esthétique. Curieusement nous n'avons pas trouvé trace dans les inventaires du ministère de la culture de cette statue en pierre polychrome qui date très certainement du XVIe siècle¹⁰⁴.



Retable en bois avec un antependium en cuir de Cordoue la fin du XVIIe ou du milieu du XVIIIe siècle inscrit au titre objet le 09 août 2016 : déposé pour restauration en 2014.



Christ en bois polychrome – XVIe siècle



Médaille frontal, amputé (pendant la révolution ?) qui pourrait représenter Sainte Julitte et son enfant Saint Cyr.

¹⁰³ Cette statue est référencée par le ministère de la culture comme une statue de Saint Bernard de Clairvaux. L'abbé Hutereau considère qu'il s'agit de Saint Bruno. Le testament d'Elie Drouez valide Saint Bernard (voir Monographie de Crannes-en-Champagne, La chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, p.9, op.cit).

¹⁰⁴ Voir F°159 et 160 du manuscrit Hutereau

Christ médiéval en bois polychrome de la chapelle Notre-Dame de Pitié.

Dans le cadre de la restauration de la chapelle, le Christ a été descendu. Une restauration rapide s'impose. Une inspection visuelle sommaire laisse apparaître un gros travail d'insectes xylophages sur la partie arrière de la tête, sur les épaules ; sur la main droite, un doigt, sous le travail des insectes s'est détaché¹⁰⁵. La peinture s'écaille de toute part. L'ensemble pourtant reste remarquable ; l'expression apaisée du Christ est saisissante. Ce Christ au premier abord nous paraît aussi ancien que le Christ de l'Eglise Sainte Julitte¹⁰⁶.



Figure 65- « l'expression apaisée du Christ est saisissante »

¹⁰⁵ Nous avons repositionné le doigt pour la photo.

¹⁰⁶ Aneta Palonka-Cohin, chargée du patrimoine CAUE de la Sarthe propose une datation XVIe siècle.



Figure 66 - Détails du Christ polychrome

On notera par ailleurs que les statues en terre cuite de la chapelle sont dans un état déplorable. Doigts de Saint Michel cassés, Bras de Sainte Radegonde arrachés etc...

Un plan de sauvetage est à mettre en place de tout urgence.



Figure 67 - " D'une facture particulièrement soignée, évoquant curieusement des portraits d'empereurs antiques, 6 bustes d'apôtres en pierre..." première moitié XVIIIe siècle¹⁰⁷

¹⁰⁷ Cet ensemble proviendrait de la congrégation mancelle de Sainte-Croix du père Basile Moreau – in *Eglise de la Sarthe*, p.140, op. cit.

Le Coudray :

A l'occasion du sablage des poutres de la ferme du Coudray, nous avons, il y a plusieurs années, mis à jour trois documents manuscrits qui attestent de l'occupation de ce lieu-dit en 1746 par Charles Le Cornué. Une quittance de l'impôt sur le sel au Grenier à Sel de Loué peut en attester. Document très précieux, il permettait au propriétaire de justifier, en cas de contrôle, qu'il avait bien acquitté son impôt. La peine était suffisamment dissuasive pour que ce document soit caché dans une fente de poutre à côté de la cheminée centrale.



Figure 68- Reçu daté du 10 mars 1746 - Pot et Salière de Loué

Le second document est un reçu pour une déclaration d'huile de chanvre fabriquée, ainsi qu'il est mentionné, au Coudray.



Figure 69 - Reçu de déclaration de production d'huile de Chanvre au Coudray - Généralité de Tours - daté du 14 décembre 1762

Le 3^e document est un remède pour les maladies touchant le bétail. Document non daté il fait référence à des ingrédients très à la mode au XVII^e et XVIII^e siècle.



Figure 70- Remède pour les bêtes à cornes

« Remèdes pour bestes à cornes - Il faut faire seigner toutes les bestes saines comme malades. Ensuite leur faire prendre une prise de theriaque avec autant d'orvietan dans chacune une pinte de bon vin vieil et une heure ou deux après leur faire avaller a chacun une pollée de lait bouilly dans lequel il faut rapper une noix de muscade et dempliure dail pillé faire bouillir le tout ensemble, et ensuite les couvrir avec des couetes et couvertures et a faute faire bouillir du foin qu'on leur metera sur le corps le plus chaud que lon pourra afin de les faire suer. On a eu l'expérience de ce remede en ayant guery et preservé les saines et les très malades ».

La rubus Dalibardia

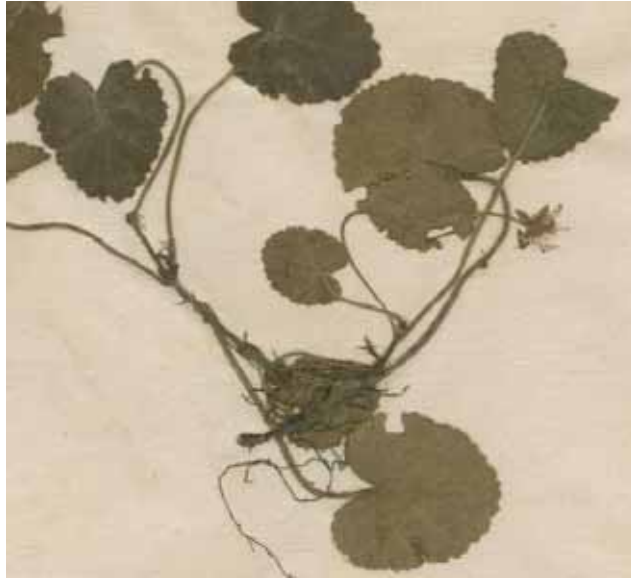


Figure 71 - LINN 653.24 *Rubus dalibarda* (Herb Linn) – variété découverte par Dalibard

Pierre tombale de François Lecornué



Figure 72 - Pierre tombale de François Lecornué - cimetière de la Chapelle

Bibliographie :

Abbé Joseph VAVASSEUR, *Monographie de Crannes-en-Champagne, La Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié*, Le Mans, 1923, 31 p. – coll. Privée

Abbé Joseph VAVASSEUR, *Crannes-en-Champagne, son passé religieux*, Laval, 1931, 130 p. – coll. Privée

Abbé Joseph VAVASSEUR, *Monographie de Crannes-en-Champagne*, 3^e fascicule, *Ses vieilles auberges*, Le Mans, 1928, 51 p. – coll. Privée

Abbé Joseph VAVASSEUR, *Crannes-en-Champagne*, Prov. Maine, 1930, 2^e série, T. X, p. 177 – 189.

R. TRIGER, *Le Collège de Crannes et Thomas-François Dalibard naturaliste & physicien*, Le Mans, 1886, 20 p. – photocopie

P. DELAUNAY, *Galerie des Naturalistes sarthois*, Th.F. Dalibard, Bull. La province du Maine, Tome VI, p. 53-59

Michel LOPEZ, *La caractérisation de l'électricité dans la foudre au XVIII^e siècle par Thomas-François Dalibard, un physicien français méconnu*, 11^e forum Industrie – Université sur le thème de la foudre, Le Mans, octobre 2009

Ouvrage collectif - *EGLISES DE LA SARTHE* - cf. p.p. 138-143 - Editions de la Reinette, 2006 - In-4, 350 pages

Michèle MENARD, *Une histoire des mentalités religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mille retables de l'ancien diocèse du Mans*, Edition Beauchesne, 1997, Br. 528 p.

Stéphane TISON, « *Albert et Maxime Echivard, Histoire d'un deuil de guerre 1914-1939* », in *Revue Historique et Archéologique du Maine*, ibid., p. 177-203.

Archives Municipales de Crannes-en-Champagne, cote 2M6, 2M7

Manuel JOVER – *Reimpré, Église de Crannes-en-Champagne* – Reimpré - fragments international - ISBN 9782917160220 -

Table des illustrations

Figure 1 - Portrait de l'Abbé Hutereau accroché dans l'église de Crannes-en-Champagne, chapelle de la Vierge .	12
Figure 2 – Extrait de la carte générale de la France. 064, [Le Mans]. N°64. Flle 76e / Gravé par N. Chalmandrier en 1765 ; [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury] – BNF_GALLICA	19
Figure 3 - « de sable freté d'argent de six pièces au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules, armé lempassé & couronné d'or »	25
Figure 4 - « d'azur à la bande d'argent, accompagné de deux cotices, potencées & contrepotencées d'or »	25
Figure 5 - "A l'embranchement de cette petite ruelle se trouve, en quittant le chemin vicinal, un carrefour de très étroite dimension et à peu près de quinze mètres carrés."	58
Figure 6 - "L'Eglise de Crannes passe à juste titre pour une des plus belles églises de campagne du diocèse..."	83
Figure 7- Plan de l'église de Crannes d'après les cotes de J. VAVASSEUR	84
Figure 8 - ". Il est bien déplorable que ce travail, quel qu'élégant et parfait qu'il soit dans son genre, contraste d'une manière frappante avec le reste de l'édifice."	85
Figure 9 - Stalles	89
Figure 10 - "Le fond du Sanctuaire est rempli en entier par l'emplacement du grand autel qui est l'œuvre le plus parfait et le plus remarquable de toute l'Eglise."	94
Figure 11 - "particulièrement les deux pots de fleurs qui surmontent les chapiteaux du frontispice, ou le ciseau du sculpteur a si bien réussi à tailler et découper les fleurs avec tant de perfection qu'on serait tenté de les prendre pour naturelles".	95
Figure 12 - Dédicaces des trois autels en 1865	97
Figure 13 - Le médaillon du grand autel représente la Cène	97
Figure 14 -"Le tableau qui n'a aucun mérite artistique offre l'intérieur du temple de Jérusalem et la présentation de notre Seigneur le 2 février".	99
Figure 15 -"Les amateurs ont la plus haute idée du talent de l'ouvrier qui est parvenu, après tant de travail et de patience, à reproduire sur la pierre et avec un naturel si parfait les divers objets que l'œil contemple."	101
Figure 16 - "on aperçoit une colombe, figure mystique de l'Esprit Saint"	103
Figure 17 - "elle tient avec la droite la main gauche de Saint Cyr, son petit enfant"	104
Figure 18 - Ste Marguerite	106
Figure 19 - Ste Barbe	106
Figure 20 - "Un médaillon, au centre, représente la Sainte Vierge avec voile et manteau bleu, tenant l'enfant Jésus entre ses bras ; à droite et à gauche, deux pots de fleurs de forme gothique et une guirlande tout autour"	110
Figure 21 – Bas-relief situé dans la chapelle de la Vierge - La nativité	111
Figure 22 - Bas-relief situé dans la chapelle Saint Sébastien, représentant la lapidation de Saint Etienne	111
Figure 23 - Autel érigé en 1781 (notre photo) la description ci-dessus décrit l'ancien autel de la Vierge transporté à la chapelle	112
Figure 24 - "l'étoile du matin, Stella Matutina, et l'étoile de la mer, Ave Maris Stella,"	114
Figure 25 - "Ste Anne debout, donnant une leçon de lecture à la Ste Vierge, tenant un livre ouvert"	116
Figure 26 -"enfin sur la corniche droite, St Joseph tenant l'enfant Jésus par la main "	117
Figure 27 - St Joseph et l'Enfant	117
Figure 28 - St Etienne a été remplacé par Ste Philomène	120
Figure 29 – Nouvelle statue de Saint Sébastien	120
Figure 30 - "L'autre, sur le côté opposé, est Ste Magdeleine tenant à deux mains son vase à parfum"	121

Figure 31- "Saint Etienne" _____	121
Figure 32 - Vierge à l'enfant XVe siècle _____	124
Figure 33 - "C'est ici la maison de Dieu" _____	125
Figure 34 - "A l'extrémité du mur opposé, se trouve une petite plaque de cuivre". _____	129
Figure 35 - "L'autre donne les noms de tous les prêtres connus ayant exercé le St ministère à Crannes". _____	129
Figure 36 - "La voûte de l'église soutenue par trois tirans en bois, présente sur le 4e le crucifix qu'on dit en bois" _____	131
Figure 37 - extrait du plan terrier du bourg de Crannes-en-Champagne XVIIIe - ADS - cote E316_19. Ce plan donne une idée très précise de l'étroitesse de la rue autour de l'église et de son cimetière (à droite) _____	156
Figure 38 - Avant la révolution de 89, sa porte d'entrée était un fort beau portique en pierre sculptée représentant en figurines diverses le martyr de Ste Julitte, de son enfant et de ses persécuteurs" _____	158
Figure 39 - "On voit dans le cimetière une fort belle chapelle dédiée à St Cyr" _____	162
Figure 40 - Blason décoré d'un lion rampant _____	163
Figure 41 - Blason de la famille de Couesme _____	163
Figure 42 - "j'ai fait graver les mots suivant à gauche et au bas de l'un des panneaux" _____	165
Figure 43 - " La chapelle du cimetière qui présenterait une croix sans une légère irrégularité " _____	166
Figure 44- "à droite, l'illustre St Bruno, tenant à la main le livre qui contient les règles de son institut, à gauche une ridicule statue de St Eloi, mitre en tête et un marteau de maréchal à la main" _____	167
Figure 45 – « On y voit, en effet, la statue de l'archange de la milice céleste,... » - Sainte Radegonde – la statue est à restaurer, bras cassé posé sur la tablette _____	167
Figure 46 - "On y voit aussi, deux statues grotesques, se tenant par les mains, en costume de femmes" - Saint Sébastien (initialement dans l'église paroissiale) _____	168
Figure 47 - "Au milieu, Notre-Dame de Pitié." _____	168
Figure 48 - La Pieta restaurée ainsi que les statues de Saint Antoine et Saint Jacques en habit de pèlerin (l'autel suite à une intervention malheureuse d'un artisan, s'est effondré réduisant les statues en de multiples morceaux) _____	169
Figure 49 - "elle couvre les restes mortels de feu Mr Elie Drouez" _____	169
Figure 50- Pierres tombales de Jacques et Michel DROUEZ _____	171
Figure 51- la plaque commémorative placée par l'abbé Hutereau - Epitaphe de Joseph Vavasseur _____	171
Figure 52 - Silex taillés paléolithique _____	215
Figure 53 - Silex taillés Néolithique _____	215
Figure 54 - Résidu de fusion _____	215
Figure 55 - Silex taillés - fragments de poterie - La Genevraie _____	216
Figure 56 - Hache polie néolithique _____	217
Figure 57 - Hache polie néolithique _____	217
Figure 58 - Hache polie néolithique _____	217
Figure 59 - Statuaire de l'église paroissiale _____	218
Figure 60 - "Initialement, cette statue d'une parfaite harmonie, était localisée dans la chapelle Notre-Dame de Pitié" _____	220
Figure 61 - La Sainte Trinité, peinture à l'huile XVIIIe siècle - Date de protection : 2001/04/05 : inscrit au titre objet _____	221
Figure 62 - Localisation des vitraux dans l'église paroissiale _____	222
Figure 63 - Saint Michel terrassant un homme symbolisant Satan – peinture murale XIV-XVe – mur de la sacristie – inventaire supplémentaire 2001/04/05 _____	224
Figure 64 - Statuaire de la chapelle Notre-Dame de Pitié _____	225
Figure 65- « l'expression apaisée du Christ est saisissante » _____	227
Figure 66 - Détails du Christ polychrome _____	228
Figure 67 - " D'une facture particulièrement soignée, évoquant curieusement des portraits d'empereurs antiques, 6 bustes d'apôtres en pierre..." première moitié XVIIIe siècle _____	229
Figure 68- Reçu daté du 10 mars 1746 - Pot et Salière de Loué _____	230
Figure 69 - Reçu de déclaration de production d'huile de Chanvre au Coudray - Généralité de Tours - daté du 14 décembre 1762 _____	230

<i>Figure 70- Remède pour les bêtes à cornes</i>	231
<i>Figure 71 - LINN 653.24 Rubus dalibarda (Herb Linn) – variété découverte par Dalibard</i>	232
<i>Figure 72 - Pierre tombale de François Lecornué - cimetière de la Chapelle</i>	232

Table des matières

Introduction.....	4
Quelles considérations générales pouvons-nous porter sur ce document ?	7
Crannes - Etymologie de ce mot.....	29
En champagne	29
Féodalité de la Champagne du Maine	34
Armes des comtes de la province de Champagne.....	34
Territoire des Gaules – Origine	39
Mœurs des gaulois	40
Culte des Gaulois	40
Coutumes des gaulois	42
Gouvernement primitif des Gaulois	43
Langue des Gaulois	45
Par qui, comment et à quelle époque la paroisse de Crannes a-t-elle été formée ?	46
La nef partie la plus ancienne de l'église – elle est du onzième siècle	84
Chœur de l'Eglise de Crannes	88
Sanctuaire de l'Eglise de Crannes.....	92
Autel de la Sainte Vierge	110
Autel de St Sébastien.....	117
Sacristie de l'Eglise de Crannes.....	134
Inventaire des objets mobiliers de l'Eglise de Crannes dressé le 29 avril 1849.....	136
Noms de messieurs les curés, vicaires et prêtre.....	138
Sacristains connus de Crannes.....	138
Tableau des personnes inhumées dans l'église de Crannes	141
1° Prêtres, très vénérables & discrets maitres.....	141
Etymologie des principales fermes et maisons de la campagne	205
Etymologie des noms de chemins	208
Cérémonie de la confirmation donnée en l'église de Crannes par Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier évêque du Mans.....	209
Chemin de Croix de l'église de Crannes.....	212
La préhistoire à Crannes-en-Champagne	215
Le Statuaire de l'église paroissiale Sainte Julitte Saint Cyr	218
La Vierge à l'enfant.....	220
La Sainte Famille.....	221
Les vitraux de l'église paroissiale	222

Fresque de Saint Michel.....	224
Statuaire de la chapelle Notre-Dame de Pitié.....	225
Christ médiéval en bois polychrome de la chapelle Notre-Dame de Pitié.....	227
Le Coudray :.....	230
La rubus Dalibardia.....	232
Pierre tombale de François Lecornué	232
Bibliographie :.....	233
Table des illustrations.....	234

